

La Dynamique du Régionalisme

Auteur : Arnoldy, Alex

Promoteur(s) : Santander, Sébastien

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

Année académique : 2017-2018

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/5384>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

La Dynamique du Régionalisme

Alex Arnoldy



Travail de fin d'études

Master en Science Politique à finalité spécialisée en Relations Internationales

Année académique 2017-2018

Recherche menée sous la direction de

Monsieur Sebastian Santander

Professeur ordinaire à l'Université de Liège

Directeur :

Sebastian Santander, Professeur ordinaire à l'Université de Liège,
Président du Département de Science Politique, responsable du CEFIR
(Center for International Relations Studies)

Lecteurs :

Philippe Vincent, Chargé de cours adjoint à l'Université de Liège
Antonio Vlassis, chercheur au FNRS, maître de conférences à l'Université
Libre de Bruxelles

Illustration de couverture :

La porte de Hal à Bruxelles. Construite en 1381, elle servait tant à la protection de la ville qu'à la collecte de taxes pour ce qui fut « l'union douanière bruxelloise ». La ville devint ensuite le centre politique de l'union douanière belge, puis européenne. La porte de Hal est devenue un musée, et ne taxe désormais plus que les rares visiteurs qui s'y aventurent, surpris par ce vestige d'une autre époque, perdu entre deux stations de métro.

Remerciements :

À Sebastian Santander, à la fois pour son aide tout au long de ce travail mais également pour ses enseignements qui m'ont fait découvrir le régionalisme et donné l'envie de faire ce travail ;

À Philippe Vincent et Antonio Vlassis d'avoir accepté d'être mes lecteurs ;

Aux Professeurs de l'Université de l'Etat de Rio de Janeiro, en particulier Miriam Saraiva et Claudio Silveira, dont l'influence sur ce mémoire aura été déterminante ;

À Nathalie et Edouard, pour leurs conseils et leurs (re-)lectures ;

Et à Anaïs, pour son soutien constant et ses idées tout au long de ce travail.

Table des matières :

Introduction : cadre théorique et méthodologie :	7
Processus et dynamique :	9
Le moteur de la dynamique de l'Occident : le « dilemme de sécurité » :	10
Concentration politique et concentration économique :	11
La notion d'intégration :	12
Première partie : la construction des Etats :	13
Le dilemme de sécurité et l'importance croissante du facteur économique :	13
La dynamique de la concentration territoriale	13
Avant l'Etat : l'absorption des unités inférieures :	13
Différences entre l'Etat et les Provinces :	14
Intégration et force militaire :	15
L'affirmation du monopole de la violence du seigneur central :	15
Disparition des petits Etats du fait de l'augmentation des dépenses militaires :	17
Augmentation des dépenses militaires et renforcement du facteur économique :	18
Les marchés nationaux et l'intégration économique :	19
La construction des marchés nationaux :	19
L'élimination des barrières internes :	20
La construction d'infrastructures :	21
La mise en place d'une union douanière :	22
Marché national et puissance :	22
Le monopole fiscal :	23
Caractéristiques de l'impôt :	23
La conversion des ressources économiques en ressources politiques :	23
Taille du marché national et puissance :	24
Faiblesse militaire des villes :	24
Avantages conférés par un marché national :	25
L'hégémonie des Etats sur les villes :	26
Deuxième partie : l'intégration supranationale :	28
Le déclin relatif européen et la puissance militaire :	28
Un mouvement parallèle : le déclin militaire relatif :	29
Gains potentiels d'une intégration militaire européenne :	31
La relation avec les Etats-Unis : une absence de dilemme de sécurité militaire :	31
Importance croissante du facteur économique dans la guerre :	32
Une « économisation » des relations interétatiques ?	34
Le passage au second plan du pouvoir militaire par rapport à l'intégration économique :	35

L'élargissement des frontières économiques :.....	36
Frontières étatiques et frontières économiques :.....	36
Des frontières économiques supranationales :.....	37
Création de commerce et détournement de commerce :.....	37
L'« effet frontière » des Etats sur le commerce :.....	38
Le passage à des frontières économiques supranationales en Europe :.....	39
Le dilemme de sécurité économique :.....	41
La théorie de l'effet domino de Baldwin :.....	41
Un dilemme de sécurité économique :.....	43
Un dilemme de sécurité économique uniquement pour les petits Etats :.....	43
Les grands Etats d'une région :.....	44
L'utilisation de « l'effet frontière » à des fins stratégiques dans les relations inter-européennes :	45
Le projet Fritalux :.....	45
L'AELE :.....	46
L'intégration économique européenne dans le contexte concurrentiel international :.....	48
La nécessité d'un marché plus étendu en Europe :.....	48
La montée du marché américain :.....	48
Avant la Première guerre mondiale :.....	48
L'entre-deux guerres :.....	49
Après la seconde guerre mondiale :.....	49
La constitution d'un marché équivalent au marché américain :.....	50
L'aide des USA pour la construction du marché européen :.....	50
Le rattrapage de l'économie américaine :.....	51
Avantages économiques d'un marché intérieur plus large :.....	51
Les gains en termes de protection :.....	51
La réalisation d'économies d'échelles en Europe :.....	53
L'impérialisme pour pallier à un marché intérieur trop petit :.....	53
La réalisation d'économies d'échelles à l'échelle supranationale :.....	54
Les économies d'échelles comme moteur de l'intégration militaire :.....	55
Conclusion :.....	57
Annexes :.....	72
Bibliographie :.....	90

Introduction : cadre théorique et méthodologie :

Se questionnant sur l'impact de la fin de la Guerre froide sur la paix en Europe en 1990, Mearsheimer conclut qu'une « Europe without the superpowers would probably not be as violent as the first 45 years of this century, but would probably be substantially more prone to violence than the past 45 years »¹. Fidèle à la tradition réaliste, il esquisse plusieurs scénarios, jugeant chaque fois de leur probabilité. Or, *a posteriori*, on observe que non seulement aucun de ces scénarios ne s'est produit, mais également que la réalité s'est trouvée plus proche des projections qu'il jugeait improbables. La fin de la concentration du pouvoir entre les mains des deux hégémons, mais également l'inutilité d'une union des forces européennes pour « contrebalancer » la puissance soviétique, auraient dû donner lieu à une compétition multipolaire entre la France, l'Allemagne et l'Angleterre, voire l'Italie². Cette lutte aurait dû être plus violente en l'absence d'arsenaux nucléaires, du fait de l'absence de dissuasion suprême³, ou aurait pu mener à une course aux armements atomiques entre puissances européennes⁴. Une union et une paix durable, finalement, ne lui semblaient possibles qu'en cas de création d'un « super-Etat » européen, très peu probable selon lui⁵. Face à l'échec total des prédictions de Mearsheimer, Hoffman lui répondra par une analyse libérale, qui paraît *a posteriori* plus crédible. Selon lui, l'Europe a bel et bien changé, car la prospérité est devenue un objectif-clé pour les Etats et leur population. Ainsi, pour un Etat comme l'Allemagne, « economic power is a far more attractive and useful means to influence both West and East than weapons »⁶. Si l'analyse d'Hoffman est séduisante, elle est avant tout utilitaire. Ainsi, elle n'explique pas les causes de ce changement, qui, par ailleurs, semble trop radical : le pouvoir économique et le bien-être matériel prennent-ils vraiment soudainement le dessus au lendemain de la Guerre froide ? Cette interprétation est, en ce sens, l'exacte opposée de celle de Mearsheimer, pour qui une Europe libérée du poids des deux hégémons n'est pas fondamentalement différente de l'Europe multipolaire des siècles précédents, que ce soit à l'époque du Concert Européen, ou de la seconde guerre mondiale. Ainsi, on en est amené à se demander s'il existe une explication alternative à celle de Mearsheimer, tenant compte des changements qui ont pu se produire au niveau européen, mais aussi capable d'en expliquer l'origine.

Car entre-temps, les Etats européens ont constitué, par des voies non-militaires, une union principalement économique, s'étendant à la quasi-totalité de la péninsule. Faut-il en conclure pour autant que les facteurs économiques et utilitaires ont pris le dessus, et que les Etats ont définitivement laissé de côté leurs rivalités pour se consacrer au bien-être de leur population ? Le cas de la « guerre commerciale » lancée par les Etats-Unis, à laquelle l'Union Européenne est en train de riposter, nous offre un exemple, au cœur de l'actualité, des tensions qui continuent d'exister au niveau international. L'Union Européenne ne permet-elle pas, dès lors, d'équilibrer une relation

asymétrique que les Etats européens entretiennent individuellement avec les Etats-Unis, mais également de repousser les tensions interétatiques aux frontières européennes ? Alors qu'au niveau intra-européen, les relations entre Etats apparaissent comme plus pacifiées, se jouant au sein des institutions européennes, dans les relations de l'Europe vis-à-vis du reste du monde, l'intégration européenne semble s'inscrire dans la continuation de la politique classique de la « balance of power ». Deux phénomènes récents vont en ce sens. Le premier est illustré par le cas du Brexit, et en particulier la question de la *possibilité* pour le Royaume-Uni de quitter l'Union Européenne⁷. Le fait que l'on se questionne (qu'importe la validité de ces questionnements) sur la possibilité pour un pays de quitter l'Union, qui plus est l'une des plus grandes économies du monde, invite à s'interroger sur la portée du choix effectif des Etats de rester ou non en dehors d'une union économique. À côté du Brexit, on observe l'apparition d'unions économiques supranationales sur tous les continents, à des degrés divers d'intégration. D'une part, on assiste au passage de frontières économiques nationales à un niveau supranational, continental, tandis que de l'autre, on tente de revenir aux anciennes frontières économiques nationales.

Dans le cadre d'une actualité qui ne cesse de nous rappeler les mouvements affectant les frontières et les barrières entre les états, ce mémoire se propose de questionner le lien qui existe entre le passage de frontières étatiques à des frontières supranationales au travers de la notion d'*intégration*. Ainsi, la question principale de ce travail sera de savoir si *l'intégration Européenne constitue une rupture par rapport au processus d'intégration étatique, ou s'il existe une continuité entre ces deux formes d'intégration*. Pour y répondre, nous allons nous distancer de l'analyse classique de Mearsheimer et analyser l'Etat et le régionalisme dans une perspective processuelle. Plutôt que l'entité elle-même, ce sont les *processus* ayant aboutis à sa création qui seront étudiés. En ce sens, l'Etat n'est jamais vu comme une réalité finie, mais bien comme une construction, l'Etat du 18^e siècle n'étant pas le même que celui du 21^e siècle ou du 15^e.

Un auteur en particulier analyse la construction étatique à partir de cette perspective. Il s'agit de Norbert Elias, sociologue à l'analyse extrêmement fine et multidisciplinaire. Elias étudie en détail comment la concurrence entre seigneuries européennes a mené, à terme, à la constitution d'immenses Etats-nation. Ce processus d'absorption et d'intégration des entités politiques plus faibles au sein des plus grandes, qu'il nomme la « dynamique de l'Occident », continue, selon lui, jusqu'à aujourd'hui, et est amené à se perpétuer à une échelle toujours plus large. Ce travail s'inscrit dans la continuation de l'analyse qu'Elias avait entamée au niveau de l'Etat pour l'appliquer aux régions supranationales. Elias s'intéresse ainsi beaucoup plus à l'idée d'un Etat mondial qu'à la notion de supranationalité, à laquelle il ne consacre que quelques rares réflexions. Ainsi, à travers la question principale de ce travail, soit de savoir si l'intégration Européenne constitue une rupture par

rapport au processus d'intégration étatique, il s'agit également de savoir si l'Europe s'inscrit dans la continuation de la « dynamique de l'Occident ».

Pour répondre à ces questionnements, ce travail se divisera en deux parties principales. La première analyse l'intégration étatique, le moteur de la construction des Etats, la forme de leur intégration et leur évolution. La seconde, plus importante car directement au centre de cette recherche, s'intéresse aux différences de l'intégration européenne par rapport à l'intégration étatique, avec, toujours au second plan, la question de savoir si ces différences sont plutôt de l'ordre de la rupture ou de la continuité. Chacune des deux parties analyse l'influence de deux facteurs essentiels chez Elias : l'économie et le pouvoir militaire. Nous verrons également comment la relation entre ceux-ci évolue, et comment cette évolution s'inscrivant dans la très longue durée s'avère cruciale pour comprendre le régionalisme européen, pour mesurer comment, au fil des siècles, nous sommes passés de milliers d'Etats indépendants à l'intégration du continent tout entier.

Processus et dynamique :

Deux aspects en particulier de la méthode de Norbert Elias sont mobilisés tout au long de ce travail l'analyse processuelle et le concept de « dynamique ». En ce qui concerne la première de ces deux notions, comme le montre Delzescaux, ce qui rend si caractéristique la pensée d'Elias est que son analyse est un « raisonnement sociologique processuel »⁸. La constitution des entités politiques, tout comme l'évolution des comportements humains, est le fruit d'un *processus*. Pour Elias, la société a « une histoire qu'aucun des individus qui la constituent n'a voulue, prévue, ni projetée telle qu'elle se déroule réellement »⁹. Ainsi, pour comprendre les phénomènes sociaux actuels, il faut remonter parfois très loin dans le passé, et saisir leur évolution. Le terme « évolution » n'a aucune connotation positive chez Elias (ce qui explique ses réticences à l'employer), ce qui le distingue des théories évolutionnistes ; comme le montre Devin, ce terme, chez Elias, tient plus à la notion de « filiation »¹⁰. Contrairement à l'analyse de Mearsheimer, qui table sur l'immutabilité de la structure des relations internationales, pour Elias, les phénomènes sociaux passés influencent certes le présent, mais le présent les modifie à son tour, créant ainsi une évolution de ces rapports, avec des continuités et des ruptures.

Le second aspect essentiel de la méthode d'Elias est la notion de « dynamique ». On parle beaucoup moins de ce concept dans la littérature qui lui est consacrée. Pourtant, elle est absolument centrale dans le cas du sujet qui nous concerne. Les relations entre les unités d'un système, selon les lois auxquelles elles obéissent, peuvent créer un « mouvement », une « tendance » poussant toutes les unités à agir d'une manière très spécifique. Dans le cas des relations interétatiques, les relations entre unités sont des relations concurrentielles, pouvant mener à l'élimination des unités plus faibles par les plus puissantes. Pour Elias, ce type de relations crée un mouvement si précis qu'il le définit

comme un « mouvement d'horlogerie » voire une « loi » des sciences sociales¹¹ : « dans une société engagée dans un processus concurrentiel de ce genre, celui qui "n'agrandit" pas ses domaines s'expose automatiquement à les voir "diminuer" si ses ambitions se limitent à "conserver" ce qu'il possède »¹². Ainsi, le nombre de concurrents *tend* à diminuer, jusqu'à arriver à un stade où la taille des concurrents est si grande et leur nombre si réduit que l'arrivée de nouveaux concurrents est impossible. Lorsque cela se produit, c'est qu'un « système à chances ouvertes s'est transformé en un système à chances fermées »¹³. C'est ce qui explique, selon Elias, la constitution d'Etats-nation gigantesques comme la France ou l'Angleterre et crée le mouvement qu'il nomme « la dynamique de l'Occident ».

Le moteur de la dynamique de l'Occident : le « dilemme de sécurité » :

Comme le montre Linklater, le moteur de la « dynamique de l'Occident » d'Elias est le « dilemme de sécurité », un concept développé par Herz dans les années 1950. Pour Herz, il y a dilemme de sécurité lorsque deux unités (Etats ou individus) sont dans l'état de nature hobbesien, qui n'est pas, rappelons-le, la lutte armée en tant que telle, mais bien « une disposition connue au combat, pendant tout le temps où il n'y a aucune assurance du contraire »¹⁴. Lorsqu'une telle situation se produit, Waltz montre que « the source of one's own comfort is the source of another's worry »¹⁵. Ainsi, en ce qui concerne les Etats « wherein measures that enhance one state's security typically diminish that of others »¹⁶. Une alliance comme une augmentation des capacités militaires d'un Etat, même à des fins purement défensives, diminuent d'autant la sécurité des autres Etats car rien ne garantit que ces nouvelles ressources ne soient pas utilisées ultérieurement à des fins offensives. La sécurité est donc *relative*. C'est cet aspect en particulier du dilemme de sécurité qui est central chez Elias. Etant donné que « si le voisin agrandit son domaine et se fortifie, le prince risque de se faire anéantir par lui ou de tomber sous sa dépendance ; s'il tient à sa liberté, il doit choisir la voie de la conquête »¹⁷. Il existe donc une *tendance* à la concentration dont le dilemme de sécurité est le moteur. Rappelons ainsi que pour Jay, parmi les raisons qui doivent pousser les colonies américaines à s'unir, la première est « le soin de sa sûreté »¹⁸, car « l'Union est le moyen le plus sûr pour maintenir le peuple en état de paix avec les autres nations »¹⁹.

La question sera donc de savoir si ce « moteur » continue de jouer pour l'Union Européenne. Pour Devin, la réponse est irrémédiablement positive dans la pensée d'Elias, car l'agrandissement des entités politiques « répond à la nécessité de faire face à la concurrence d'unités rivales, potentiellement menaçantes, et aboutit à la définition "d'unités de survie" plus performantes dans leurs fonctions protectrices »²⁰. Ainsi, l'existence d'Etats gigantesques, comme les Etats-Unis et l'Union Soviétique, crée, selon Elias, une nouvelle impulsion pour dépasser le stade étatique et « se réunir en Etats multinationaux plus importants et disposant d'un plus gros capital »²¹. En

conséquence, on se dirige vers « une intégration supérieure à celle des Etats nationaux et de la constitution d'Etats confédérés »²².

Concentration politique et concentration économique :

Pour Elias, la tendance à la concentration découle de relations concurrentielles. Elle n'est donc pas propre aux Etats. Selon lui, le même mouvement se produit au niveau des entreprises économiques. Tout comme les Etats, qui sont des « entreprises politiques », la taille des plus grandes entreprises économiques tend à croître. Dans les deux cas, on observe une diminution du nombre d'hommes *indépendants*, tandis qu'une proportion toujours plus importante de la population tombe dans la dépendance de ces derniers. On le voit, la philosophie d'Elias présente des similitudes frappantes avec celle de Marx. À côté de l'exploitation des ouvriers, Marx remarquait déjà une tendance à « l'absorption des petits capitalistes par les grands et leur dépossession »²³. Mais, plus encore, de manière absolument similaire au dilemme de sécurité qui joue pour les seigneurs indépendants, Marx considère que le capitaliste doit accumuler toujours plus pour ne pas succomber face à la concurrence et venir grossir les rangs de « l'armée industrielle »²⁴ car « au-delà de certaines limites, un gros capital avec un faible taux de profit accumule plus rapidement qu'un petit capital avec un fort taux de profit »²⁵. Ainsi, chez Elias, l'absorption des petits seigneurs au niveau militaire est la même que celle des petits industriels au niveau économique, qui perdent leur indépendance (politique d'un côté, économique de l'autre). Elias était d'ailleurs conscient de cette évolution parallèle. Il cite ainsi La Bruyère : « [u]n Noble, s'il vit chez luy dans sa Province, il vit libre mais sans appuy ; s'il vit à la Cour, il est protégé mais il est esclave »²⁶. Pour Elias, « [l]es deux situations peuvent se comparer, à certains égards, à la situation d'un homme d'affaires modeste mais indépendant et à celle d'un cadre supérieur dans une puissante entreprise familiale »²⁷.

Une dernière similitude entre la pensée de Marx et Elias, parmi de nombreuses autres, doit retenir notre attention. Pour Marx, à terme, le processus de concentration du capital et la concurrence entre capitalistes sont censés mener, à terme, à l'effondrement de la production capitaliste²⁸. De même, pour Elias, les guerres entre entités politiques indépendantes doivent aboutir à la création d'un Etat mondial, et donc mettre fin aux tensions mêmes qui l'auront généré. Mais bien plus encore, comme pour Marx, Elias pensait que la fin du processus qu'il analysait se déroulait sous ses yeux. Si l'on exclut les scénarios apocalyptiques que l'on retrouve dans les passages les plus pessimistes de certains de ses textes, Elias pensait qu'en cas de victoire d'un des deux hégémons lors de la Guerre froide, « a central monopoly would be brought about a world state under the leadership of one of the two hégemonic powers »²⁹ ou, dans ses scénarios les plus utopistes, à une monopolisation des moyens de coercition par l'ONU. Enfin, comme pour Marx, la fin de cette concurrence inter-individuelle amène une utopie, un idéal extrêmement optimiste : le communisme et l'abolition des

luttres entre classes pour Marx ; l'achèvement de la civilisation et l'avènement d'une société méritocratique, basée sur la supériorité personnelle plutôt que sur l'hérédité pour Elias³⁰.

La notion d'intégration :

Comme le montre Devin, chez Elias « l'Etat ne constitue pas une figure achevée mais un niveau déterminé de la monopolisation ou, si l'on préfère, un niveau déterminé d'intégration d'unités interdépendantes plus petites »³¹. L'intégration est donc ce qui maintient durablement les entités absorbées au sein des plus grandes. C'est d'ailleurs le sens premier du mot « intégrer », dérivé du latin *integrare* (« rendre complet »³²), qui signifie « [i]nsérer quelque chose dans quelque chose (...) le faire rentrer dans un ensemble »³³. L'intégration n'est donc pas la création d'un nouvel ensemble, mais bien sa construction progressive. Ainsi, au niveau économique, Balassa définit l'intégration comme les « mesures to abolish discriminations between economic units belonging to different national states »³⁴. Cependant, comme nous le verrons, la même logique s'applique au sein des Etats eux-mêmes. En outre, l'intégration n'est jamais totalement aboutie et peut également être inégale selon les domaines. L'intégration économique peut ainsi être moins poussée que l'intégration politique, et vice-versa.

Dans *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Braudel voit la société comme étant composée de différents « ensembles », dont les principaux sont les domaines politiques, culturels et économiques. Selon lui, la société est « l'ensemble des ensembles »³⁵ et, prise au sens général, elle est constituée de ces différents pans de la vie sociale, qui se superposent, ont chacun leurs limites et frontières propres. Ainsi, à titre d'exemple, la langue française s'étend au-delà des frontières de la France, tandis que certains dialectes locaux ont longtemps subsisté en son sein ; de même, les frontières économiques et les échanges les plus intenses ne respectent pas forcément les frontières politiques, même s'ils sont influencés par elles. Suivant cette logique, ce travail se focalise sur l'ensemble politique et les relations qu'il entretient avec l'ensemble économique, soit la façon dont le politique s'accommode de l'économie, subit son influence, et cherche à la modeler à son tour³⁶. Afin de ne pas trop s'étendre, le troisième ensemble fondamental de Braudel, l'ensemble culturel et identitaire, sera laissé de côté dans ce travail. Le passage d'une identité locale à une identité nationale, puis supranationale aurait, certes, pu faire l'objet d'un travail à lui seul, en mobilisant le même cadre d'analyse. Mais pour Elias, si les facteurs culturels et identitaires peuvent freiner, voire renverser le mouvement de concentration induit par la concurrence étatique, ils ne sont jamais le moteur de l'élargissement, moteur qui constitue le cœur de ce travail.

Première partie : la construction des Etats :

Afin de répondre à la question de savoir si l'Union Européenne constitue une rupture par rapport au processus d'intégration étatique, il est nécessaire d'analyser les mécanismes de la construction des Etats. Pour ce faire, cette première partie analyse d'abord le mécanisme de la « dynamique de l'Occident » et l'importance du facteur militaire pour l'absorption de territoires au sein des Etats. En second lieu, nous analyserons l'intégration économique étatique, mais également l'évolution de la relation qu'entretient l'économie d'un Etat avec sa puissance militaire.

Le dilemme de sécurité et l'importance croissante du facteur économique :

La dynamique de la concentration territoriale

Avant l'Etat : l'absorption des unités inférieures :

Avant l'apparition des immenses Etats-nation tels qu'ils se présentent aujourd'hui, l'Europe était constituée d'un nombre extrêmement élevé d'entités politiques autonomes. Pour des raisons d'abord purement pratiques, celles-ci seront distinguées des Etats en étant désignées par les termes de « Provinces », ou d'« unités provinciales ». Celles-ci sont brièvement analysées ici, car elles permettent de montrer que l'Etat n'est pas une réalité figée, mais bien le fruit d'évolutions historiques, de processus de longue durée. La distinction entre Province et Etat vient de Braudel. Elias, lui, préfère le terme de « seigneuries territoriales ». Dans les deux cas on retrouve l'idée d'un « avant » l'Etat, absorbé par ce dernier. J'ai préféré le terme de Braudel, car de nombreuses provinces administratives actuelles couvrent un territoire proche de ces anciennes entités, ce qui permet de mieux saisir leurs dimensions.

De façon absolument similaire aux Etats, les Provinces sont des entités politiquement indépendantes, rassemblant sous leur domination politique des entités économiques de tailles inférieures. Comme les Etats, les Provinces possèdent leur capitale³⁷. Braudel identifie ainsi Dijon pour la Bourgogne, Bordeaux en Aquitaine, Venise en Vénétie, Florence pour la Toscane. Parfois, plusieurs villes se disputent la suprématie, comme Marseille et Aix en Provence, Valladolid, Tolède et Madrid en Castille, etc. Autour de cette ville dominante, on retrouve les bourgs, petites villes fortifiées. Les bourgs eux-mêmes sont le « centre » des villages qui les entourent et des plus petites unités de population possible, que les démographes définissent comme des « isolats »³⁸. Comme les Etats, les Provinces disposent de leur propre marché « national », possédant leur propre union douanière, souvent leur propre monnaie, leur propre système de taxation³⁹... Pour Braudel, « [c]es unités provinciales, assez étendues pour être plus ou moins homogènes, sont, en fait, d'anciennes nations de taille inférieure, qui ont constitué ou tenté de constituer leurs marchés nationaux (...) une province a été autrefois une économie nationale, voire une économie-monde au petit pied »⁴⁰.

Leur spécificité semble avant tout géographique : elles sont, avant le 15^e siècle, tellement nombreuses qu'il est impossible d'en donner un nombre exact, mais les historiens parlent en général de plusieurs milliers⁴¹. Leur territoire est donc très restreint de manière absolue, mais il est, à leur époque, « normal » relativement aux autres unités politiques (voir annexes 1 et 2).

Enfin, il convient de noter qu'il est difficile de faire concorder les Provinces avec les définitions contemporaines de l'Etat, y compris les plus minimalistes. Ainsi, la définition classique de l'Etat que l'on retrouve dans le Traité de Montevideo (une population permanente, des frontières fixes, un gouvernement, et la capacité d'entrer en relation avec d'autres Etats)⁴² ne s'applique que très partiellement aux Provinces. Il y a bien une « population permanente », du fait de l'attachement des paysans à leur terre par le servage, mais les frontières sont rendues floues par les liens de vassalité et peuvent être extrêmement mobiles (sans parler de leur porosité). Quant au second critère du traité, celui du « gouvernement », on observe que ce dernier ne possède ni le monopole de la violence physique (il fait face à des concurrents, mais aussi à des « maraudeurs » dont le pouvoir coercitif peut parfois égaler le sien), ni celui de sa « légitimité » (celle-ci résultant avant tout des liens interpersonnels⁴³). Enfin, le dernier critère, soit la capacité d'entrer en relation avec les autres entités politiques, se fait en fonction de rapports personnels, des liens de vassalité⁴⁴. Les « unités provinciales » n'ont donc ni l'ampleur géographique, ni l'étendue du pouvoir des Etats.

Différences entre l'Etat et les Provinces :

Au gré des luttes entre seigneurs et de leurs victoires militaires, le nombre d'entités politiquement indépendantes va se réduire, mais également du fait d'héritages, d'achats ou de mariages, qui, selon Elias, tiennent « un rôle pour le moins aussi important que les guerres et les expéditions armées »⁴⁵. D'approximativement 500 unités indépendantes en 1500, l'Europe passe à une centaine *maximum* en 1848⁴⁶. Si les historiens sont en désaccord sur leur nombre, c'est que se pose désormais la question du comptage des entités les plus petites (comme les 17 Etats papaux, les 22 parties entités composant la Suisse actuelle, ou les parties distinctes du Luxembourg). En 1890, Tilly évalue leur nombre à 30 seulement, dont 9 sont membres du Saint-Empire. D'une superficie moyenne de 9.500 kilomètres carrés en 1500, les entités politiques sont désormais de 163.170 kilomètres carrés en moyenne. Au niveau géographique, l'Etat n'est donc pas une « grande Province » : il en englobe plusieurs. Comme la Province avec les bourgs à son niveau, l'Etat intègre des ensembles économiques de tailles inférieures dans *son* ensemble politique plus large⁴⁷. De la Province à l'Etat, il y a un changement d'échelle, une absorption de l'ancienne unité dominante par une entité plus large et plus englobante. Pour Tilly, cette absorption, cette intégration politique, repose toujours (d'une façon ou d'une autre) sur la force, y compris lorsqu'elle se fait par voie de mariage⁴⁸. La

guerre est à la fois l'élément fondateur de l'Etat et le moteur de sa construction. Tilly en conclut que « [w]ar made the state, and the state made war »⁴⁹.

Comme les Provinces, les Etats sont indépendants politiquement, mais cette indépendance est beaucoup plus marquée pour le seigneur central d'un Etat que pour le seigneur d'une Province. C'est à ce moment qu'émerge la notion de « souveraineté ». Définie par Bodin en 1576⁵⁰, cette notion deviendra de plus en plus pertinente, et en adéquation avec la réalité. Selon Olivier Beaud, « le mot existe avant la chose »⁵¹, la souveraineté étant elle aussi est un processus qui évolue et non une réalité figée. Avec le concept de souveraineté, Bodin a compris la « rupture entre l'ère anté-étatique et l'ère étatique », le moment où le souverain central s'impose comme seul détenteur de la force physique par rapport aux autres nobles⁵². À partir du 16^e siècle, certaines entités politiques commencent à acquérir des frontières fixes et à s'affirmer en tant que souveraines sur un territoire au fur et à mesure que le nombre de concurrents pour la maîtrise d'un territoire diminue. Les cartes de l'évolution des rapports de vassalité en France sont en ce sens particulièrement parlantes (voir annexe 2). On se dirige « vers un état dans lequel la disposition effective des chances disputées se trouve entre les mains d'une seule personne ; un système à chances ouvertes s'est transformé en un système à chances fermées »⁵³. Pour Tilly, « [l]a distinction entre politique "intérieure" et "extérieure", naguère encore très floue, devint nette et décisive »⁵⁴. Il en conclut que la définition de l'Etat de Weber⁵⁵ s'avère historiquement fautive, mais finit par devenir « vraie » : la violence physique est désormais monopolisée de façon incontestable par un centre, d'où la « légitimité » que lui accorde Weber.

Intégration et force militaire :

L'affirmation du monopole de la violence du seigneur central :

Comme le montre Tilly, « every aspiring ruler found himself surrounded by rivals – even within the territories he nominally controlled »⁵⁶. Il faut attendre qu'un centre de pouvoir unique parvienne à s'affirmer par rapport aux autres, pour pouvoir parler de « monopole de la violence ». L'absorption de territoires renforce la position du centre, et rend de plus en plus impossible sa remise en question au niveau interne par des forces militaires concurrentes. Le seul moyen de s'emparer du pouvoir revient à s'emparer du monopole des moyens de coercition qu'est l'Etat, et non plus à le défier. Les luttes pour la maîtrise du monopole, selon Elias, sont désormais pacifiques et « soumises[s] au contrôle de l'administration monopoliste »⁵⁷. Ce fait est la cause de la naissance de régimes « démocratiques », mais on remarque qu'au sein de régimes dictatoriaux, les luttes (parfois violentes) se font à présent pour le contrôle du monopole⁵⁸.

Cette suprématie interne va se construire initialement en créant une hiérarchie entre les seigneurs, les « rois » et les guerriers. Fox analyse en détail ce processus : dans un premier temps, les guerriers

sont extrêmement nombreux et indépendants économiquement. Les guerres se font en fonction des alliances du moment, lesquelles dépendent de la « whole endless chain of feudal relationships »⁵⁹ et des intérêts du moment d'un guerrier de se rallier à l'un plutôt qu'à l'autre. Les seigneurs n'étaient généralement pas suffisamment riches pour s'assurer la loyauté des guerriers, par ailleurs très *indisciplinés* sur le champ de bataille. La relation de dépendance va alors du seigneur vers les guerriers plutôt que l'inverse. C'est ce que Braudel appelle « l'Etat inachevé » : « ne pouvant exercer lui-même tous ses droits, ni accomplir toutes ses tâches, [il est] obligé en fait de s'adresser à autrui en en pâtissant »⁶⁰. Pour Fox, deux facteurs vont inverser cette tendance : l'augmentation de la productivité agricole, qui permet d'engranger des surplus, et la mise en place d'un début d'administration, qui paye les guerriers avec lesdits surplus⁶¹. Le rapport de dépendance va petit à petit s'inverser, et les seigneurs vont consolider leur pouvoir en transformant des « *ad hoc* relationships into hierarchical organizations culminating in the authority of a prince or a king »⁶². Parfois, ce renversement s'effectue à un moment précis. Ainsi, en France, la rupture a lieu lorsque Charles VII réussit à créer une armée professionnelle, qui l'affranchit de sa dépendance envers ses vassaux⁶³. Pour Elias, c'est à ce moment que les armées vont devenir disciplinées et les chefs d'Etats « réalistes » : la « fureur guerrière pouvait seule assurer le succès et le prestige. Mais tout cela change avec les progrès de la monopolisation et de la centralisation », qui marquent le triomphe de la discipline et des calculs froids et rationnels sur les pulsions guerrières⁶⁴.

C'est sur cette base que va se construire la centralisation de l'appareil de coercition étatique. Les forces vont se concentrer petit à petit au niveau « national », renforçant ainsi le pouvoir royal au détriment de l'autonomie locale⁶⁵. Pour Hobbes, la concentration, puis la monopolisation des moyens de coercition dans les mains du souverain central est « l'essence de la République » : « par cette autorité, qui lui est donnée par chaque particulier de la République, il a l'usage d'un si grand pouvoir et d'une si grande force rassemblés en lui que, par la terreur qu'ils inspirent, il est à même de façonner les volontés de tous, pour la paix à l'intérieur, et l'aide mutuelle contre les ennemis à l'extérieur »⁶⁶. Pour Bean, ce tournant s'opère entre le 15^e et le 17^e siècle (rappelons que le *Léviathan* a été écrit en 1651), lorsque les royaumes indépendants et semi-indépendants sont absorbés. Au 15^e siècle, une alliance de Barons pouvait renverser le roi si celui-ci ne disposait pas de soutiens suffisants. Au 17^e, une telle situation est devenue presque impossible « most princes could be confident that *their* standing army would suppress all but the most widespread rebellions »⁶⁷. Une anecdote de Charles Tilly illustre parfaitement cela : Louis XIII « rasa probablement plus de forteresses [symboles par excellence de l'autonomie locale] qu'il n'en édifia dans tout son règne ; mais il en construisit aux frontières et en détruisit à l'intérieur »⁶⁸. Cet exemple montre également qu'une fois intégré le territoire anciennement indépendant, l'Etat en gestation se tourne vers l'extérieur. Les frontières politiques élargies deviennent contingentes à

d'autres territoires, générant de nouvelles tensions, et une concurrence à une échelle élargie. Ce processus est la cause du « système à équilibre instable » d'Elias⁶⁹.

Disparition des petits Etats du fait de l'augmentation des dépenses militaires :

Au fur et à mesure de l'évolution de la construction étatique, les dépenses militaires vont augmenter de manière constante. Du fait des innovations militaires et de la taille croissante des armées, les mouvements de disparition des entités trop petites et de centralisation vont se renforcer. En termes économiques, Bean en conclut que « the minimum efficient size of state was increased and the centralized state was given a greater advantage over the decentralized state »⁷⁰. Les Etats plus grands sont naturellement avantagés par rapport aux autres du fait d'armées et de ressources plus nombreuses. Pour Fox, dès qu'il y a lutte pour des territoires, il y a une tendance à la concentration. En effet, « in almost any form of primitive combat, superior numbers are likely to prevail ». Dès lors, il y a « an inherent logic that le[a]d inexorably to larger and larger military units »⁷¹, favorisant le « mouvement de vis sans fin » d'Elias. Robinson et Bean montrent également que les coûts de la défense du territoire par tête diminuent au fur et à mesure que l'Etat s'élargit. Bean résume ainsi l'avantage des plus grands Etats : « doubling the area of a state usually less than doubles the border needing defense and so more resources are available per linear mile »⁷².

Un autre phénomène va favoriser la disparition des entités politiques trop petites, et en particulier les cités-Etat : ce que Parker nomme la « révolution militaire ». Le premier aspect de cette « révolution » est la disparition de la cavalerie aristocratique au profit de l'infanterie, car celle-ci se fait régulièrement décimer par les piquiers suisses. D'autres innovations, comme le développement de l'arc long, seront importantes, mais c'est le développement de l'artillerie qui sera décisif⁷³. Désormais, les anciennes forteresses ne suffisent plus à assurer la sécurité des petits royaumes. Lors des guerres d'Italie, les forteresses italiennes ne tiendront pas face aux canons français, jusqu'à ce que les ingénieurs italiens développent la *trace italienne*, une fortification ingénieuse capable de maintenir l'artillerie à distance, mais aux coûts astronomiques. Ces défenses ne sont donc pas accessibles aux petits seigneurs, mais également pour des Etats de taille moyenne. Ainsi, Rome prévoyait de construire dix-huit de ces châteaux autour de son territoire, mais ne pourra en construire qu'un seul. La France, elle, en construira quinze sur sa seule frontière avec la Hollande, les Habsbourg en construiront neuf de dimension encore plus large⁷⁴.

L'abandon de la cavalerie favorise l'infanterie de masse. Avec les progrès techniques, il devient possible de former des militaires en quelques mois, ce qui, auparavant, prenait le temps d'une vie. Ainsi, les archers devaient s'entraîner toute leur vie pour rester efficaces. Avec une portée plus longue et une vitesse de frappe presque dix fois plus rapide qu'un mousquet, ils seront petit à petit abandonnés au fur et à mesure que l'efficacité des mousquets se renforce. Du fait du faible temps

d'entraînement des soldats, les armées de masse vont se développer, et avec l'apparition de la *trace italienne*, les pressions pour des armées toujours plus grandes se feront sentir davantage. Pour prendre ces forts, les sièges doivent se faire à une échelle encore plus grande, et voient leur durée augmentée⁷⁵. Les dépenses militaires devenant de plus en plus importantes, les seigneurs régnant sur des territoires pauvres ou peu peuplés sont éliminés car « [a]u sein de l'aristocratie, seule une minorité est capable de faire face à de tels coûts la majorité des petits aristocrates est contrainte à renoncer à son autonomie politique ou à disparaître »⁷⁶. Pour Elias, le « système à chances ouvertes s'est transformé en un système à chances fermées »⁷⁷.

Augmentation des dépenses militaires et renforcement du facteur économique :

Avec l'augmentation des coûts et des forces militaires, il y a, selon Bean, une augmentation de la « taille minimale optimale des Etats » : « States larger than the optimal range tend to disintegrate, and those smaller tend to be absorbed »⁷⁸. Ce fait permet de donner une interprétation particulière de l'« [e]xhortation à délivrer l'Italie des barbares »⁷⁹ de Machiavel. L'unification italienne devient une nécessité, sans doute plus qu'un idéal, face aux Etats gigantesques qui l'entourent, en particulier la France (voir annexes 1 et 2). Et si Machiavel rêve que « la commune patrie ressaisisse son ancienne splendeur »⁸⁰, il ne faut pas oublier que c'est parce que l'Italie est « plus opprimée que les Hébreux, plus esclave que les Perses, plus désunie que les Athéniens, sans chefs, sans institutions, battue, déchirée, envahie, et accablée de toute espèce de désastres »⁸¹. Aurait-il rêvé d'un Prince unique pour l'ensemble de l'Italie s'il avait écrit deux siècles plus tôt ?

Près de trois siècles plus tard, List tiendra le même raisonnement en comparant les puissances anglaises et italiennes. Il en conclut qu'« il ne manque qu'une chose [à l'Italie] pour être ce que l'Angleterre est devenue de nos jours, et, faute de posséder ce bien unique, tout le reste lui échappe ; il lui manque l'unité nationale et la puissance que donne cette unité »⁸². C'est pour éviter le même sort que les Etats allemands doivent s'unir, car l'indépendance et la puissance sont impossibles sans une « large nationalité »⁸³, d'où le projet de création du Zollverein, d'un « système national d'économie politique ». Pourtant, de Machiavel à List, quelque chose a changé. En effet, comme le montre Viner, pour la première fois, l'intégration économique va servir de base à une intégration politique⁸⁴. La primauté de l'intégration économique n'est donc pas propre à l'Union Européenne ou au régionalisme.

Pourtant, la construction du Zollverein ne semble pas marquer de rupture dans le processus de construction des Etats européens. Tout d'abord, le Zollverein répond à des questions purement sécuritaires. Ainsi, « [l]e Zollverein fut utilisé par la Prusse dans sa lutte contre l'Autriche pour maîtriser l'Allemagne »⁸⁵. Viner montre ainsi que les hommes d'Etat prussiens avaient calculé les gains militaires et politiques de cette union, au même titre que les gains commerciaux et fiscaux⁸⁶.

L'intégration se fit certes par voie économique, mais parfois au moyen de la force pour convaincre les plus réticents. La Prusse utilisa également la nécessité pour ses enclaves de passer par son territoire pour leur imposer les conditions de son union douanière (ce que Viner décrit comme du « coercive power » économique⁸⁷), ainsi qu'une allégeance militaire dans des traités, souvent secrets⁸⁸, tandis que les Etats les plus réticents, comme la Bavière, furent menacés d'exclusion du Zollverein. Mattli montre qu'il y a bien eu, comme pour l'Europe, un effet *spillover* entraîné par la création du Zollverein. Lorsque la Hesse et Darmstad rejoignent la Prusse, la Bavière et Wurtemberg sont poussées à faire de même, et le Zollverein deviendra, à terme, le Reich allemand⁸⁹. Pourtant, cet effet *spillover* n'a fait que renforcer, à chaque avancée, la position de la Prusse en tant que centre politique de cette union⁹⁰. Ainsi, la Prusse s'était arrogée le droit de conclure des traités économiques au nom de tous les membres du Zollverein, droit que les autres lui reconnaîtront en 1866, suite à sa victoire contre l'Autriche⁹¹. Cette victoire lui sert à affirmer sa domination en acquérant le droit de présider le Conseil Douanier. La victoire de Sedan, nouvelle affirmation de sa puissance militaire, est à l'origine de la proclamation de l'Empire Allemand⁹². Pour toutes ces raisons, Gilpin remet en question l'analyse de Viner selon laquelle le Zollverein inverse le schéma d'une intégration politique suivie d'une intégration économique. Au contraire : « there is no better example of the realist approach to political integration »⁹³.

Pourtant, le Zollverein montre qu'une évolution s'est produite. De secondaires, les facteurs économiques n'ont cessé de gagner en importance. L'augmentation des dépenses militaires, entraînée par l'augmentation de la taille des entités politiques et l'amélioration des systèmes de taxation, ont fait de l'intégration économique un aspect fondamental de la puissance politique. D'abord purement politique, l'intégration a également fini par revêtir un aspect économique, lequel n'a cessé de prendre de l'importance, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Les marchés nationaux et l'intégration économique :

La construction des marchés nationaux :

Comme l'affirme Gilpin, « [t]he historical experience in national development reveals that despite neofunctionalist assertions, economic unification has followed rather than preceded political unification »⁹⁴. Pour l'auteur, l'intégration européenne est un événement unique, car pour la première fois dans l'histoire, l'intégration économique prime sur l'intégration politique. Nous aurons l'occasion de vérifier cette affirmation par la suite. Mais il est vrai que l'intégration politique des territoires conquis au sein de l'Etat s'est accompagnée très tardivement d'une intégration économique⁹⁵, et l'établissement d'un marché unique épousant les formes du territoire national est longtemps resté en dehors des politiques nationales. Cette construction du marché interne revêt

deux aspects : au niveau intérieur, l'élimination des barrières internes au commerce et la construction de routes ; au niveau externe, l'établissement d'une union douanière commune.

L'élimination des barrières internes :

Comme le montre Viner, « [i]n the Middle Ages customs collectors were frequently stationed, not at the boundaries, but in the interior of political units »⁹⁶. Partant de ce constat, Braudel affirme que la création d'un marché intérieur est avant tout un « processus de raccordement des marchés »⁹⁷. Il s'agit de raccorder à la fois des villes (qui ne commercent généralement qu'avec leur base agricole⁹⁸), des enclaves autonomes ou encore des Provinces anciennement autonomes au marché national en gestation. Les pressions du capitalisme montant ont été importantes, mais c'est l'usage de la volonté politique de faire coïncider les frontières économiques avec les frontières politiques qui a été déterminante. Ce « raccordement » s'opère avant tout par la force: « [t]he dismantlement of local barriers to trade followed indeed, rather than preceded, the withering away of provincial autonomy and the assertion of full sovereignty by national governments »⁹⁹. Il en va de même pour les barrières « techniques » au commerce intra-national. Louise Tilly démontre que c'est avec la centralisation politique que les lois ou coutumes locales vont petit à petit être supplantées par celles de l'Etat central, adaptées à ses objectifs¹⁰⁰. La conquête ou la subordination des Provinces permet l'abolition des anciens privilèges provinciaux, principalement des douanes locales, mais aussi des anciens droits et coutumes pouvant freiner le commerce¹⁰¹. Outre-Atlantique, Hamilton faisait ainsi de la régulation du commerce entre *states* l'une des principales fonctions de l'Etat¹⁰².

Pour Braudel, les Provinces sont « d'anciennes nations de taille inférieure, qui ont constitué ou tenté de constituer leurs marchés nationaux »¹⁰³. L'Etat élargit ce phénomène à son échelle, mais il n'y parviendra que très tard. Il faudra attendre que l'Etat central soit suffisamment fort (et avec lui les pressions du capitalisme), vers la fin du 18^e siècle, pour que les prélèvements locaux soient abolis. Ainsi, en France, Colbert échouera à constituer une union douanière des cinq grosses fermes en 1664, alors que les révolutionnaires parviendront à unifier économiquement



Carte : Les cinq grosses fermes en France, extrait de Barbiche Bernard, « Les administrations et juridictions financières », p. 360.

l'ensemble du territoire en 1790. Le mouvement d'unification du marché national sera suivi partout en Europe. Ainsi, les Pays-Bas unifieront leurs marchés en 1816, la Prusse en 1818, le Royaume-

Uni de façon complète en 1826, l'Autriche en 1827, la Russie en 1857. Ce ne sont que des exemples : la tendance est générale. Les marchés provinciaux vont disparaître, pour se fondre dans les marchés nationaux.

La construction d'infrastructures :

Le facteur déterminant de cette intégration économique est donc le résultat de la montée en puissance de l'Etat central, de sa puissance militaire. Celle-ci contraint les entités locales à se soumettre, mais elle est également la cause initiale de la construction d'infrastructures reliant les différents marchés entre eux. En effet, les routes ont, pour les chefs d'Etat, une utilité d'abord purement militaire : « l'Etat absolutiste développe les transports intérieurs pour optimiser ses mouvements de troupes en cas d'invasion »¹⁰⁴, ainsi que le déplacement de l'artillerie. Avec l'augmentation de la taille des armées, la logistique prenant une influence croissante, l'existence de routes devient vitale pour le ravitaillement des troupes¹⁰⁵. Pour Dockès, Colbert sera le premier homme d'Etat à vouloir développer les routes à des fins commerciales, tentant de connecter entre eux les centres de consommation, mais également de faire converger tous ces centres vers la capitale, Paris¹⁰⁶. La lecture des lettres qu'il adresse à Louis XIV montre cependant qu'il peine à convaincre le Roi de cette utilité, ce dernier étant obnubilé par la défense de son territoire et ses conquêtes¹⁰⁷. Les routes vont donc se construire indépendamment des raisons commerciales, mais permettre malgré tout aux circuits économiques de dépasser le cadre provincial¹⁰⁸.

Le raccordement des marchés provinciaux à la capitale (bien plus que le raccordement des marchés régionaux entre eux) se produit partout en Europe : il s'agit à la fois de favoriser le commerce intérieur et affirmer la suprématie du centre, ou parfois des centres, de pouvoir. L'expression « tous les chemins mènent à Rome » trouve une nouvelle application avec la construction étatique. Les routes françaises convergent toutes vers Paris, vers Londres en Angleterre ; dans des régions comme l'Espagne ou le Saint-Empire, où il n'existe pas d'hégémonie absolue d'une ville, le réseau reflète les rapports de force existants. Mais comme le montre Braudel, ce sont généralement les capitales qui donnent sa réalité au marché national. Ainsi, le marché anglais n'est pas uniquement né de l'union de l'Angleterre avec l'Ecosse et l'Irlande en 1707 et 1801, ni de la suppression des péages internes, mais bien « des flux et reflux de marchandises vers et à partir de Londres, énorme cœur exigeant qui rythme tout, bouleverse et apaise tout »¹⁰⁹. Enfin, les routes permettent au pouvoir central de contrôler davantage le territoire, notamment pour le prélèvement de taxes¹¹⁰.

Avec les progrès techniques, le chemin de fer « décroissance considérablement les marchés locaux en divisant les coûts de transport par quinze »¹¹¹, renforçant ainsi une intégration économique nationale. L'Angleterre est ainsi le premier pays à posséder des chemins de fer, dès 1825, suivi de la France en 1828¹¹². L'augmentation du nombre de kilomètres des chemins de fer est continue partout

en Europe jusqu'à la première guerre mondiale, avant de diminuer, suite à l'apparition de moyens de transports alternatifs¹¹³. Mais la logique militaire qui a d'abord servi d'impulsion à la construction d'infrastructures tend à diminuer. Avec l'intégration européenne, la logique économique se substitue totalement à la logique militaire : si les Etats continuent d'être compétents pour la question, l'Union vise à dépasser une situation où « [l]a plupart des réseaux routiers européens ont été développés dans une perspective nationale » afin de « construire un réseau de transport facilitant le flux de marchandises et de voyageurs entre les différents pays de l'UE »¹¹⁴.

La mise en place d'une union douanière :

Les premières douanes ne furent pas toujours établies à des fins politiques ou stratégiques¹¹⁵. Comme le montre Viner, leur origine tient généralement à des objectifs purement fiscaux, qui ne diffèrent pas des taxes internes au territoire. Mais avec l'unification politique croissante et les premières politiques mercantilistes, les marchés seront confinés aux frontières étatiques. Dès lors, l'utilisation de douanes à des fins stratégiques devint possible. Lorsque les douanes internes furent supprimées, il devint possible de distinguer économiquement l'intérieur et l'extérieur du territoire. Colbert, à nouveau visionnaire, fut le premier à songer à utiliser la douane pour développer l'industrie française au détriment de l'étrangère, et ainsi permettre l'afflux de davantage d'or sur le territoire français¹¹⁶. Partant de ces constats, Norel définit la mise en place d'une union douanière comme une « instrumentalisation des échanges extérieurs en vue de construire l'État, laquelle conduit d'un même mouvement à la création des institutions nationales du Marché »¹¹⁷. L'Etat ne construit pas le marché dans l'absolu, mais bien *son* marché, l'utilise et l'oriente pour servir ses objectifs.

Marché national et puissance :

Comme le note Braudel, « une fois constitué, le marché national est un surcroît de puissance »¹¹⁸. Et c'est précisément cette puissance qui permettra aux immenses Etats-nation de prendre le dessus sur les villes et les petits Etats. Au fur et à mesure de l'évolution des Etats, la puissance militaire est de plus en plus corrélée à la taille du marché national. Mais pour mener ses guerres, l'Etat doit construire des institutions stables, capables de lui apporter les ressources nécessaires. La construction du monopole fiscal, qui est l'un des deux « monopoles-clés » de l'Etat selon Elias¹¹⁹ est donc essentielle pour lier marché national et puissance. On note que le monopole fiscal peut être antérieur au monopole de la violence. Ainsi, Frédéric II de Prusse affirma sa domination sur ses vassaux seulement après avoir réussi à mettre en place un monopole fiscal¹²⁰.

Le monopole fiscal :

Caractéristiques de l'impôt :

Cherchant à définir ce qu'est l'impôt, Ardant livre une anecdote étonnante. Après avoir conquis le Kansou, Gengis Khan entrevoit de massacrer tous ses habitants pour laisser les terres libres aux chevaux et s'accaparer leurs richesses. Un de ses conseillers l'en dissuadera en lui montrant la supériorité des gains apportés par la levée régulière d'un tribut. On est ici face à une première caractéristique de l'impôt : il s'agit de « pillage transformé en redevance »¹²¹. Plutôt que de s'accaparer des ressources par la force et en une fois, l'imposition d'individus crée une relation qui s'inscrit dans la durée. Mais le tribut n'est pas encore un impôt, car ce dernier possède une autre particularité par rapport aux autres formes de redevances : il est payé en monnaie, plutôt qu'en travail forcé (esclavage, corvée) ou en réquisition de bien. Ce type de redevance est bien plus efficace, car ses nuisances sur la productivité sont moindres et il évite de priver les contribuables de leur outil de travail. Enfin, l'impôt possède une autre caractéristique fondamentale, commune avec toutes les autres formes de redevance. Pour Ardant, l'impôt est un « transformateur », « le transformateur de la production en puissance politique, l'intermédiaire entre la structure économique et l'Etat »¹²². C'est lui qui convertit les capacités économiques d'un territoire en ressources pour l'Etat.

La conversion des ressources économiques en ressources politiques :

Les impôts apparaissent pour la première fois à Athènes, avec la nécessité de rémunérer les militaires par le versement d'un solde (d'où le mot « soldat »), lorsque les guerres s'éternisent. À Rome, il sera davantage motivé par la présence de classes inférieures dans les armées, les prolétaires, n'étant pas capables de vivre de leurs propres ressources le temps d'une guerre. L'impôt s'affirme à nouveau comme une nécessité à partir du 14^e siècle avec l'augmentation des coûts de la guerre et des progrès technologiques, mais également du fait qu'il n'est désormais plus possible pour les rois de financer les guerres à partir de leurs ressources propres (principalement la location des terres féodales)¹²³. L'administration fiscale se développe et s'améliore parallèlement à l'augmentation des coûts militaires. Son développement devient une question vitale : « [l]e pays qui se révélait incapable de mettre sur pied une armée et une administration modernes était voué au sort de la Pologne » (qui disparaît en 1795)¹²⁴. Comme le montre Defraigne, avec l'augmentation des dépenses militaires des Etats, « [l]e processus d'intégration politique va nécessiter à son tour une intégration économique, seule manière d'extraire un maximum de prélèvements fiscaux »¹²⁵. Pour Paul Kennedy, c'est ce qui fera de l'Angleterre une puissance dominante, tandis que la France, avec son système fiscal inefficace et corrompu, sera incapable de lever autant de ressources que l'île, malgré une population plus grande et un réel potentiel industriel¹²⁶.

Les données historiques confirment le parallélisme de ces deux facteurs. Si l'on se fie aux chiffres, il peut paraître étonnant de constater que, durant la période médiévale, dans un contexte de guerre permanente¹²⁷, les dépenses militaires par rapport au PIB soient nettement plus faibles qu'aujourd'hui. Bean les estime à 1% durant cette période ; au 16^e siècle, malgré ses nombreuses guerres, les dépenses militaires comptent pour 2% du PIB, alors qu'au 18^e, elles montent drastiquement à 6, voire 12%¹²⁸. Un tel changement s'explique par le fait que « [a] state that wished to survive had to increase its *extractive capacity* to pay for professional armies or navies »¹²⁹ selon Bonney. Si la part des dépenses militaires dans le PIB est d'abord si basse, c'est parce que les chefs d'Etat ont nettement moins de ressources mobilisables. Celle-ci augmente avec le perfectionnement de l'appareil fiscal, mais nous verrons qu'elle tend à diminuer bien plus tard, de même que leur part dans le budget des Etats.

Taille du marché national et puissance :

Faiblesse militaire des villes :

Analysant la succession des hégémonies européennes, Arrighi et Silver montrent son aspect dialectique. Lorsque deux hégémons s'affrontent, le vainqueur *tend* à posséder ou bien davantage de puissance que son prédécesseur, ou bien à posséder de nouveaux attributs de puissance. Cette « dialectique » est illustrée par le schéma suivant¹³⁰ :

Figure 1. – Schéma d'évolution du capitalisme mondial

Organisation gouvernementale dominante	Type de régime/cycle		Coûts internalisés			
	extensif	intensif	Protection	Production	Transaction	Reproduction
État-monde						
		US	oui	oui	oui	non
	britannique		oui	oui	non	non
État-nation						
		hollandais	oui	non	non	non
	génois		non	non	non	non
État-cité						

On remarque que ce sont longtemps des villes qui ont joué le rôle de puissances hégémoniques. Venise, Gênes et Amsterdam bâtiront leur puissance sur le commerce. Mais pour Braudel, ces villes

sont des lieux de domination économique, et non pas politique¹³¹. L'affirmation de l'Etat par rapport aux villes montre que l'accumulation de richesses seule ne suffit pas, quand bien même elles permettent de s'acheter la protection de mercenaires (ce que fait Venise), ou d'un autre Etat (comme le fait Gènes). Comme le montrent Arrighi et Silver, Amsterdam prendra l'avantage par rapport à Gènes en créant une union politique avec le reste des Provinces-Unies, ce qui lui permet de ne pas avoir à acheter totalement sa protection, de disposer de forces armées en nombre, même si le recours aux mercenaires reste important¹³². L'union politique hollandaise crée également un début de marché national, mais qui reste secondaire face aux ressources issues du commerce. Lorsque la puissance commerciale hollandaise commence à diminuer, le pays est contraint de diminuer d'autant sa puissance militaire et politique¹³³. La domination des Provinces-Unies est donc un entre-deux, une période transitoire entre l'époque de la domination des villes et celle des Etats, du fait de la suprématie absolue d'Amsterdam.

Avantages conférés par un marché national :

La taille « politique » d'un territoire n'est pas forcément une garantie de sa puissance. Les forces centrifuges peuvent le détruire, et les coûts du maintien de la cohésion, le ruiner. Il en est de même au niveau de la taille « économique » d'un Etat : longtemps, les villes tireront profit d'un territoire minuscule, mais au dynamisme très poussé, leur permettant de se focaliser sur les tâches les plus lucratives. À l'inverse, pour Braudel, la France est longtemps « victime de son gigantisme »¹³⁴, qui favorise l'autonomie économique locale de Provinces, de bourgs et des nombreux isolats. Il en va de même pour tous les autres Etats. Les coûts de transport sont tellement élevés que les marchandises circulent peu. Mais cette situation n'est valable que pour un temps historique donné. En s'unifiant, les marchés nationaux feront perdre leur avantage aux cités-Etats. En connectant les différents territoires entre eux, les gouvernements centraux vont avoir à leur disposition des ressources financières provenant de toutes les parties de leur royaume¹³⁵.

Ces ressources vont finalement excéder les ressources des villes. Comme le montre le schéma d'Arrighi et Silver, l'avantage de l'Angleterre, et, par la suite, des Etats en général, tient à son *internalisation* des coûts de production. Tilly montre que durant l'époque de la domination des villes, « le point fort n'était pas tant la taille que la position centrale dans le circuit européen de commerce, de production et d'accumulation de capital »¹³⁶. Cette logique continue de s'appliquer pour Amsterdam et Londres, qui bénéficient de la transition progressive du flux des échanges commerciaux du sud vers le nord-ouest de l'Europe. Mais avec la création d'un marché national, les décideurs politiques anglais vont avoir à leur disposition d'immenses ressources supplémentaires qu'ils pourront utiliser à des fins stratégiques. Par l'existence de son marché national et de tous les avantages qu'il entraîne, « l'Angleterre », écrit Braudel, « s'est finalement révélée un rival

infiniment supérieur à la petite Hollande »¹³⁷. Selon Gerbet, c'est à cette époque que « les frontières politiques s'affirmèrent et devinrent aussi des frontières économiques »¹³⁸. Lorsque de nouveaux Etats sont créés, à partir de cette période, on observe alors que l'intégration politique cesse de précéder l'intégration économique : les deux vont de pair. Il n'est donc plus juste de dire que, dans le cadre de la construction des Etats, « economic unification has followed rather than preceded political unification »¹³⁹, comme l'affirme Gilpin.

L'hégémonie des Etats sur les villes :

La fin de l'hégémonie amstellodamoise représente donc une rupture essentielle : désormais, les villes ne sont plus potentiellement capables d'assumer le rôle d'hégémon. Celles-ci tendent à être englobées, absorbées par les Etats, ou encore à se transformer en Etat elles-mêmes¹⁴⁰. C'est la captation de capital à une échelle élargie qui s'avère déterminante : les Etats ont en leur possession davantage de richesses, qu'ils utilisent ensuite pour augmenter leur puissance militaire, laquelle sert à augmenter leurs territoires et/ou à capter davantage de richesses au moyen de la colonisation. Les villes, elles, ne seront pas capables d'entreprendre une colonisation à large échelle. Leurs rares colonies (principalement des îles ou des comptoirs) sont surtout utilisées pour leur place stratégique dans les réseaux de commerce, et seront perdues au fur et à mesure de leur déclin.

L'hégémonie anglaise marque donc un tournant par rapport à la période de l'hégémonie des villes. L'hégémonie américaine est la continuation de cette logique, reproduisant les tendances qui s'étaient amorcées avec l'Angleterre, mais à une échelle élargie. Les Etats-Unis vont petit à petit rattraper la productivité anglaise et développer leur marché intérieur. Si l'Angleterre (avec une population de 67,6 millions de personnes) voulait aujourd'hui retrouver son hégémonie et supplanter les Etats-Unis (peuplés de 325,7 millions d'habitants), il devrait avoir un PIB par habitants et une productivité près de 5 fois plus élevés que les standards américains¹⁴¹. Peden montre ainsi que le déclin anglais fut d'abord lié à des problèmes économiques, et non à des raisons d'ordre militaire. Face aux deux « grands », « [the maintenance of armed forces, and the production of armaments, could no longer be allowed to harm the health of Britain's internal economy or the success of her export trade »¹⁴². La concurrence chinoise, mais également celle d'immenses pays émergents comme le Brésil ou l'Inde, s'inscrivent dans la continuation de cette logique : le pays n'a qu'à rattraper le niveau de productivité des pays plus développés pour les dépasser. Les conclusions d'Arrighi et Silver semblent se vérifier : les hégémons se rapprochent toujours plus du modèle de l'« Etat-monde »¹⁴³ car les concurrents pour la domination doivent être « plus puissants, à la fois sur le plan militaire et financier, que le complexe gouvernemental et commercial encore dominant »¹⁴⁴.

Cette tendance à l'agrandissement ne concerne pas que les Etats hégémoniques. Ainsi, Tilly distingue trois modèles étatiques qui prédominaient par le passé : les cités-Etat, focalisées

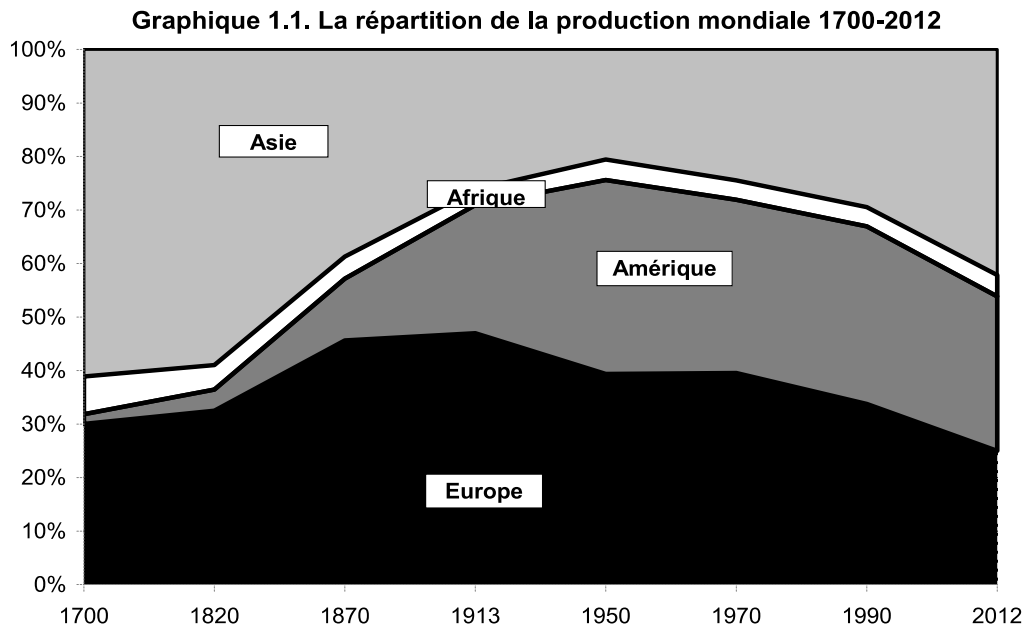
davantage sur la production de richesses que sur les conquêtes militaires ; les empires, exacts opposés des cités-Etat, car contrôlant de larges territoires au moyen de forces militaires vastes, mais à l'économie et au système fiscal faibles ; l'Etat-nation, lui, se situerait entre ces deux extrêmes, et se serait affirmé par rapport aux deux autres modèles car utilisant dans de meilleures proportions la contraintes et le capital. Une entité politique appartient donc à l'une ou l'autre de ces catégories en fonction de la proportion de ressources allouées à la production de richesse ou de moyens de contrainte. Or, pour Paul Kennedy, cette tripartition n'a pas disparu. Comme les Etats-ville auparavant, les « Etats marchands »¹⁴⁵ comme la Suisse, Hong Kong, la Suède ou l'Autriche cherchent à maintenir leurs dépenses militaires à un niveau le plus bas possible en étant ainsi tournés vers la production de richesse. De même, ce qu'il nomme les « Etats militarisés »¹⁴⁶ maintiennent un haut niveau de dépenses militaires (selon lui, un Etat tombe dans cette catégorie, à partir du moment où il consacre plus de 10% du PNB à la défense). L'auteur vise particulièrement l'URSS, dont les dépenses militaires élevées assurent le contrôle d'un territoire gigantesque, au détriment des investissements économiques. Dans les analyses de Paul Kennedy, on remarque un élargissement de toutes les catégories de Tilly : les empires ont une capacité de contrôle plus forte et sur des territoires plus larges (capables désormais de lever un impôt plutôt qu'un tribut (voir en ce sens l'annexe 3). Les cités-Etats, elles, sont devenues des « Etats marchands », et on assiste à l'apparition de certains Etats-nation devenus tellement larges qu'ils se rapprochent de « l'Etat-monde » d'Arrighi et Silver.

Deuxième partie : l'intégration supranationale :

Le déclin relatif européen et la puissance militaire :

Comme le montre Santander, après une domination incontestée de plusieurs siècles, « la place de l'Europe s'affaiblit du fait de son amenuisement démographique, économique et militaire »¹⁴⁷. L'Europe, dans son ensemble, n'a pas progressé aussi vite que les Etats-Unis, le Japon, et elle se voit aujourd'hui rattrapée par des marchés dits « émergents » : son déclin est « relatif »¹⁴⁸. Ainsi, en juillet 2018, *Le Monde* s'étonnait que l'Inde dépasse la France en termes de PIB, malgré le fait que cette dernière « n'avait pourtant pas démérité en 2017 » au niveau économique¹⁴⁹. La conclusion de l'article est que, malgré de bonnes performances économiques en France, l'industrie indienne est « [p]ortée par l'industrie manufacturière et la demande de ses 1,34 milliard de consommateurs », alors que le PIB par habitant y est 20 fois inférieur à celui de la France.

Prenant davantage de recul, certaines analyses montrent qu'un phénomène de longue durée est à l'œuvre, et, de par son influence, les performances économiques du moment importent peu. Il s'agit de l'égalisation de la productivité dans les différentes régions du monde. Piketty montre ainsi que les taux de productivité exceptionnels de l'Europe durant la Révolution industrielle vont progressivement être rattrapés partout dans le monde. Avec l'égalisation de la productivité par habitant au niveau mondial, les Etats européens se trouvent désavantagés, relativement aux Etats plus grands, d'abord les Etats-Unis, puis le Japon, et aujourd'hui la Chine et les pays émergents. Cette tendance accompagne la diminution progressive de la concentration industrielle en Europe. Ainsi, à son apogée, le Royaume-Uni concentrait 22,9% de la production industrielle mondiale en 1880, pour tomber à 10,7% à la veille de la seconde guerre mondiale, tandis que, pour la même période, les Etats-Unis passeront de 14,7 à 31,4%. La tendance est moins marquée pour des pays comme l'Allemagne, mais la tendance générale est une augmentation des indices de production industrielle mondiaux aux Etats-Unis et dans le reste du monde plus élevée qu'en Europe, à l'exclusion de l'URSS (voir annexe 4).



Graphique extrait de Piketty Thomas, Le Capital au XXIe siècle

La part de la production européenne dans la production globale va donc diminuer progressivement, facteur renforcé par une baisse de sa population relative au reste de la population mondiale (voir annexe 5). La croissance mondiale est de moins en moins concentrée en Europe, de même que la part de l'Europe dans les exportations mondiales¹⁵⁰. Ainsi, l'Europe de l'Ouest comptait pour 64,4% des exportations mondiales en 1870. La diminution est constante, jusqu'à l'après 1945, où elles chutent à 41%¹⁵¹. En 1919, l'Europe est rattrapée par les USA¹⁵², tandis que l'URSS affirme sa domination à l'est. La tendance ne s'inverse pas après la seconde guerre mondiale : le PIB des CEE compte encore pour 26% en 1960, mais descend à 22,5% en 1980. Malgré les élargissements européens et le passage de 9 Etats-membres en 1980 à 28 aujourd'hui, le PIB de l'Union est de 21,7% en 2016¹⁵³.

Un mouvement parallèle : le déclin militaire relatif :

Parker a montré l'augmentation des dépenses militaires durant la phase de construction étatique. Or, le mouvement décrit par Parker continue en réalité bien après la « révolution militaire ». Ainsi, selon Mathias, « l'augmentation d'échelle des dépenses militaires est une des rares constantes de l'histoire »¹⁵⁴. L'augmentation du personnel des forces armées est un indicateur intéressant. De 1816 à 1914, les effectifs militaires doublent pour l'Angleterre et la Russie, sont multipliés par près de sept pour la France et l'Allemagne et par plus de 10 pour les Etats-Unis (voir annexe 6). La tendance se poursuit durant la guerre froide et au-delà (jusque 1995¹⁵⁵). Si les effectifs des armées européennes augmentent en termes absolus, ils diminuent pourtant en termes relatifs face aux armées américaines et russes. En 2016, le personnel militaire de la France est de 306.100 hommes, tandis que celui des Etats-Unis est de 1.348.400 hommes, et le personnel russe de 1.454.000¹⁵⁶. Comment expliquer ce phénomène ?

La première partie de ce travail a montré le rapport entre la « taille économique » et la puissance militaire, rapport médié par la voie de l'impôt. Cette logique ne cesse pas de s'appliquer. En voyant leur « taille économique » diminuer relativement au reste du monde, les Etats européens vont être incapables de maintenir leur hégémonie, jusqu'à se retrouver eux-mêmes subordonnés aux nouvelles grandes puissances. Pour se maintenir au niveau militaire d'un Etat économiquement plus fort, l'Etat plus faible doit consacrer une part plus élevée de son budget et de son produit national à la Défense. Peden en fait la cause principale du déclin britannique. En 1955, pour se mettre au niveau des USA en termes de dépenses militaires, l'Angleterre devrait dépenser entre 46,6 et 65,6% de son PIB dans la défense¹⁵⁷ (voir annexe 7). Or, le gouvernement considère les dépenses courantes comme étant déjà trop élevées. Le gouvernement Churchill établit alors un « super-priority program » afin de se focaliser sur les dépenses les plus importantes, mais surtout redynamiser l'économie anglaise, condition du maintien d'une certaine influence. En effet, la sécurité britannique, à cette époque, « depended first and foremost on the health of her internal economy and on the success of her exports. Without these, military power could not be supported in the long run »¹⁵⁸. Cette décision, prise en 1956, marque, selon Peden, la reconnaissance de la fin du statut de grande puissance dont bénéficiait la Grande-Bretagne. La situation est encore plus critique pour les autres Etats européens. La France, au sortir de la guerre, a un budget militaire près de 12 fois moins élevé que celui américain, et 14,5 fois inférieur au Soviétique. Lorsque Monnet défend le projet d'Europe de la défense en affirmant à Pleven qu'avec une armée commune « nous ririons alors de la crainte qu'aujourd'hui nous inspire la Russie »¹⁵⁹, il exagère très largement : une intégration totale des armées des pays de la CECA ne permettait d'atteindre qu'un peu plus du quart des dépenses soviétiques (voir annexe 8).

Les Etats européens rencontrent désormais le même problème que la Hollande et les villes potentiellement hégémoniques avaient rencontré face l'Angleterre : ils sont incapables de soutenir des dépenses militaires des géants qui se dressent face à eux. La taille des marchés nationaux soviétique et américain leur confèrent des ressources infiniment supérieures à celles des Etats européens. Henri Hauser remarquait déjà cette tendance en 1905 : l'apparition d'Etats de taille continentale diminue la puissance relative de l'Europe, et pousse la « balance of power » à s'exercer désormais à une échelle mondiale, plutôt qu'intra-européenne. Comme l'affirmait Elias, les équilibres de puissance se jouent désormais à un niveau extra-continental plutôt qu'intra-continental. Hauser l'avait compris très tôt : « ce qu'une diplomatie vieillotte appelle encore "le concert européen" (...) devient le concert mondial »¹⁶⁰.

Gains potentiels d'une intégration militaire européenne :

Au regard de la taille du marché intérieur européen et de son expansion, l'Union Européenne est devenue la seule entité politique qui, à ce jour, pourrait égaler les Etats-Unis en termes militaires, ce qui est impossible pour les Etats pris individuellement. Le niveau de dépenses actuel des pays de l'Union Européenne atteint 249 milliards de dollars, et en augmentant les budgets alloués à la Défense au niveau des Américains (qui sont d'un peu plus du double), l'Europe parviendrait à égaler les 661 milliards consacrés à la Défense aux Etats-Unis, mettant fin à l'asymétrie militaire qui existe entre les deux entités. De même, la Russie, avec ses 69 milliards de dollars de dépenses militaires, verrait l'asymétrie qui existait vis-à-vis de l'Europe durant la Guerre froide se renverser, et ainsi se réaliser les affirmations de Monnet. En termes d'investissements militaires, l'Union Européenne est également loin devant tous les pays émergents, devancée par les seuls Etats-Unis¹⁶¹. Pour ces raisons, certains auteurs voient en l'Europe, de façon sans doute exagérée, la deuxième puissance mondiale¹⁶². Mais il semble plus difficilement contestable qu'elle constitue désormais l'un des trois grands pôles de la géopolitique mondiale, avec la Chine et les Etats-Unis¹⁶³.

Mais comme le montre Santander, la différence entre la défense européenne et celle de ses concurrents n'est pas d'ordre quantitatif, mais bien qualitatif¹⁶⁴. La défense et les choix stratégiques restent entre les mains des Etats membres. Dès lors, « [t]he sum total of the EU-28's material capacities is therefore seen by emerging countries more as a statistical abstraction than a geopolitical reality »¹⁶⁵. L'idée d'une Europe-superpuissance reste donc de l'ordre de la théorie¹⁶⁶. Malgré tous ces gains potentiels, malgré la possibilité de devenir une grande puissance, cette intégration militaire est toujours restée moins poussée que l'intégration économique. S'agit-il là d'une première rupture par rapport à l'intégration étatique ?

La relation avec les Etats-Unis : une absence de dilemme de sécurité militaire :

La première partie de ce travail s'est attachée à montrer que le dilemme de sécurité avait été le moteur de la construction étatique et de l'élargissement des Etats. Tout comme pour la construction étatique, les motivations militaires ont bien été présentes dès les débuts de la construction européenne. Selon Defraigne, les Etats-Unis vont défendre l'insertion de l'Allemagne dans des structures économiques et politiques communes européennes afin d'empêcher un nouveau conflit militaire, le retour du protectionnisme. Ils vont également défendre le réarmement de l'Allemagne pour contrer la menace communiste¹⁶⁷. C'est en ce sens que le secrétaire d'Etat Dean Acheson déclarait en 1950 « je veux des Allemands en uniforme pour l'automne prochain ». Comme le déclarait Pleven, afin d'empêcher « la résurrection du militarisme allemand »¹⁶⁸, le projet de Communauté Européenne de Défense prévoit « [u]ne armée européenne rattachée à des institutions politiques de l'Europe unie »¹⁶⁹. Si le projet échoue du fait du refus de la France de voter le traité,

l'Allemagne était également très réticente face au projet¹⁷⁰. De plus, comme le note François Roth, rien ne garantissait qu'il devait mener à la création d'une véritable armée européenne.

La Défense européenne se fera donc au sein de l'Alliance Atlantique. Ainsi, le Traité sur l'Union Européenne reconnaît, en son article 42, une subordination de la défense européenne à celle du Traité de l'Atlantique Nord. Selon le traité, la politique de l'Union en matière de défense « respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord »¹⁷¹ pour les Etats qui y adhèrent, et l'Otan « reste, pour les États qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre »¹⁷². Pour ces raisons, Saucedo s'interroge sur la relation de dépendance que cet article fait peser sur la politique de défense européenne (PESD). Sans réelle politique autonome, l'Europe resterait, selon lui, dans un statut périphérique, sans réellement contester la position de centre tenu par les Etats-Unis au sein de l'ensemble euro-atlantique »¹⁷³. Roth va dans le même sens : les Etats-Unis vont profiter de leur supériorité au sein de l'Otan, mais également de la division des Européens pour les placer « faute de moyens propres dans une situation subordonnée »¹⁷⁴. Cela confirme les affirmations d'Elias, pour qui les Etats européens courent le risque de passer au rang de vassal des Etats-Unis s'ils ne s'unissent pas pour réduire l'asymétrie existante¹⁷⁵. Mais comme le montre Maury, les Etats-Unis ne posent pas à l'Europe un dilemme de sécurité militaire. L'intégration militaire européenne ne lui paraît pas, dès lors, « adapté[e] à la nouvelle forme de compétition, avant tout économique, qui oppose les Européens aux Etats-Unis et au Japon », d'autant plus que le dilemme de sécurité militaire venant de l'Est a disparu avec l'URSS¹⁷⁶. Maury écrit en 1996, et est sans doute trop optimiste, mais rappelons que les dépenses militaires russes sont aujourd'hui près de 10 fois moins élevées que celles américaines. De façon bien plus marquante, nous pouvons observer que la France a un niveau de dépenses à elle seule presque aussi élevé que celui Russe : 57,8 milliards de dollars en 2017 contre 66,3 pour la Russie. On observe également que si elle consacrait la même part de son PIB à la défense que la Russie (soit un peu moins du double), la France dépasserait largement le niveau de dépenses russes, avec 108,5 milliards de dollars¹⁷⁷. Il s'agit là *a priori* d'une continuation par rapport au processus d'intégration étatique. Etant donné que des Etats européens sont capables de faire face individuellement au niveau de dépenses militaires russe, l'Europe se trouve sans dilemme de sécurité militaire posé à une échelle supérieure, et ainsi privée du moteur historique qui avait motivé l'intégration étatique.

Importance croissante du facteur économique dans la guerre :

Comment expliquer qu'un Etat comme la France puisse maintenir un niveau de dépenses militaires plus élevé que celui Russe ? Pour le Stockholm International Peace Research institute, les causes sont économiques : les sanctions occidentales vis-à-vis de la politique russe en Ukraine, mais

également le faible coût des hydrocarbures ont mené le pays à revoir ses dépenses et la modernisation de ses armements à la baisse¹⁷⁸. On voit ici une illustration du lien direct qui existe désormais entre économie et pouvoir militaire. On a pu voir l'évolution de ce lien dans la première partie de ce travail. Avec la concentration des territoires dans un nombre toujours plus petit d'entités politiques, un mouvement parallèle s'est développé : l'importance croissante du facteur économique pour la puissance militaire. Ainsi, les premières guerres étaient financées par les ressources propres du seigneur, avant que ne se développent les impôts et le paiement d'un solde régulier aux militaires. Parker montre qu'avec l'apparition de la *trace italienne* la guerre « had become as much a test of financial strength as of military power »¹⁷⁹. Les guerres deviennent plus « froides », pouvant être gagnées sans qu'un seul coup de feu soit tiré (Parker donne ainsi l'exemple du siège espagnol de Breda en 1624, où aucun échange armé n'a eu lieu)¹⁸⁰. C'est également la période des pratiques mercantilistes, pour lesquelles « wealth is an absolutely essential means to power, whether for security or for aggression », mais « power is essential or valuable as a means to the acquisition or retention of wealth »¹⁸¹, témoignage d'une relation qui s'est renforcée.

Ce rapport va continuer d'évoluer, et l'économie intérieure devient un facteur encore plus important qu'auparavant pour la puissance militaire, du fait des avancées technologiques de la Révolution Industrielle. Comme le montre Kennedy, à cette époque, « [a]ssociée à la science et à la technologie, la productivité industrielle devient une composante de plus en plus cruciale de la puissance nationale »¹⁸². Le nombre d'hommes enrôlés cesse définitivement d'être un facteur déterminant de la puissance militaire, si les armes développées par l'Etat ne sont pas suffisamment puissantes¹⁸³. Kennedy montre ainsi que les armements tendent à être de plus en plus coûteux et produits en quantités toujours plus réduites¹⁸⁴. L'investissement dans le développement de nouvelles armes, ou la capacité économique de se les procurer gagnent en importance, mais ce n'est pas le seul facteur déterminant. Les guerres deviennent de plus en plus des guerres d'usure, s'étalant dans la durée, où le perdant est celui qui n'est plus capable de maintenir ses dépenses militaires. La première guerre mondiale est, pour Kennedy, le paroxysme de ces tendances, la victoire ayant été déterminée par le fait que « l'un des camps a bénéficié, surtout après 1917, d'une nette supériorité en forces productives »¹⁸⁵.

Les analyses de nombreux auteurs, particulièrement les néoréalistes, montrent que ces deux facteurs (développement de l'économie intérieure et « économisation » de la guerre) vont être renforcés par la découverte de l'arme nucléaire. Comme le montre Waltz, cette dernière promet « security and independence at an affordable price » aux nations plus avancées technologiquement¹⁸⁶. Les armes nucléaires rendent ainsi l'accumulation de pouvoir par la conquête moins probables, voire impossibles lorsqu'elles concernent un Etat nucléaire¹⁸⁷. Les guerres sont ainsi destinées à être

encore plus « froides » et économiques que par le passé, au moins entre grandes puissances. Comme le montre James, avec la Guerre froide, « the intensely sharp competitive *preparation* for war by the nations is the real war, permanent, unceasing; and that the battles are only a sort of public verification of the mastery gained during the « peace » interval »¹⁸⁸. Waltz et Tilly montrent ainsi que, par le passé, les grandes puissances tendaient à être celles s'affrontant le plus entre elles. Ce rapport s'est inversé, et les guerres conventionnelles (« chaudes ») sont reléguées à la périphérie : « waging war has increasingly become the privilege of poor and weak states »¹⁸⁹.

Une « économisation » des relations interétatiques ?

Comme le montre Delmotte, dans l'analyse d'Elias, la mise en place d'un monopole de la violence « renforce les contraintes d'abord socialement et spontanément imposées aux pulsions agressives sous l'effet du développement accru des interdépendances, notamment économiques »¹⁹⁰. Cette tendance à « l'économisation » des relations interindividuelles qu'Elias avait mise en avant se produit-elle également pour les Etats ? Pour Elias, sans monopole global de la violence, la réponse est forcément négative¹⁹¹. Pourtant, pour Linklater, les observations d'Elias « failed to recognize the extent to which the nuclear revolution had introduced the « functional equivalent » of a monopoly of power »¹⁹². Cette analyse était sans doute vraie jusqu'au développement de défenses balistiques capables de se protéger d'une frappe nucléaire. Des Etats comme la France sont ainsi contraints de devoir améliorer à nouveau leurs armements pour que leur force de dissuasion reste crédible¹⁹³. Si l'on compare ce dilemme de sécurité, il n'est pas différent de celui posé par le développement de l'artillerie ou de la *trace italienne*, si ce n'est par l'ampleur des ressources économiques et des capacités techniques en jeu.

Cependant, si les dépenses militaires n'ont jamais cessé d'augmenter en termes d'échelle¹⁹⁴, leur part dans le budget national n'a cessé de diminuer. Selon Tilly, le fait que le revenu national grandisse plus vite que les dépenses militaires est une tendance lourde de l'histoire¹⁹⁵. Avec la montée en importance de l'économie pour soutenir la guerre, Kennedy montre que les dépenses militaires sont de plus en plus perçues comme des dépenses à court termes, tandis que les dépenses économiques pour stimuler l'économie sont de l'ordre de dépenses à long termes. Pour Kennedy, cette idée est érigée au rang de dogme par le libéralisme, lequel postule que comme les dépenses militaires « n'augmentent pas la richesse nationale comme le ferait une usine ou une ferme, on doit les maintenir au plus bas niveau compatible avec la sécurité nationale »¹⁹⁶. On retrouve déjà cette affirmation avec virulence chez Smith, qui affirme que l'ensemble des militaires « sont autant de travailleurs non productifs. Ils sont les serviteurs de l'État, et ils sont entretenus avec une partie du produit annuel de l'industrie d'autrui »¹⁹⁷. Les militaires « ne produisent rien en temps de paix, et

(...) en temps de guerre, ne gagnent rien qui puisse compenser la dépense que coûte leur entretien »¹⁹⁸.

L'Angleterre paiera cher une application trop rigoureuse de ces principes, assistant impuissante à la montée de la Prusse lors des défaites successives de l'Autriche et de la France en 1866 et 1870 (et ce ne sont là que deux exemples parmi d'autres). Mais l'analyse de Smith anticipe la tendance générale qui s'amorce : les effectifs et les budgets militaires moyens ne cessent de diminuer. Ainsi, si les dépenses militaires absolues. Depuis les années 60, cette tendance s'est fortement accélérée, les budgets militaires moyens passant de 6% à 2,2% du PIB dans le monde (annexe 9). Etant donné que des dépenses militaires trop élevées peuvent nuire à la croissance économique, Kennedy montre que la puissance d'un Etat s'en retrouverait diminuée d'autant à long terme. En investissant dans sa défense plutôt que dans son économie, l'Etat se prive, à nouveau à long terme, de rentrées fiscales plus importantes. Les Etats se trouvent donc face à « un problème d'équilibre entre la sécurité à court terme apportée par de grandes forces armées et la sécurité à plus long terme apportée par l'augmentation de la production et du revenu »¹⁹⁹. Ainsi, selon Maury, à long terme, « l'Etat guerrier subit un appauvrissement relatif par rapport à ses concurrents, qui lui interdit de conserver son rang de puissance militaire »²⁰⁰ et « [l]a diminution relative de la puissance économique ne permet plus alors de financer les dépenses stratégiques »²⁰¹.

Le passage au second plan du pouvoir militaire par rapport à l'intégration économique :

En 1971, alors que les Etats-Unis faisaient face aux coûts grandissants de la guerre du Vietnam et que s'annonce la fin de la parité or-dollars, Nixon déclarait qu'il existait désormais cinq groupes de pouvoir mondiaux : l'Europe occidentale, l'URSS, la Chine, le Japon et les USA. Il justifiait leur domination par leur pouvoir économique : « comme la puissance économique sera la clé des autres formes de pouvoir, ils détermineront l'avenir du monde et les voies nouvelles qu'il empruntera »²⁰². Si cette affirmation est purement discursive, au vu du contexte politico-économique de l'époque, on a pu voir sa pertinence dans les chapitres précédents. Les rapports entre l'économie et le militaire ont vu l'importance du facteur économique croître, jusqu'à se retrouver sur un pied d'égalité. Alors que pour le mercantilisme « l'argent est le nerf de la guerre »²⁰³, les dépenses militaires se retrouvent soudain érigées au rang de coûts. Ce changement se matérialise dans l'inversion des parts budgétaires consacrées à l'économie par rapport à celles militaires. D'un budget étatique qui était, nous l'avons vu, entièrement tourné vers la guerre aux origines de la construction étatique, ce dernier se retrouve réduit à 8,1% du budget total (voir annexe 10). Mais il s'agit là de la moyenne mondiale, ces budgets étant beaucoup plus élevés en moyenne dans les pays asiatiques ou africains. À l'inverse, les Etats de l'Union Européenne ne consacrent en moyenne que 4,2% de leur budget

national à la défense. Peut-on dès lors continuer de parler de « high politics » si l'on n'y consacre qu'un « low budget » ?

L'intégration étatique répondait, on l'a vu, à un dilemme de sécurité militaire, lequel dictait la forme de l'intégration politique, laquelle était avant tout militaire, et, en second lieu, économique. Or, aujourd'hui, on observe que l'intégration de l'Europe ne répond pas à un tel dilemme sécuritaire. Le dilemme de sécurité serait-il devenu un dilemme de sécurité *économique* ? Il y aurait dès lors une continuation entre l'intégration étatique, motivée avant tout par des raisons de sécurité militaire, et l'intégration supranationale, répondant à une nécessité de sécurité économique. Ainsi, lors de la séparation de l'Ukraine, une partie du pays s'est retrouvée intégrée économiquement à l'Union, tandis que la Russie intégrait militairement la Crimée. L'Ukraine constitue un cas rare de territoire où se sont affrontées deux entités politiques de types différent, chacune possédant sa logique propre.

Pour Gilpin, la question est donc tranchée : « [e]conomic regionalism is (...) driven by the dynamics of an economic security dilemma »²⁰⁴. Malheureusement, Gilpin ne livre pas de véritable analyse de la question, ni de sources empiriques, même si la formule reste intéressante. Le chapitre suivant s'attache à la vérification de cette affirmation, avec comme point focal la question de savoir si la « dynamique de l'Occident » se poursuit bien sur le plan économique, ou s'il existe une véritable rupture.

L'élargissement des frontières économiques :

Avec la construction européenne, les frontières économiques vont passer d'une échelle provinciale à une échelle nationale, puis continentale. Braudel disait déjà des Provinces qu'il « semble que l'on puisse voir dans le destin de l'espace provincial, *mutatis mutandis*, une préfiguration, un doublet du destin national et même international »²⁰⁵. Ce chapitre se focalise sur l'intégration économique au niveau des frontières commerciales, soit comment les frontières économiques dressées entre les Etats européens finissent par disparaître et se tourner progressivement vers l'extérieur.

Frontières étatiques et frontières économiques :

Nous avons vu qu'au cours du processus de construction étatique, la relation entre frontières économiques et politiques ont évolué. Les frontières étatiques ont d'abord été plus larges que celles économiques. Au fur et à mesure que l'Etat s'affirme par rapport aux Provinces, leur autonomie politique décroît alors que s'accroissent les capacités de monopolisation de la violence du pouvoir central. Mais elles conservent longtemps une certaine autonomie économique. Ce phénomène tend à diminuer avec le temps, et les frontières économiques finissent par devenir des frontières nationales à partir du 19^e siècle. Or, avec l'Union Européenne, le mouvement se renverse : les frontières

économiques deviennent plus larges que celles des Etats. Pour certains théoriciens libéraux, il s'agit de la preuve du triomphe des forces du marché sur celles de l'Etat²⁰⁶. Or, comme le montrent Dumont et Verluise, « [l]e marché intérieur européen constitue une incontestable réalisation politique »²⁰⁷.

Dumont et Verluise montrent ainsi comment cet espace économique-politique n'est cependant pas uniformisé ; il est, selon les cas, plus large ou plus petit que l'ensemble des pays de l'Union Européenne. Ainsi, l'union monétaire est plus petite que l'espace de l'Union Européenne, ne comprenant que 19 Etats-membres. À l'inverse, l'Espace Economique Européen est plus large que celui de l'Union Européenne, comprenant les Etats de l'Union et ceux de l'AELE, moins la Suisse ; en ce qui concerne la liberté de circulation des personnes, l'espace Schengen est tantôt plus large que celui de l'Union (car incluant les pays de l'AELE), tantôt plus réduit (le Royaume-Uni et l'Irlande n'en sont pas membres, la Roumanie la Bulgarie et la Croatie demandent l'adhésion). Les Etats ont eux aussi fait face à ces exceptions, mais dans un sens inverse. Comme on a pu le voir, les Provinces ont longtemps possédé leur propre monnaie et leurs propres règles quant à la circulation des biens et des personnes. Les frontières économiques sont ainsi devenues plus larges que celles des Etats eux-mêmes (voir annexe 11).

Des frontières économiques supranationales :

Création de commerce et détournement de commerce :

Dans *The customs union issue*, Jacob Viner développe un cadre d'analyse qui continue aujourd'hui d'être l'un des piliers de l'analyse économique du régionalisme. Son analyse part du questionnement suivant : comment expliquer qu'à la fois protectionnistes et partisans du libre-échange parviennent à s'accorder sur l'intérêt de créer une union douanière²⁰⁸? Selon lui, cela s'explique par le fait que d'un côté, l'union douanière *crée* du commerce, mais en même temps entraîne une *dévi*ation de celui-ci au profit des membres.

La création de commerce a lieu lors de la suppression de tous les types de barrières entre un groupe d'Etats. Plus l'union économique est forte, plus il y aura de commerce créé. Cette « création de commerce » permet de dépasser une division du travail qui prévalait auparavant au niveau national, et ainsi, selon les théories classiques de l'avantage comparatif, de produire de façon plus efficiente. Mais en abaissant les tarifs douaniers pour les membres de l'union, ceux-ci se retrouvent avantagés par rapport aux Etats exclus de l'union économique. Ainsi, un bien auparavant compétitif se retrouve « artificiellement » déclassé, au profit de biens produits au sein de l'union. Lorsqu'il y a détournement de commerce, l'union d'Etats reproduit les mêmes frontières et discriminations qui existaient auparavant à l'échelle purement nationale²⁰⁹. Dans ce dernier cas, la cause « protectionniste » sort gagnante, car elle permet à un Etat moins efficace auparavant d'être

soudainement plus compétitif que les Etats exclus de la zone économique. Partisan du libre-échange, Viner soutient les unions douanières (il est plus ambigu pour les traités de libre-échange) si elles servent davantage le libre-échange que le protectionnisme. Pour cela, il suffit de mesurer si la création de commerce est supérieure au détournement de commerce. On l'observe en quantifiant les biens qui sont désormais achetés au niveau international plutôt que local, et sans se faire au détriment des Etats exclus de l'union douanière.

L'« effet frontière » des Etats sur le commerce :

Certains auteurs vont pointer le manque de recul historique des analyses de Viner, et de ce fait que le biais qui en découle. Triffin montre ainsi que les marchés nationaux sont analysés comme existant naturellement, comme des variables indépendantes, alors qu'ils créent eux aussi de la diversion de commerce. Lorsque les Etats éliminent les barrières intérieures au commerce, ils créent une diversion de commerce par rapport au reste du monde. C'est sur base de ce constat que McCallum en est venu à analyser ce qu'il nomme « l'effet frontière », soit l'effet d'une frontière politique sur le commerce entre des régions géographiquement proches, mais appartenant à des Etats distincts. Ses résultats sont impressionnants : les Provinces canadiennes commercent 22 fois plus entre elles qu'elles ne le feraient avec un Etat américain dans un « borderless world »²¹⁰, malgré la proximité géographique très grande qui existe entre les centres économiques canadiens et américains (voir annexe 12).

Le tableau suivant mesure ainsi « l'effet frontière » sur le commerce entre les USA et le Canada²¹¹ :

	<i>Borderless world</i>	Monde réel
Commerce interprovincial	4%	23%
Commerce intraprovincial	44%	44%
Commerce international	52%	33%
Total	100%	100%

L'intérêt de l'étude de McCallum est de montrer que de l'Etat et les régions, supra ou sous-nationales, obéissent à des degrés divers d'intégration économique. Plus cette intégration est poussée, plus ces deux effets se feront sentir : création de commerce en interne, et diversion de commerce vis-à-vis de l'extérieur. On voit ainsi que l'Etat canadien crée un « effet frontière » qui favorise le commerce intra-national au détriment de l'échange international.

L'intégration régionale a pour effet d'élargir cet « effet frontière » du niveau national au niveau supranational. Siroën et Yucer analysent ainsi les effets de la mise en place du Mercosur sur le commerce inter-étatique, mais également au sein des Etats fédérés brésiliens. Ce qui fait l'extrême richesse de leur analyse est qu'elle porte à la fois sur les niveaux provincial, national, et supranational. Les résultats montrent une intégration à trois niveaux. Un Etat brésilien aura

tendance à commercer 460 fois plus avec lui-même qu'avec un Etat étranger (non-brésilien), tandis que les Etats brésiliens, dans l'ensemble, commercent 38 fois plus entre eux qu'avec des pays étrangers²¹². Avec la mise en place du Mercosur, les effets de diversion de commerce sont repoussés des frontières brésiliennes aux frontières des Etats membres. Mais au niveau interne, les Etats brésiliens, pris séparément, vont se retrouver en concurrence avec les régions de l'Argentine, du Paraguay ou de l'Uruguay. Dès lors, « [t]he most competitive states might maintain their market share on Brazilian markets and increase their exports to MERCOSUR, while others may be faced with dwindling exports to other Brazilian states as they fail to increase their exports to MERCOSUR »²¹³. Les données des auteurs montrent que les principaux gagnants seront São Paulo, tandis que les Etats du nord et du nordeste ne gagneront rien, voire verront leurs exportations diminuer au profit des importations principalement argentines (voir annexe 13). L'intégration régionale a pour effet d'élargir cet « effet frontière » du niveau national au niveau supranational.

L'intérêt de ces études est de montrer que l'Etat (et parfois la Province elle-même) crée et détourne du commerce. Selon les auteurs analysés, le régionalisme reproduit donc ces effets à une échelle élargie. Leur analyse montre également que l'intégration économique n'est jamais totalement accomplie à aucun niveau. Il est en effet possible, selon Edwards, que « [w]ithin states having a large area, economic life may be regionalized to such an extent that, for many purposes, the country contains more than one economy »²¹⁴. Comme le montre Pelkmans, dans le rapport Cecchini, le marché américain n'est pas aussi intégré que celui de chaque *state* pris séparément. Ainsi, il existe des barrières non-tarifaires et une compétition au niveau des taxes interétatiques²¹⁵, mais « [t]echnical barriers in interstate commerce are effectively minimized (if not removed) by commerce case-law »²¹⁶. Mais au sein des Provinces et des bourgs eux-mêmes certains isolats peuvent subsister, bien que, selon Braudel, ils se fassent de plus en plus rares dans les pays développés. Pour Elias, les interdépendances « se sont resserrées à vue d'œil au cours du XX^e siècle », tant au niveau intra-étatique qu'international²¹⁷. L'ensemble de ces analyses confirme la continuité qui existe, au niveau européen avec l'intégration étatique, mais aussi provinciale, mais elle met aussi en avant l'intégration plus forte des entités inférieures par rapport aux entités plus englobantes.

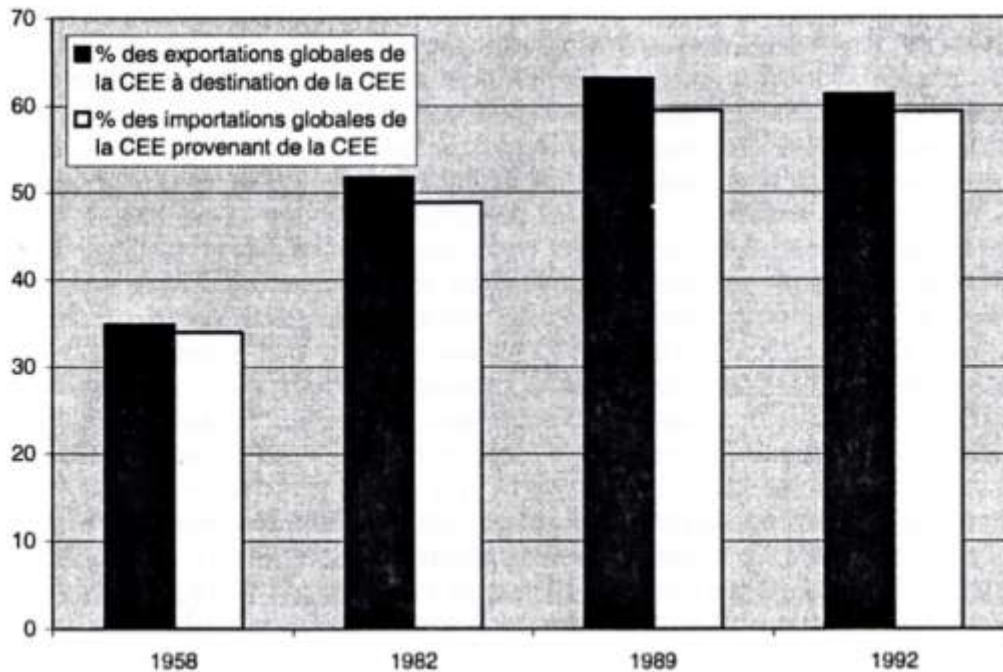
Le passage à des frontières économiques supranationales en Europe :

La grande majorité des analyses des effets de la diversion et la création de commerce en Europe appliquent l'analyse libérale de Viner : elles mesurent si les effets de création de commerce sont supérieurs à ceux de la diversion de commerce, condition de la désirabilité de cette union. Ainsi, les effets de création et diversion de commerce évoluent selon les stades de l'intégration, sans que l'un dépasse l'autre de façon marquée²¹⁸. Les économistes montrent également que les effets de

diversion de commerce tendent à diminuer par rapport au commerce normal entre membres de l'OCDE²¹⁹, les effets de diversion ayant été plus forts pour le « cœur » que pour la « périphérie » européenne²²⁰. Cependant, ces mesures sont légèrement biaisées, du fait de l'intégration des pays de l'EFTA à l'Espace Economique Européen (ce qui donne une impression de moins d'effets de l'union douanière sur le commerce).

Malheureusement, des analyses du type de celles de McCallum et de Siroën et Yucer n'existent pas au niveau européen. La première raison est technique : les Etats ne mesurent pas, ou ne communiquent pas le commerce intra et inter-provincial. Il n'existe donc d'analyses que pour les effets de l'intégration européenne sur l'évolution du commerce entre Etats européens par rapport aux Etats tiers. Une autre raison est que les analyses existantes s'inscrivent dans la logique libérale, mesurant ainsi soit les effets de l'Union Européenne sur le bien-être soit sur la production économique au niveau mondial. Les données présentées sont également des indices de variation, lesquels sont transposables en pourcentage, mais en tant qu'estimation, et non en tant que mesures précises. Balassa est même sceptique sur la capacité à mesurer les effets de diversion de commerce seuls : « [t]rade diversion could be estimated only if we ascertained how much trade with third countries would have taken place in the absence of integration »²²¹. D'autres facteurs peuvent être plus importants que le retrait des barrières tarifaires sur le commerce, comme une montée de la croissance globale ou la hausse de productivité d'un pays, qui peuvent ainsi réorienter les flux commerciaux en dehors du bloc²²². Ainsi, depuis 2015, la Chine a dépassé le Canada en tant que premier partenaire des Etats-Unis malgré l'existence de l'ALENA²²³. Pour ces raisons, la mesure des effets d'une union économique sur la création et la diversion de commerce ne peut être effectuée qu'*ex ante* ou *ex post*²²⁴.

Malgré ces constats, Balassa affirme que le marché commun est la principale raison du fait que le commerce des Etats européens soit de plus en plus tourné vers les Communautés Européennes²²⁵. L'augmentation du commerce entre pays associés au projet européen est ainsi indubitablement due à l'intégration économique, malgré l'influence concomitante des autres facteurs : « the Common Market countries trade more with each other, either because the reduction of intra-area tariffs has created new trade or because trade has been diverted from extra-area to intra-area channels »²²⁶. En effet, une analyse à plus long terme montre que le commerce des pays européens est de plus en plus tourné vers eux-mêmes. Ainsi, au lendemain du Traité de Rome, en 1958, le commerce intra-communautaire représentait 37,2% des exportations et 35,2% des importations. En 1990, il passe à 61% des exportations et à 58,8% des importations²²⁷. En 2016, le commerce entre membres de l'UE est désormais de 64% pour les exportations et les importations²²⁸.



Graphique extrait de Defraigne Jean-Christophe, *De l'intégration nationale à l'intégration continentale*, p.134.

Le dilemme de sécurité économique :

Nous avons pu voir que l'intégration régionale favorise l'augmentation du commerce au niveau interne ainsi qu'une diminution du commerce avec l'extérieur. Toutes autres choses restant égales, les Etats bénéficiant de l'intégration voient leur pouvoir économique s'améliorer relativement au reste du monde, créant ainsi un incitant au régionalisme. La question est de savoir la portée de cet incitant. Avec la montée en importance des facteurs économiques, la dynamique de l'Occident d'Elias se poursuit-elle à travers le régionalisme du fait des coûts de l'exclusion ? Deux interprétations se distinguent : la théorie de l'effet domino de Baldwin et celle du dilemme de sécurité économique de Gilpin.

La théorie de l'effet domino de Baldwin :

Pour Baldwin, la création d'unions douanières régionales crée un mouvement externe aux Etats, poussant petit à petit chacun à devoir dépasser ses frontières nationales. Pour appuyer sa théorie, Baldwin se focalise sur les effets de détournement de commerce des unions douanières. Partisan du libre-échange mondial, il pense que c'est cet effet, *a priori* néfaste, qui y conduirait. En effet, « the trade-diversion effects of a CU [Custom Union] formation can induce nations that were previously against membership to join »²²⁹. Et plus la taille des unions augmente, plus les coûts de l'exclusion sont élevés. Pour Mattli, « as this value grows larger than the price of integration, rational outsiders will seek to become insiders »²³⁰. Mattli montre ainsi que la différence entre les taux de croissance des pays membres et non-membres du marché européen a été déterminante pour les différentes

décisions d'adhésion (voir en détail annexe 14). Les Etats sont donc contraints à rejoindre une union douanière, ou à créer la leur, s'ils veulent éviter de se voir déclasser au niveau économique.

Baldwin appuie sa théorie sur l'explosion du nombre d'accords de libre-échange au niveau mondial. La création de régions semble appartenir à la même logique. Cependant, la théorie de Baldwin est nettement moins convaincante quant à son

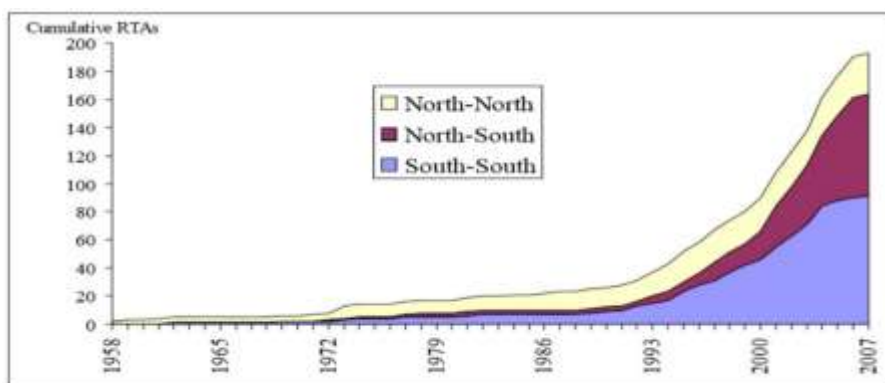


Figure 1: Explosion of FTAs, North-North, North-South and South-South, 1958-2007
 Graphique extrait de Baldwin Richard, Jaimovich David, « Are free trade agreements contagious ? »

analyse de la façon dont le régionalisme est censé s'étendre. En effet, la pression pour l'intégration proviendrait des individus, des citoyens, des Etats. Les nationaux des Etats exclus, voyant leur bien être diminuer de par les « trade diversion effects », feraient pression sur leurs dirigeants pour rejoindre une zone de libre-échange ou une union douanière. Partant de ce constat, il développe la formule suivante :

$$u[(1-a)D^{in} + aW^{in}] + (1-u)[(1-a)D^{out} + aW^{out} + R]$$

Cette formule est censée refléter les calculs des dirigeants pour savoir s'ils vont rejoindre ou non une zone de libre-échange. Le choix d'adhérer ou non à une union « is taken to maximize political support »²³¹, mesuré par le niveau de donations des industries (D) et par le niveau de « welfare » qui résulte de l'union économique (W). « R » reflète l'opposition de groupes à l'intégration pour des raisons non-économiques. Les dirigeants rejoindraient l'union si l'utilité égale 1 ; si elle égale 0, ils décideraient de rester en dehors de l'union.

Cependant, elle présente de nombreuses limites, outre le fait que l'on puisse être extrêmement sceptique vis-à-vis de la quantification précise de phénomènes comme le degré d'opposition ou de soutien à une décision politique. Tout d'abord, selon Baldwin, les dirigeants analyseraient si l'utilité de leur Etat serait plus grande au sein de l'union qu'en dehors, mais ce uniquement afin de plaire à leur électorat. Toute sa théorie repose donc sur deux postulats invérifiables, infalsifiables. Le premier est que les citoyens sont forcément conscients de l'utilité qu'ils retirent de leur appartenance à une union économique, ce qu'ils feront sentir aux élections. Ensuite, les dirigeants prendraient des décisions pour maximiser l'utilité de leur pays, car maximiser l'utilité de leur pays renforce leur réélection²³². Cette analyse est donc purement utilitaire, car centrée sur l'analyse de l'utilité de deux catégories : électeurs et élus. Elle est également totalement anhistorique et fait

abstraction des relations de pouvoir au niveau international. Malgré toutes ces limites, faut-il pour autant écarter la théorie de Baldwin ? Si ses conclusions sont décevantes, le phénomène qu'il décrit semble extrêmement pertinent pour comprendre le régionalisme. Pour cette raison, une distinction sera faite entre l'« effet domino de Baldwin », qui lie les coûts de l'exclusion à ses effets sur l'utilité individuelle et sur le vote des individus, et l'« effet domino », qui se focalise sur les coûts de l'exclusion pour les Etats. On note que les références à la théorie de l'effet domino de Baldwin que l'on trouve dans la littérature appliquent en réalité rarement son analyse au niveau du vote des individus pour se focaliser sur le seul « effet domino ».

Un dilemme de sécurité économique :

Si l'on exclut sa logique utilitaire, le concept d'« effet domino » de Baldwin présente énormément de similitudes avec le concept de « dilemme de sécurité » : avec l'agrandissement d'un territoire (ici le territoire économique), les cartes sont redistribuées. Le territoire en question bénéficie d'avantages liés à son agrandissement, tandis que les exclus font face à une forme de déclassement, ou au moins à un risque de déclassement. Comme le montre Balassa, « [t]he positive production effects arising from trade creation within the union will accrue to the member countries only »²³³. Ils sont alors poussés à rejoindre le territoire en question ou à s'unir pour l'égaliser. Mais il s'agit avant tout d'incitants pour améliorer son économie. Lorsque Gilpin parle d'un « dilemme de sécurité économique », on dépasse le simple incitant pour se trouver dans une situation où se pose la question du choix véritable des Etats. Comme pour le dilemme de sécurité militaire, les pertes des Etats exclus se mesurent aux gains des autres. Ainsi, pour Gilpin, les Etats exclus perdent tant au niveau du détournement de commerce qu'au niveau de la création de commerce dont bénéficient leurs adversaires²³⁴. Seule est essentielle l'évolution de la position *relative* des Etats. Viner suggère d'ailleurs ce type d'analyse au début de son ouvrage²³⁵. Or, si dilemme il y a, ce dernier joue avec plus ou moins de force selon la taille économique de l'Etat.

Un dilemme de sécurité économique uniquement pour les petits Etats :

Comme le montre Simon Kuznets, pour un niveau de développement égal, « [f]oreign trade is of greater weight in the economic activity of small nations than in that of larger units »²³⁶ (annexe 15). Les petits Etats sont donc plus dépendants du commerce extérieur que les grands Etats. Ainsi, les exportations de la Belgique et des Pays-Bas comptent pour 82% de leur PIB. Plus un Etat est petit, plus cette proportion tend à être élevée (on atteint 139% pour Malte et 221% pour le Luxembourg) ; plus un Etat est grand, plus la part des exportations dans le PIB tend à être faible (ainsi, elle n'est que de 11,8% pour les Etats-Unis). Marcy voit même dans la dépendance envers le commerce international le meilleur moyen d'identifier une nation comme « petite » : « [w]e can say that a nation is small when it has a high degree of dependence upon foreign trade and few markets for its

exports »²³⁷. Du fait de cette plus grande proportion du commerce extérieur dans le commerce total, Marcy conclut que les petites nations subissent inévitablement une domination de la part de leurs acheteurs, à la différence d'une grande nation, qui peut compter sur son marché national²³⁸. Kuznets, lui, parle de tendance à occuper une position satellite des grands Etats. De par leur petite taille, ces Etats tendent à avoir un nombre de partenaire moins diversifié (la production se concentrant principalement autour d'un grand Etat voisin), mais surtout à se spécialiser dans la production de certains biens, généralement complémentaires à ceux des industries grands Etats²³⁹.

Les petites nations peuvent pallier à ces problèmes par le régionalisme, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, comme le montre Triffin, les petites nations sont plus dépendantes des fluctuations tarifaires des grandes nations. Une liberté d'accès garantie à un plus grand marché est ainsi une plus grande nécessité que pour les nations plus larges. Les coûts de l'exclusion sont de ce fait plus élevés pour les petits Etats²⁴⁰. Ainsi, l'Allemagne est le premier partenaire commercial de 16 Etats-membres sur 28²⁴¹. Pour l'Allemagne, l'Autriche compte pour 1,9% de son commerce (en tant que 8^e partenaire commercial du pays), alors que l'Allemagne représente 30% du commerce total de l'Autriche²⁴². C'est pour cette raison, selon Defraigne, que le Benelux a toujours été plus favorable à une intégration européenne plus poussée que ses grands voisins : les trois faisaient face à un « besoin de stabiliser l'accès aux marchés des grandes économies voisines »²⁴³. Avec l'Union Européenne, l'Autriche est assurée de ne pas devoir faire face à une augmentation des tarifs allemands. L'Aléna était (jusqu'aux événements actuels) censée offrir les mêmes garanties pour le Canada et le Mexique²⁴⁴.

Marcy met en avant un autre gain des petits Etats. Du fait de sa taille, un grand Etat peut toujours décider de changer ses lois, d'imposer de nouvelles barrières non-tarifaires, auxquelles les plus petites nations doivent s'adapter *de facto*²⁴⁵. Des économistes ont analysé ces effets au niveau de la réglementation de la concurrence, et montrent que régler ces problèmes au niveau national amène à prendre une « decision that will affect the citizens of another jurisdiction, while not taking those citizens' interests into account » et par conséquent « will not maximise the welfare of both sets of citizens, taken jointly ». Avec un abandon partiel de cette autonomie (idéalement leur délégation à une entité supranationale), les petits Etats quittent cette subordination de fait à des lois décidées ailleurs²⁴⁶. Enfin, le régionalisme peut permettre de diminuer la dépendance commerciale vis-à-vis d'un grand Etat extérieur à la région, en augmentant le commerce avec les membres du bloc commercial²⁴⁷.

Les grands Etats d'une région :

A l'inverse, les grands Etats ne font pas face aux mêmes préoccupations. Comme le montre Kuznets, « the dispersion of the foreign trade of the larger countries, is partly a matter of size : of

two totals being distributed, the larger will, because of its very size, be more easily directed into more channels »²⁴⁸. Ils peuvent donc être plus réticents à l'abandon de leur souveraineté, du fait des avantages qu'ils tirent de leur taille supérieure relative²⁴⁹. Waltz montre d'ailleurs que c'est l'un des grands avantages des deux hégémons de la Guerre froide : « [n]ever before in modern history have the great powers depended so little on the outside world, and been so uninvolved in one another's economic affairs »²⁵⁰.

Lorsque l'on compare les grands Etats aux petits, on s'aperçoit que les coûts de l'exclusion jouent de façon moindre que pour les petits Etats, de par la taille de leur marché national. Plus un Etat est petit, plus il est face à ce qui serait de l'ordre d'un « dilemme de sécurité économique ». Plus le territoire s'agrandit, plus on se trouve face à un « effet domino », soit dans un calcul utilitaire coût-bénéfice. Mais selon Chauprade, un autre facteur entre en jeu pour les grands Etats : l'union économique est également un moyen de gagner en influence aux niveaux régional et mondial²⁵¹. Bussière montre ainsi que la France voyait l'intégration européenne comme un moyen de « s'appuyer sur une base européenne pour continuer de compter à l'échelle du monde »²⁵², alors que pour le Benelux, il s'agit plutôt d'une question de « survie » économique en cas de fermeture des grands Etats²⁵³. Comme le résume Aron durant les années de guerre, où il défend un rapprochement des nations européennes « [r]éduite à elle-même, la nation française – en dépit de son empire – n'est matériellement qu'une puissance de deuxième ordre »²⁵⁴. En sera-t-il de même pour l'Angleterre après le Brexit ?

L'utilisation de « l'effet frontière » à des fins stratégiques dans les relations inter-européennes :

Pour Gilpin, les effets de création et de diversion de commerce ont été utilisés à des fins stratégiques par les Etats, en particulier les plus grands²⁵⁵. Les effets de « trade diversion », plus spécifiquement, permettent aux firmes d'une région de profiter à la fois d'économies d'échelle et de davantage de compétitivité par rapport aux firmes exclues, du fait des droits de douane extérieurs. Ces deux avantages seront analysés ultérieurement. Pour Gilpin, il y a donc toujours un ou plusieurs grands Etats dominants au sein de l'intégration régionale. Ainsi les USA, le Brésil ou le Japon ont tous constitué leur propre zone d'influence régionale, s'y affirmant au détriment des autres puissances, mais également permettant le renforcement de la « satellisation » de petites économies en leur faveur²⁵⁶. On retrouve cette logique tout au long du processus de construction européenne, comme nous allons le voir avec l'exemple du projet Fritalux et de l'AELE.

Le projet Fritalux :

En 1949, la France proposa le projet Fritalux (renommé plus tard Finebel). Ce projet, plus ambitieux encore que le traité de Rome²⁵⁷ était ouvert au Royaume-Uni (lequel refusa de participer

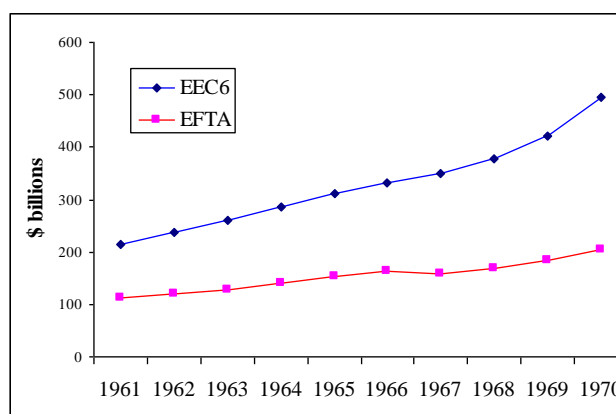
à cause de ses obligations au sein du Commonwealth²⁵⁸) et aux autres pays de l'OECE, à l'exception de l'Allemagne. Pour Maury, cette union est « dirigée contre la renaissance économique de l'Allemagne »²⁵⁹. La France avait ainsi accordé son soutien à certaines positions italiennes durant les négociations, mais en échange, la péninsule devait s'opposer à l'adhésion de la RFA au projet Fritalux²⁶⁰. Cette manœuvre avait pour objectif de tenter d'infléchir la position du gouvernement néerlandais (et, dans une moindre mesure, la position belge), qui « n'envisageait pas de participer à un groupe dont ne serait pas membre l'Allemagne de l'Ouest »²⁶¹. Faisant également face à l'opposition des USA quant à l'exclusion de l'Allemagne, la France proposa alors le plan Schuman, incluant l'Allemagne à la CECA. Mais la France commença alors à s'opposer à la participation de l'Angleterre au projet européen. Cette attitude de la France vis-à-vis de l'Angleterre s'affirme avec davantage de force sous la présidence de De Gaulle, malgré une conception partagée d'une Europe des Etats plutôt que supranationale²⁶². Selon Torbiörn, les votes français contre l'adhésion de l'Angleterre au projet européen s'inscrivent dans une logique d'exclusion d'un rival à leur profit. Pour Torbiörn, le changement de l'attitude française à l'égard de l'Angleterre peut être interprété comme une stratégie pour balancer l'Allemagne en interne, dont la puissance économique ne cesse de croître²⁶³.

L'AELE :

Le projet d'AELE est généralement présenté, comme nous allons le voir, comme un idéal-type d'« effet domino », l'Angleterre cherchant à compenser les pertes liées à son exclusion en créant sa propre zone de libre-échange. Ainsi, en basant son analyse sur le « gravity model of international trade »²⁶⁴, Sapir en conclut que l'effet domino a joué un rôle essentiel dans l'élargissement européen²⁶⁵, principalement pour l'intégration des pays de l'AELE au projet européen ou à l'Espace Economique Européen. En effet, de 1960 à 1972, les Etats des CEE vont profiter d'une complémentarité de leurs économies avec celles de l'AELE, tandis ces dernières vont voir leurs exportations vers les CEE diminuer, du fait de leur statut non-préférentiel²⁶⁶. L'AELE a certes favorisé ses membres en termes de flux commerciaux, mais le commerce entre les CEE et l'AELE est estimé 1,7 fois inférieur à celui entre les membres des CEE²⁶⁷. Ainsi, « [d]uring the subperiod 1960–1972, exports to EFTA partners fared relatively well in view of preferences matching those enjoyed by intra-EC trade. By contrast, EFTA's exports to the EC suffered from their non-preferential status »²⁶⁸. Pour toutes ces raisons, à partir de 1973, l'Angleterre quittera l'AELE, qui se videra petit à petit de ses membres, malgré les accords de libre-échange avec les CEE conclus en 1972 et 1973.

Pourtant, selon Aron, le projet d'AELE est le résultat d'une « bataille diplomatique »²⁶⁹ entre l'Angleterre et les pays de la CECA. Il utilise le terme de « bataille diplomatique », car l'existence

de l'URSS comme ennemi commun et l'alliance au sein de l'Otan empêchait le recours aux forces armées²⁷⁰. La concurrence interétatique s'est donc jouée au niveau diplomatique. L'analyse d'Aron montre que les préoccupations de l'Angleterre ne sont aucunement liées à des pertes en termes de bien-être comme le suggère la théorie de Baldwin. La motivation principale de l'Angleterre, c'est la crainte d'un déclassement au niveau commercial face à la France et l'Allemagne du fait que « les marchandises allemandes entreraient librement en France cependant que les marchandises anglaises payeraient les droits prévus par le tarif extérieur commun »²⁷¹. Ces pays profiteraient également d'un gain de compétitivité du fait de l'ouverture de leurs frontières, compétitivité dont ne bénéficierait pas l'Angleterre. Cette hypothèse est vérifiée par Balassa, qui montre que le marché commun a créé un « negative competitive effect » pour les pays de l'AELE²⁷². Enfin, « les six allaient constituer une unité économique de première grandeur, le plus grand importateur de matières premières et en passe de devenir le premier exportateur de produits fabriqués »²⁷³. La constitution des Communautés risquait ainsi de diminuer la taille économique relative de l'Angleterre, comme l'avait fait auparavant le marché étasunien. Les chiffres montrent ainsi que les CEE ont à l'origine un PIB près de deux fois supérieur à celui de l'AELE, mais surtout que la croissance de ce dernier y est bien plus forte. L'attraction des CEE se trouve donc renforcée²⁷⁴, rendant ainsi les coûts d'une exclusion plus élevés, tant au niveau économique que politique. Cette interprétation d'Aron est confirmée par les chiffres fournis par Sapir, malgré l'interprétation utilitariste qu'en fait l'auteur.



Graphique extrait de Firdmuk Jan, « European Union : Basic Facts »

Dès lors que la Communauté sera en position de force par rapport aux Etats étant resté dans l'AELE, elle entreprendra des mesures commerciales à son avantage, défavorisant fortement l'AELE. Loué et Messerlin citent ainsi le Plan Davignon de 1977 (qui accorde une protection élevée des biens sidérurgiques), ou les actions antidumping contre des secteurs ciblés où les membres de l'AELE ont un avantage comparatif (le bois, le papier). Mais la plus décisive de ces mesures sera la mise en place d'un droit communautaire, pour la rédaction duquel les membres de l'AELE n'ont

pas voix au chapitre. Loué et Messerlin en concluent que « les pays de l'AELE n'ont d'autre choix que celui de l'intégration »²⁷⁵. Aujourd'hui, l'AELE ne compte plus que pour 1.176,762 milliards²⁷⁶, tandis que le PIB européen est plus de 13 fois plus élevé (15.334,131 milliards d'Euros²⁷⁷) ; l'UE représente 56% du commerce total des Etats de l'AELE²⁷⁸, tandis que pour l'UE, l'AELE représente seulement 10%²⁷⁹ de son commerce global. L'AELE se retrouve ainsi dans la même position qu'un petit Etat face à un grand au niveau économique, avec une interdépendance économique asymétrique et une nécessité de s'adapter au droit énoncé par les CEE.

Nous avons pu voir l'influence du projet européen sur les relations de pouvoir intra-européennes et les asymétries qu'il pouvait générer. Or, le projet européen lui aussi a été influencé par l'existence d'un ensemble économique bien plus large que l'économie des Etats européens pris individuellement : le marché étasunien.

L'intégration économique européenne dans le contexte concurrentiel international :

La nécessité d'un marché plus étendu en Europe :

La montée du marché américain :

Selon Tocqueville, son époque assistait à l'émergence de « deux grands peuples qui, partis de points différents, semblent s'avancer vers le même but : ce sont les Russes et les Anglo-Américains (...) [qui] se sont placés tout à coup au premier rang des nations, et le monde a appris presque en même temps leur naissance et leur grandeur »²⁸⁰. Ces deux nations remettent non seulement la suprématie de l'Europe en question, mais ils la menacent. Cependant, ces deux menaces sont perçues différemment. Alors que la Russie est davantage perçue comme une menace militaire et que l'on s'inquiète de « l'agrandissement méthodique » du pays depuis Pierre le Grand²⁸¹, les Etats-Unis sont davantage perçus comme une menace économique. Avec la croissance du marché américain, de nombreux intellectuels et hommes politiques commencent à penser l'union économique de l'Europe face à l'immense bloc politico-économique qui se dresse face à eux outre-Atlantique, union économique qui s'affirme avec le temps comme une nécessité toujours plus forte.

Avant la Première guerre mondiale :

Les craintes d'une domination économique des Etats-Unis sur l'Europe ne cessent d'augmenter. Ainsi, Henri Hauser s'inquiète de voir le territoire des anciennes colonies anglaises passer de 2 millions de kilomètres carrés pour 3 millions d'habitants en 1783, à 9 millions de kilomètres carrés pour 76 millions d'habitants au 20^e siècle (aujourd'hui, les USA comptent pour 9,8 millions de kilomètres carrés et ont une population de 327,5 millions d'habitants). Sa conclusion est que, malgré leur isolationnisme, les Etats-Unis sont poussés à s'étendre, à adopter des politiques

impérialistes de par leur taille. Leur taille démesurée diminue la puissance relative de l'Europe, et pousse la « balance of power » à s'exercer désormais à une échelle mondiale, plutôt qu'intra-européenne : « ce qu'une diplomatie vieillotte appelle encore « le concert européen » (...) devient le concert mondial »²⁸². Pour faire face à ce péril économique, il recommande la création d'un Zollverein au niveau européen, la création d'un « continent économique » pour lutter contre le continent américain²⁸³. Il s'agit donc d'une union purement opportuniste, loin des projets utopistes. Il rejoint ainsi, le Congrès des sciences politiques de 1900, qui constatait déjà que « Les marchés des Etats Européens sont trop étroits ; les peuples de l'Europe se trouveront, tôt ou tard, en des conditions d'infériorité manifeste, en face des Etats-Unis d'Amérique et du monde anglo-saxon, si l'Europe ne sait pas se grouper en union douanière »²⁸⁴. On peut également citer le Comte Goluchowski, célèbre ministre des affaires étrangères en Autriche-Hongrie, qui affirmait que si elle ne s'unissait pas face aux américains, l'Europe connaîtrait un déclin progressif, le 20^e siècle s'annonçant comme une période lutte pour la survie dans le domaine économique²⁸⁵.

L'entre-deux guerres :

Ces idées reviendront avec plus de force durant l'entre-deux guerres, alors que les Etats-Unis surpassent économiquement l'ensemble de l'Europe dès 1919. Ainsi, Coudenhove-Kalergi, malgré ses conceptions radicalement opposées à celles de Hauser, présente également l'intégration économique en Europe comme une réponse à la concurrence économique américaine et japonaise, ainsi qu'à la menace d'invasion russe²⁸⁶. En se présentant « comme un bloc en face des autres continents et des autres puissances mondiales »²⁸⁷, l'Europe serait préservée de « [l]a continuelle immixtion politico-militaire des puissances extra-européennes dans les affaires de l'Europe » et résoudrait son « impuissance devant la concurrence anglo-saxonne, la banqueroute et l'*esclavage financier* »²⁸⁸. Ces préoccupations se retrouvent également dans les milieux politiques. Ainsi, un texte particulièrement virulent est celui d'Yves le Trocquer, ancien ministre français et président de l'Union Douanière Européenne. Si l'Europe ne s'unit pas, elle court vers un « état de *demi-vassalité* économique »²⁸⁹. Et à nouveau les fondements de son raisonnement sont motivés par la supériorité du marché américain *relativement* à celui européen, plus petit, et plus divisé²⁹⁰.

Après la seconde guerre mondiale :

Après la seconde guerre mondiale, les inquiétudes européennes s'affirment avec davantage de force, et l'on commence à craindre que la subordination politique n'accompagne la subordination économique. Ainsi, l'un des ouvrages phares de Denis de Rougemont ne s'intitule pas par hasard *Unie ou colonisée*. Séparés, les pays seront colonisés « en toute souveraineté nationale »²⁹¹, alors que fédérés, « nous remonterons au niveau de puissance des deux Grands. Ils baisseront le ton, et l'on pourra parler »²⁹². Si l'Europe est un projet humaniste, pacifique, l'Europe est surtout une

nécessité, une urgence, afin de balancer les deux « Grands ». L'une des plus grandes figures de la construction européenne, Jacques Delors, n'est pas moins radical. Ainsi, il explique que les origines de son engagement européen, dans les années 50, viennent du fait que, selon lui, « l'Europe devait choisir entre la survie et le déclin »²⁹³. Certes, il préférera plus tard le terme de « renouveau » au terme de « survie »²⁹⁴, plus neutre, mais de Hauser à Delors, un changement radical s'est produit : l'union est désormais une question de « survie ».

La constitution d'un marché équivalent au marché américain :

L'aide des USA pour la construction du marché européen :

Paradoxalement, ce sont les Etats-Unis qui vont donner l'impulsion pour la mise en place du marché européen. Pour contrer l'URSS, ils vont pousser l'Europe à choisir la voie du capitalisme et à s'unir économiquement²⁹⁵. Il fallait aider les Etats européens à se reconstruire afin qu'ils parviennent à assurer leur défense contre l'URSS. Cependant, en aidant les Etats européens à s'intégrer, les Etats-Unis ont été influencés par une vision « court-termiste » selon Defraigne, du fait de la nécessité immédiate de balancer la puissance soviétique. Ainsi, le futur directeur de la CIA, Allen Dulles, disait du plan Marshall qu'« [i]l ne s'agit pas d'une entreprise philanthropique [mais] de la seule voie pacifique aujourd'hui accessible qui puisse répondre au communisme »²⁹⁶. Les Etats-Unis n'auraient pas vu le potentiel concurrent que pouvait se révéler un marché européen intégré²⁹⁷. Il faut tout de même ajouter que les Etats-Unis faisaient face à un autre projet européen, l'AELE, qu'ils ne soutenaient pas : trop de pays neutres en étaient membres (Suisse, Suède, Autriche), et il permettait à l'Angleterre de conserver ses préférences impériales, et était vu sans avenir politique. D'où la préférence accordée au marché européen²⁹⁸.

Comme le montre Defraigne, à partir de la mise en place du Traité de Rome, « [o]n assiste progressivement à une autonomisation du processus d'intégration économique européen par rapport à la période de la fin des années 1940 » vis-à-vis des Etats-Unis²⁹⁹. Au fur et à mesure que le processus d'intégration se poursuit, « la CEE devient plus défensive face aux intérêts économiques américains »³⁰⁰. Ferrari préfère parler « coûts croissants » de l'intégration européenne pour les Etats-Unis : le bloc devient un concurrent économique de plus en plus sérieux, et se distançant de plus en plus des positions politiques américaines (le manque de soutien aux guerres du Viêtnam et en Irak étant des points culminants)³⁰¹. Les raisons individuelles des Etats européens de prendre leur autonomie vis-à-vis des Etats-Unis sont diverses, mais sont toutes liées à leur intégration commune³⁰². Cette volonté d'autonomie sera renforcée avec la fin de la guerre froide : « world economic hegemony by the United States or Japan over Europe was invoked by some Europeans as the new menace that would justify further integration »³⁰³ ; cet aspect est renforcé par l'émergence de la Chine, qui commence à être perçue comme une menace.

Le rattrapage de l'économie américaine :

Les économies américaine et européenne vont alors s'égaliser en termes de PIB, les Communautés et l'Union Européenne dépassant même les Etats-Unis de 1973 à 1981, de 1987 à 1998 et de 2003 à 2014. On note que l'augmentation du nombre de pays associés a permis de contrer la diminution relative des économies prises individuellement face à l'économie américaine. Comme le montrent Badie et Smouts, en réaction à la construction du bloc européen, les Etats-Unis vont lancer la construction de leur propre bloc dans les années 90 : l'ALENA³⁰⁴. On remarque la similitude frappante avec le projet Fritalux, la construction de l'AELE et d'autres projets d'intégration régionale. En effet, selon Badie et Smouts, la multiplication des accords régionaux de libre-échange a donc une portée avant tout défensive : « ils visent tous à se protéger contre l'émergence de blocs concurrents »³⁰⁵. Pour Mattli, il s'agissait de répondre au risque de création d'une « Europe forteresse » par un bloc de poids équivalent³⁰⁶. Les données empiriques confirment ces interprétations. L'ALENA est créée à partir de 1986, année de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal, et de l'adoption de l'Acte Unique, alors que le PIB européen rattrape à nouveau celui américain (voir annexe 16). On retrouve ici l'application, sous une forme plus économique, des théories d'Elias. Ainsi, Devin montre que le régionalisme, comme l'Etat avant lui, répond de façon non planifiée « à la nécessité de faire face à la concurrence d'unités rivales, potentiellement menaçantes, et aboutit à la définition d'« "unités de survie" plus performantes dans leurs fonctions protectrices », mais aussi plus larges³⁰⁷.

Avantages économiques d'un marché intérieur plus large :

Les gains en termes de protection :

À partir du 20^e siècle, les firmes américaines deviennent dominantes au niveau mondial (voir annexe 17). Comme le montre Defraigne, « [l']hégémonie économique des grandes firmes multinationales américaines au début du 20^e siècle s'explique essentiellement par le fait qu'elles disposent d'un accès privilégié au marché national intégré le plus important au monde depuis le dernier quart du 19^e siècle »³⁰⁸. Les progrès techniques, et en particulier le chemin de fer, vont participer au mouvement de « décloisonnement » des marchés locaux, permettant l'émergence d'un marché national de taille presque continentale, ce dont vont profiter les firmes américaines. De plus, elles n'ont pas besoin du commerce extérieur pour être plus compétitives et plus grandes que les firmes européennes³⁰⁹. Nous avons vu avec Kuznets que plus un Etat était grand (économiquement parlant), plus sa dépendance envers le commerce international était faible. De ce fait, les Etats-Unis vont être en mesure d'adopter des tarifs beaucoup plus élevés que les pays européens.

Avec la mise en place d'une Union Douanière, les Etats européens ont pu bénéficier, de façon partielle, des mêmes avantages qu'un Etat de la taille des Etats-Unis, et ainsi, selon Balassa,

diminuer leur dépendance économique envers les autres Etats³¹⁰³¹¹. Pourtant, les Etats européens ont fait face à deux désavantages qui les ont empêchés de tirer profit des bénéfices d'un marché plus étendu. En premier lieu, ils ont dû faire accepter aux Etats-Unis et à leurs autres partenaires commerciaux la discrimination entraînée par la création du Marché Commun³¹². Ainsi, plutôt que d'être le fruit de calculs stratégiques, le tarif douanier commun initial était la moyenne arithmétique des anciens tarifs douaniers des six membres³¹³, lequel ne changera que lors des négociations du Tokyo Round. Ensuite, les avantages procurés par le passage d'unions douanières nationales à une union douanière supranationale diminuent, du fait que l'intégration y est moins poussée que celle qui prévaut aujourd'hui au niveau étatique, pour la majorité des autres Etats de la planète. L'adoption du Code des douanes communautaires en 1992 et des textes ultérieurs permettent d'intégrer davantage l'union douanière européenne³¹⁴. Cependant, Ghenadie Radu note que l'intégration douanière est encore incomplète. Ainsi, il n'y a pas d'uniformité dans « l'interprétation et l'application de la norme douanière »³¹⁵, mais également des traditions administratives différentes³¹⁶ ce qui favorise les pays où l'interprétation y est plus souple (ainsi, il peut être plus intéressant d'exporter aux Pays-Bas qu'en France, où les normes sont observées de façon moins stricte)³¹⁷. Pour ces raisons, selon Radu, la mise en place d'une administration douanière commune représenterait une étape supplémentaire de l'intégration européenne et permettrait de « mieux s'ouvrir au commerce international, mais aussi de mieux se protéger et se défendre »³¹⁸.

L'intégration douanière de l'Europe permet également d'augmenter son pouvoir de négociation au niveau international. Comme le montre Medeiros « [l]orsqu'on parle au nom d'un marché consommateur élargi (...) ou encore au nom d'un ensemble engagé dans l'harmonisation de ses règles commerciales et de ses politiques macro-économiques (...) on le fait avec une voix bien plus percutante et tangible »³¹⁹. On retrouve cet objectif bien avant les débuts de l'intégration européenne. Ainsi, Yves le Trocquer affirmait que la création d'une union douanière européenne permettrait aux Européens de « discuter utilement et de pied ferme avec les 48 Etats de l'union américaine »³²⁰. Pour ces raisons, certains auteurs font du pouvoir de marchandage l'une des motivations principales du régionalisme³²¹. McNamara et Meunier montrent ainsi que la construction européenne a été marquée, dès ses débuts, par une « balance between national sovereignty and international power » lors des relations avec les Etats non-membres³²². Le désir de conserver une certaine souveraineté empêche cependant une intégration complète, et le pouvoir international des Etats européens n'est ainsi jamais maximisé³²³. Dans un même temps, la Rand Corporation prévoit que plus l'intégration régionale du bloc tend à se renforcer, plus les Etats « that were left outside such regional groups would be marginalized in international economic negotiations, unless they were able to assemble effective bargaining coalitions in their turn »³²⁴.

La réalisation d'économies d'échelles en Europe :

L'impérialisme pour pallier à un marché intérieur trop petit :

Comme le montre Friedman, plus une nation est grande, plus les économies d'échelle sont importantes³²⁵. Ainsi, à cause de la concurrence américaine et de sa production de masse, « les grandes entreprises européennes se retrouvent à l'étroit dans le carcan de leur Etat national »³²⁶. Or, pour Norel, le commerce extérieur permet lui aussi de réaliser des économies d'échelles (générant ce qu'il appelle une « dynamique smithienne »). L'extension d'un marché entraîne une division du travail interne aux l'entreprises (à l'image du célèbre exemple de la fabrique d'épingle de Smith³²⁷), mais également externe aux entreprises, celles-ci étant amenées à se spécialiser³²⁸. C'est l'argument repris par les libéraux pour défendre le libre-commerce, notamment par Balassa, qui soutient que les concentrations d'entreprises dans certains secteurs, causées par la mise en place du marché européen, ont été compensées par une spécialisation plus générale³²⁹. L'utilisation de cette « dynamique smithienne » pour compenser un marché intérieur trop petit peut se faire par la voie du libre-échange, sur laquelle nous reviendrons par la suite, ou par la voie du colonialisme. Dans son étude de l'impérialisme, Hobson montre ainsi que celui-ci était un moyen de compenser un marché intérieur devenu trop petit pour les firmes, tout en évitant la concurrence internationale³³⁰. Ces dernières peuvent donc augmenter la production sans faire chuter les prix³³¹. Hobson explique ce phénomène par le simple rapport entre l'offre et la demande : en exportant vers les colonies, les firmes évitent de mettre davantage de produits sur le marché national, garantissant ainsi des prix élevés aux niveaux national comme colonial malgré une hausse de la production globale. Dans l'esprit de Hobson, les perdants sont à la fois les peuples colonisés et les consommateurs nationaux. Ainsi, pour Hobson, « [t]here is no necessity to open up new foreign markets ; the home markets are capable of indefinite expansion »³³². C'est ce que Michalet nomme la « théorie de la sous-consommation »³³³, qui inspirera Keynes. Sans augmenter la consommation nationale, la possession de colonies donne la possibilité aux Etats européens de produire dans des proportions qui se rapprochent de celles américaines. La saisie par la force d'un marché permet donc d'y écouler sa production, tout en imposant un droit de douane élevé à ses concurrents³³⁴.

Cependant, on commence à prendre conscience en Europe qu'il devient de plus en plus nécessaire de se focaliser sur le développement de l'économie intérieure plutôt que de choisir la voie de l'expansionnisme. Mackinder prévoyait avec justesse, en 1904, que « the successful powers will be those who have the greatest industrial basis », tandis que des critères autrefois essentiels perdraient en importance³³⁵. Ainsi, la position géographique et l'accès aux mers, qui avaient été à la base de la puissance des villes, deviendraient secondaires. Le développement économique interne devient donc le critère prédominant de la puissance étatique. Pour Catherine Coquery-Vidrovitch, la

conquête coloniale « contrevenait, par son coût élevé, à l'objet économique de l'expansion impérialiste »³³⁶ et l'empire « a coûté fort cher et, dans le cas français tout au moins, peut-être plus cher qu'il n'a rapporté durant la période coloniale proprement dite ». Selon Norel, cela ne remet pas en question les analyses de Hobson. Au contraire : « ce débouché colonial servit davantage (sauf dans les années 30) un capitalisme français non concentré et archaïque, soucieux de retarder au maximum une restructuration imposée par l'évolution internationale (...) Alors qu'entre 1927 et 1936, les exportations vers l'étranger s'effondraient de 65,8%, les ventes à destination de l'empire ne reculaient que de 1,7% »³³⁷. Pour ces raisons, comme le montre Irwin, c'est la perte des colonies qui constituera le « first real impetus to negotiations on liberalising European trade »³³⁸.

La réalisation d'économies d'échelles à l'échelle supranationale :

Pour Chauprade, la réalisation d'économies d'échelles est la principale motivation de la création de groupements régionaux. Ainsi, « [f]ace à des blocs de plus en plus concurrentiels, les Européens tentent de faire converger leurs intérêts économiques pour produire moins cher, et disposer d'une capitalisation plus forte »³³⁹. Or, cette position doit être légèrement nuancée. La réalisation d'économies d'échelles dépend, une nouvelle fois, du degré d'intégration économique. C'est l'une des principales préoccupations du rapport Cecchini sur le « coût de la non-Europe » : la réalisation d'économies d'échelles pour égaler les firmes américaines (on y parle très peu d'autres pays ; ainsi le Japon est à peine évoqué). Ainsi, Joachim Schwalbach y affirme que les firmes européennes sont « too small to realize all significant scale economies in production, suffering a competitive disadvantage with respect to their American counterparts »³⁴⁰. Selon lui, « with the creation of a European Common Market existing gaps between current and cost efficient plant sizes would diminish over time »³⁴¹. Pour cette raison, la poursuite de l'intégration économique est largement soutenue par les entreprises, comme le montrent les sondages repris dans le rapport³⁴².

Defraigne montre ainsi qu'aux débuts du marché commun, « on n'observe pas de rationalisation des capacités de production décidée à travers un processus étatique au niveau européen qui pourrait créer des champions européens atteignant la taille de leurs concurrents géants américains »³⁴³. Les Etats sont généralement opposés aux fusions intereuropéennes, préférant adopter la stratégie des « champions nationaux », favorisant leurs entreprises nationales de diverses manières face à leurs concurrentes européennes (subventions, incitations aux acquisitions et aux fusions intra-nationales, attribution de marchés publics...). Cependant, la vague de privatisation des années 80 permet une plus grande liberté vis-à-vis de l'Etat d'origine, et donc davantage de fusions transnationales³⁴⁴. Ainsi, avec l'Acte Unique et la plus grande liberté de circulation des capitaux, on assiste à une vague de fusions s'opérant désormais au niveau européen, principalement au profit des grands Etats³⁴⁵. Les champions nationaux subsistent donc, du fait de l'absorption de leurs concurrents plus

petits. Après la vague de fusions opérée entre 1986 et 2002, les firmes européennes rattrapent le niveau de leurs concurrentes américaines dans de nombreux secteurs. Cependant, l'espace européen reste moins intégré que l'espace économique américain, comme le montrent, par exemple, les échanges interétatiques de biens manufacturés et les taux de convergence des prix (voir annexe 18). Cependant, l'intégration économique restant plus faible qu'aux Etats-Unis, le rattrapage des firmes américaines n'a lieu que dans les secteurs à intensité technologique moyenne ou faible, à l'exception de l'aéronautique³⁴⁶.

Les économies d'échelles comme moteur de l'intégration militaire :

Selon Mariller, « [r]éaliser des économies d'échelle est l'une des raisons principales qui plaident en faveur d'une meilleure coordination de la politique communautaire en matière d'équipements de défense »³⁴⁷. Si la réalisation d'économies d'échelle est effectivement l'un des motifs principaux de l'intégration militaire européenne, cela témoigne à nouveau de l'importance infiniment plus grande du facteur économique par rapport à toutes les phases du processus d'intégration étatique. Si son importance était surtout liée à des questions budgétaires, comme nous avons pu le voir dans la première partie, l'économie touche désormais la production militaire elle-même. Il est sans doute trop tôt pour pouvoir tirer ce genre de conclusions, mais une nouvelle étape semble avoir été franchie dans le processus « d'économisation » de la concurrence inter-étatique.

Les Etats ont longtemps été (et continuent d'être) très réticents à l'abandon de leurs prérogatives en matière de défense. Ainsi, dès les débuts de la construction européenne, l'article 223 du Traité de Rome a permis, au nom de « la protection des intérêts essentiels de sa sécurité et qui se rapportent à la production ou au commerce d'armes, de munitions et de matériel de guerre »³⁴⁸, de bloquer les tentatives de création d'une défense et d'une industrie de la défense européenne de la Commission et, plus tard, du parlement européen³⁴⁹. On note que cette disposition n'a pas changé depuis, si l'on excepte la possibilité pour le Conseil de modifier, à l'unanimité, la liste des produits concernés. Selon Maury, qui applique une analyse réaliste de cette question, cela est dû au fait que « [l]'Etat perdrait sa souveraineté, et la nation risquerait la dissolution, en s'incluant dans une société politique plus vaste »³⁵⁰. Pourtant, en y regardant de plus près, cette explication comporte quelques limites.

Ainsi, comme le montre Guay, il n'y a pas d'opposition générale des Etats à une politique européenne de l'industrie militaire. Les principaux opposants à une politique industrielle européenne sont les trois grands Etats européens (Allemagne, France et Angleterre), qui produisent plus d'armes, de meilleure qualité et en exportent davantage que n'importe quel autre Etat européen³⁵¹. À l'inverse, les plus petits Etats producteurs d'armes, comme la Belgique, soutiennent une telle politique. Ils auraient ainsi accès aux marchés de la défense des plus grands Etats, réalisant

des économies d'échelle au niveau européen, se trouvant ainsi davantage en capacité de ne pas voir leurs industries de défenses nationales rachetées par celles, plus grandes, de pays comme la France ou l'Angleterre³⁵². On retrouve ici une application du « dilemme de sécurité économique » qui joue davantage pour les petits Etats que pour les plus grands. Un début d'intégration des marchés militaires s'amorce à partir de 2004, avec la directive 2004/18/CE sur les marchés publics. En effet, « en abordant les marchés de la défense sous l'angle des marchés publics, la Commission va s'immiscer dans le domaine de la défense »³⁵³. Malgré son manque d'influence, la création d'une Agence Européenne de la Défense ayant pour objectif de mettre en œuvre des programmes d'armement européens s'inscrit, selon Guay, dans la même logique, de même que les progrès en matière de politique européenne de défense³⁵⁴. Selon ce dernier, l'intégration naissante dans l'industrie militaire s'explique par un *reactive spillover*, soit par une réaction étant le fruit de calculs « réalistes » en réponse à un stimulus interne, entraînant un effet « spillover ». Ce stimulus, vient du fait que les « EU member states and national defense companies are too small to generate the economies of scale that are necessary to compete with giant American firms »³⁵⁵, y compris pour les plus grands Etats (la fin de la guerre froide ayant entraîné une baisse importante de leurs dépenses militaires). Cependant, l'intégration européenne reste très incomplète dans ce secteur : « the costs of protecting national defense industries have not yet reached the point where governments are willing to integrate this sector more completely at the EU level »³⁵⁶, mais suffisamment pour commencer à inquiéter les industries américaines³⁵⁷.

Conclusion :

En utilisant l'analyse des relations internationales proposée par Elias et en remontant aux origines de la construction étatique, nous pouvons observer que l'émergence d'entités économiques régionales s'inscrit dans la continuation d'un processus de longue, voire de très longue durée. Au travers de l'exemple de l'Union Européenne, nous avons pu voir que deux mouvements de fond, extrêmement lents, mais extrêmement puissants créaient une dynamique poussant à l'émergence d'entités politiques de tailles continentales.

Le premier est la concentration de territoires, à une échelle toujours plus large, ainsi qu'Elias l'avait relevé dans *La Dynamique de l'Occident*. Nous avons pu voir que l'Europe est passée, en quelques siècles, de plusieurs milliers d'entités politiquement indépendantes, à seulement une trentaine aujourd'hui. Mais c'est au niveau économique que la tendance est aujourd'hui la plus forte. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, nous avons pu voir que des groupements économiques englobant plusieurs Etats tendaient à se former sur le Vieux Continent. Or, aujourd'hui, la quasi-totalité du continent européen se trouve intégré économiquement au sein d'une seule entité : l'Union Européenne. Avec l'intégration des pays de l'AELE au sein de l'Espace Economique Européen, nous assistons à la création d'un bloc unique, de taille continentale.

La perpétuation de cette concentration, cette absorption des territoires plus petits et leur incorporation au sein d'un ensemble plus large, se fait au moyen de l'*intégration* : intégration politique des économies locales et nationales et, même si nous n'avons pas pu l'aborder, création d'une identité et d'une culture communes. L'intégration n'est donc jamais quelque chose de donné, mais bien une construction, qui peut se réaliser très rapidement, ou s'étaler sur plusieurs siècles. Elle peut être volontaire ou non, mais aussi être inégale selon les secteurs, être plus poussée au niveau économique que militaire, et vice-versa. Mais surtout, l'intégration n'est jamais absolue, totale, y compris pour les Etats les plus centralisés. Ainsi, les entités plus petites, comme les provinces d'un Etat ou les Etats d'une région, sont plus unifiées que les entités qui les englobent. Ce processus est également toujours relatif : certains Etats sont plus intégrés que d'autres, de la même façon que l'est l'Union Européenne vis-à-vis d'autres Régions, comme l'ALENA ou le Mercosur. Ce processus joue ainsi à tous les niveaux, du local au continental, voire mondial, mais sans être linéaire. Comme nous avons pu le voir, pour Elias, la tendance à la concentration peut faire face à des mouvements de *désintégration*. Le Brexit est ainsi un exemple de *contre-tendance* jouant au niveau Régional. La persistance de mouvements indépendantistes au sein des Etats eux-mêmes est le signe que ces contre-tendances jouent à tous les niveaux, que l'Etat n'est pas un stade achevé d'intégration.

Pour ces raisons, rien ne permet de supposer que le processus d'intégration supra-étatique ne soit pas aussi long que ceux national et provincial. Nous avons vu qu'Elias voyait en la Guerre froide l'une des étapes finales de la constitution d'un Etat mondial et, avec lui, la fin des tensions interétatiques. Or, sur ce point, nous sommes amenés ici à nous distancer d'Elias. Bien loin d'arriver à sa fin, le cas de l'Union Européenne montre que la « dynamique de l'Occident » est en train de s'acheminer vers une « dynamique intercontinentale », et, à plus long terme, une « dynamique mondiale ». En ce sens, une analyse processuelle du passage de relations internationales à des relations interrégionales permettrait de saisir cette transition, et permettrait de poursuivre l'analyse proposée dans ce travail. Si cette « dynamique » doit mener un jour à un Etat mondial, à moins d'une accélération fulgurante du processus de concentration, un temps si long devrait s'écouler qu'on en vient à se questionner sur la crédibilité d'une telle projection (en témoigne la lenteur extrême de l'évolution de la Province à l'Etat). L'histoire de l'intégration européenne nous a montré, et nous montre encore aujourd'hui, la force des contres-tendances à l'intégration, et le cas du *Brexit* n'est qu'un exemple parmi d'autres, passés et à venir.

La concentration des entités politiques est accompagnée par un deuxième mouvement de fond, qu'Elias n'aborde pas (il le suggère tout au plus). Il s'agit de la montée progressive du facteur économique dans les relations de pouvoir entre Etats. Nous avons vu que ce facteur était extrêmement faible à l'aube de la construction des Etats, lorsque le seigneur devait s'appuyer sur des guerriers indépendants. Considérant l'importance variable du facteur économique à travers les siècles, on est également amené à se montrer extrêmement sceptique vis-à-vis de l'affirmation de Friedman, pour qui, de tous temps, la volonté d'expansion d'une nation s'explique par un calcul purement économique, soit « the increase in tax collections made possible by control of that territory, net of collection costs (...) in the long run, the territory ends in the possession of the nation willing to pay the higher price »³⁵⁸. Certes, le lien entre économie et pouvoir militaire est très ancien. Thucydide affirmait déjà que « les plus riches, avec les ressources dont ils disposaient, se soumettaient les cités plus faibles », donnant ainsi l'exemple de Pelops, qui, « disposant de richesses considérables ramenées d'Asie et, venant s'installer chez des hommes sans ressources, s'arrogea la domination et obtint, tout en étant étranger au pays, l'honneur de lui donner son nom »³⁵⁹. Le facteur économique est important, mais ce n'est qu'au fil d'une très longue évolution qu'il est devenu *primordial*. On a pu voir ainsi l'importance croissante de l'innovation militaire et de l'existence d'une base économique forte pour soutenir des guerres de plus en plus longues et de plus en plus coûteuses. L'entretien de forces armées commence alors à être de plus en plus perçu comme un coût, tandis que la part des budgets consacrés à l'armée tend à diminuer. L'intégration économique devient également, à nouveau de manière progressive, aussi importante que l'intégration politique, et le cas du Zollverein nous montre que, pour la première fois, un Etat se

construit en s'intégrant d'abord économiquement.

Or, avec l'Union Européenne, une nouvelle étape semble avoir été franchie : cette relation commence à s'inverser, l'économie prenant le dessus sur le militaire en tant que facteur décisif du pouvoir politique. Ainsi, au niveau de la forme de l'intégration des territoires, on remarque que les frontières économiques sont désormais plus larges que celles des Etats. Il s'agit d'une inversion totale par rapport à la période précédant la Révolution Française, où les frontières des Etats étaient plus larges que les frontières économiques. Comparé aux Etats, le degré d'intégration au niveau européen est beaucoup plus fort au niveau économique que politique, et ce de manière durable. Ainsi, alors que l'intégration économique du Zollverein y était plus poussée, il ne faudra que 43 années pour parvenir à la proclamation de l'Empire. En ce qui concerne l'Union Européenne, après plus de 60 ans d'intégration, une telle situation semble inimaginable, même à moyen terme. Mais on remarque également que l'économie est en passe de devenir l'un des moteurs principaux de l'intégration militaire. Ainsi, l'addition des économies européennes entraînerait une puissance militaire uniquement dépassée par celle américaine et une intégration de la défense européenne permettrait de réaliser des économies d'échelle dans la production des armements.

Mais le fait majeur de cette importance croissante de l'économie, en tant que source du pouvoir étatique, est que la dynamique d'extension territoriale répond de plus en plus à un dilemme de sécurité, non pas militaire, mais bien économique. Les plus petits Etats sont, comme pour le dilemme de sécurité militaire, les plus sensibles à ce dilemme économique. Comme pour les questions de sécurité militaire, le dilemme économique est plus ou moins fort en fonction de la puissance relative des autres concurrents. Or, le régionalisme a pour caractéristique de diminuer la puissance économique relative des Etats exclus. Ceux-ci subissent non seulement des effets de détournement de commerce, mais voient leurs concurrents bénéficier de création de commerce et réaliser des économies d'échelle, du fait de la constitution d'un marché désormais de taille continentale. L'ensemble du bloc voit sa dépendance vis-à-vis du commerce extérieur diminuer, ce qui peut lui permettre de mieux protéger ses industries de la concurrence, mais également gagner une position plus avantageuse lors de négociations internationales. Mais, à nouveau, ces gains se font au détriment des Etats exclus. En effet, ceux-ci font désormais face à un bloc plus unifié que des Etats séparés, ainsi qu'à un seul marché. L'importance, voire la dépendance, de l'accès à ce marché s'en trouvent valorisés d'autant. Par les exclusions qu'il crée tant par le renforcement de la position des Etats inclus, le régionalisme crée donc une tendance à l'élargissement, au dépassement du territoire économique national.

Alors l'Union Européenne constitue-t-elle vraiment une rupture par rapport au processus d'intégration étatique ? À cette question, il faut répondre de façon nuancée. Certes, l'Union

Européenne constitue une rupture quant à la *forme* de sa construction. Mais tant cette forme particulière que ses dimensions répondent à la continuation de processus de très longue durée, déjà amorcés durant la période de construction étatique. Il n'existe pas de rupture, en ce sens que la dynamique concurrentielle du système international continue de générer une tendance à l'élargissement, une poussée vers l'intégration de territoire à une échelle toujours plus vaste. On voit ainsi apparaître la constitution d'entités politiques distinctes et potentiellement rivales de taille continentale. Mais il existe une rupture, en ce sens que l'Union se crée à une période charnière, qui voit s'affirmer la primauté de l'économie comme le facteur déterminant de la puissance. On voit ainsi se réaliser l'une des prédictions d'Elias, soit l'apparition des « premiers contours d'un système de tensions aux dimensions du globe, comprenant des fédérations d'Etats, des unités supranationales de tous genres »³⁶⁰, mais, à cette nuance près que ces unités comme les tensions qu'elles génèrent tendent à avoir une dimension avant tout économique. Les tensions militaires persistent, mais restent la compétence des unités inférieures (les Etats), et tendent à passer au second plan. Enfin, la relation entre les Etats et les entités supranationales voit très clairement pencher les rapports de dépendance en faveur des Etats. L'inversion des rapports de dépendance en faveur des entités Régionales (soit la mise en place d'une véritable *supranationalité*), si elle se produit, devrait s'étendre sur plusieurs siècles et faire face à des tensions et des contre-tendances aussi fortes que celles rencontrées par les Etats dans leur mouvement de centralisation. En ce sens, rien ne garantit que l'Union Européenne ne disparaisse pas, du moins dans sa forme actuelle. Mais, à l'inverse, une disparition universelle du régionalisme, soit un retour général à des frontières étatiques, constituerait, elle, une véritable rupture par rapport à des tendances vieilles de plusieurs siècles.

Il reste cependant de nombreuses questions que ce mémoire n'a pu aborder. La première est évidemment le rôle de l'espace « culturel », laissé artificiellement de côté pour des raisons pratiques. La pacification des relations intereuropéennes mériterait également une analyse approfondie à travers le concept de « civilisation » d'Elias. L'Union Européenne et le régionalisme en général participent-ils à la « civilisation » de l'Etat, de la même façon que l'Etat a « civilisé » les entités inférieures et les individus ? La situation actuelle n'est pas sans rappeler la relation qu'entretenaient, aux alentours du 15^e siècle, les seigneurs et les guerriers indépendants, où le « centre » en construction reste dépendant de ceux qui l'entourent. La « civilisation » des Etats pose donc la question de l'inversion ou non des rapports de dépendance, et du renforcement de la position de l'Union Européenne en tant que centre. Mais c'est surtout la montée en force du facteur économique dans les relations internationales de pouvoir qui semble, à ce terme, mériter une étude beaucoup plus large. Ainsi, l'affirmation de ce facteur, comme élément fondamental de la puissance des Etats, devrait être analysée de manière bien plus détaillée, en particulier pour ce qui concerne

l'évolution des budgets étatiques qui lui ont été consacrés. Mais, à ce terme, deux autres questions fondamentales commencent à apparaître. La première consiste en l'analyse des rapports de pouvoir économiques. Si la lutte interétatique tend à prendre une forme toujours plus économique, il convient de comprendre la structure de ces relations de pouvoirs (voire leur quantification). La seconde question, complémentaire à la première, tient au lien qui existe entre la constitution de monopoles étatiques et de monopoles économiques toujours plus larges. Nous avons pu entrevoir cette liaison dans quelques chapitres, notamment au travers du lien qui existe entre la taille d'un marché intérieur et la réalisation d'économies d'échelles. Il s'agit donc de comprendre l'évolution parallèle et complémentaire du mouvement de concentration qu'on observe aux niveaux économique et politique. Cela nous permettrait de porter un autre regard sur des rapports de domination qui tendent à se matérialiser sous une forme toujours plus globale, de saisir une dynamique qui n'est plus, depuis longtemps, propre à l'Occident : la dynamique de la concentration du pouvoir à un niveau désormais mondial.

- ¹ Mearsheimer John, « Back to the Future : Instability in Europe after the Cold War », : *International Security*, Vol. 15, No. 1 (été 1990), MIT Press, p. 6. URL : <http://www.jstor.org/stable/2538981>
- ² *Ibid.*, p.7.
- ³ *Ibid.*, p.32.
- ⁴ *Ibid.*, p.36.
- ⁵ *Ibid.*, pp.43-44.
- ⁶ Hoffmann Stanley, Keohane Robert O., « Back to the Future, Part II: International Relations Theory and Post-Cold War Europe », *International Security*, Vol. 15, No. 2 (automne 1990), The MIT Press, p.192. URL: <http://www.jstor.org/stable/2538869>
- ⁷ Voir en ce sens l'analyse de Simon Jenkins pour *The Guardian* : Jenkins Simon (08 février 2018), « We can leave the EU, but not Europe. Isolation is no longer splendid », *The Guardian* (Londres). URL : <https://www.theguardian.com/commentisfree/2018/feb/08/britain-brexiteu-europe-history-free-trade-colonies-single-market>
- ⁸ Delzescaux Sabine, *Norbert Elias : distinction, conscience et violence*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 51.
- ⁹ Elias Norbert, « La société des individus » [1939], in *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991, p. 41.
- ¹⁰ Devin Guillaume, « Norbert Elias et l'analyse des relations internationales », *Revue française de science politique*, 45^e année, n°2, 1995, p.317. URL : http://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1995_num_45_2_403522
- ¹¹ Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident* [1969], Paris, Calmann-Lévy, 1975, p.16.
- ¹² *Ibid.*, p.15.
- ¹³ *Ibid.*, p.28.
- ¹⁴ Hobbes Thomas, *Léviathan* [1651], livre I, Québec, Les classiques des sciences sociales, 2003, p.108. URL: http://classiques.uqac.ca/classiques/hobbes_thomas/leviathan/leviathan_partie_1/leviathan_1e_partie.pdf
- ¹⁵ Waltz Kenneth N., « The Origins of War in Neorealist Theory », *The Journal of Interdisciplinary History*, Vol. 18, No. 4, *The Origin and Prevention of Major Wars*, (Printemps 1988), The MIT Press, p.619. URL: <http://www.jstor.org/stable/204817>
- ¹⁶ *Ibidem.*
- ¹⁷ Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident*, *op. cit.* p.46.
- ¹⁸ Jay John, in Hamilton Alexander, Jay John, Madison James, *Le Fédéraliste*, Paris, Economica, 1957, p. 13
- Jay, p.13.
- ¹⁹ *Ibid.*, p.14.
- ²⁰ Devin Guillaume, *op. cit.*, p.314.
- ²¹ Elias Norbert, « Les transformations de l'équilibre 'nous-je' » [1987], in *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991, p.288.
- ²² *Ibidem.*
- ²³ Marx Karl, *Le Capital* [1864-1879], Livres II et III, Paris, Gallimard, 1968, p. 1590.
- ²⁴ Marx Karl, *Le Capital* [1867], Livre I, France, Presses Universitaires de France, 2014, pp. 706-719.
- ²⁵ Marx Karl, *Le Capital* [1864-1879], Livres II et III, *op. cit.*, p. 1595.
- ²⁶ Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident*, *op. cit.*, p.233.
- ²⁷ *Ibid.*, p.233.
- ²⁸ Marx Karl, *Le Capital* [1864-1879], Livres II et III, *op. cit.*, p. 1590.
- ²⁹ Elias, « Power and Civilization », *op. cit.*, p.141.
- ³⁰ Voir en ce sens l'ensemble de la conclusion de *La dynamique de l'Occident*, et plus particulièrement la page 317.
- ³¹ Devin Guillaume, *op. cit.*, p.314.
- ³² Rey-Debove Josette, Rey Alain, *Le nouveau petit Robert*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1993.
- ³³ *Le Larousse*, version en ligne : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/int%C3%A9grer/43537>, consulté le 09/07/2018.
- ³⁴ Balassa Bela, *Comparative Advantage, Trade policy and Economic Development*, Londres, Wheatsheaf, 1989, p. 1.
- ³⁵ Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle. Le temps du monde* (Tome III), Paris, Librairie Armand Colin, 1979, p.34.
- ³⁶ Elias Norbert, *La société des individus*, *op. cit.*, pp. 274-175.
- ³⁷ Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle. Le temps du monde*, *op. cit.*, pp. 242-245.
- ³⁸ Voir en ce sens le démographe Louis Chevalier : les nécessités de la vie sociale et la nécessité d'éviter des mariages consanguins font que « dans les pays d'Europe occidentale, la dimension des isolats s'est maintenue entre 400 et 500 habitants jusqu'à l'ère industrielle. » (Chevalier Louis, *Démographie générale*, Paris, Dalloz, 1951, p.139).
- ³⁹ Gabriel Ardant fait ainsi de la collecte des taxes la preuve de l'existence d'un Etat indépendant. Selon lui, cela vaut autant pour les anciennes seigneuries que les Etats contemporains. À titre d'exemple : « [t]he soviet state, for example, began to take shape with the return to hard currency and to the levying of taxes » (Ardant Gabriel, « Financial policy and Economic infrastructure of modern States and Nations », », in Tilly Charles (dir.), *The formation of National States in Western Europe*, New Jersey, Princeton University Press, 1975, pp. 164-242).

⁴⁰ *Ibid.*, p.242

⁴¹ Voir en ce sens Tilly Charles, « The geography of European Statemaking and capitalism since 1500 », in Eugene D. Genovese, Leonard Hochberg (dir.), *Geographic perspectives in history*, Basil Blackwell, Angleterre, 1989, p.172.

⁴² Article premier de la Convention concernant les droits et devoirs des Etats, signée à Montevideo le 26 décembre 1933. URL :

http://danielturpqc.org/upload/Convention_concernant_les_droits_et_devoirs_des_Etats_Convention_de_Monte_video_1933.pdf, consulté le 21/03/2018.

⁴³ Fox Edward Whiting, *History in geographic perspective: the other France*, Londres, New York, W. W. Norton, 1971, p.28.

⁴⁴ Fox Edward Whiting, *Ibid.*, p.29.

⁴⁵ Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident*, *op. cit.*, p.77.

⁴⁶ Tilly Charles, « The geography of European Statemaking and capitalism since 1500 », *op. cit.*, p. 172.

⁴⁷ Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle. Le temps du monde*, *op. cit.* pp. 189- 242.

⁴⁸ Elias va également en ce sens. Ainsi, il affirme que « [l]es mariages des grands seigneurs féodaux obéissaient exclusivement à des mobiles que nous qualifierions aujourd'hui de « commerciaux » : il s'agissait d'agrandir ses domaines et de marquer des points dans la rivalité territoriale. » (Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident*, *op. cit.*, p.73)

⁴⁹ Tilly Charles, « Reflections on the history of European State-making », *op. cit.*, p. 42.

⁵⁰ Pour Bodin, « [l]a souveraineté est la puissance absolue et perpétuelle d'une République ». On note le caractère « privé » de cette définition (en italique) : « République est un droit Gouvernement de *plusieurs familles*, et de ce qui leur est commun, avec puissance souveraine », témoignage d'une époque où le monopole de la violence n'est pas encore conçu comme « public » (Bodin Jean, *Les Six livres de la République* [1576], Paris, Librairie générale française, 1993, p. 74).

⁵¹ Beaud Olivier, *La puissance de l'Etat*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p.35.

⁵² Beaud Olivier, *op. cit.*, p.42.

⁵³ Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident*, *op. cit.*, p.28.

⁵⁴ Tilly Charles, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe. 990-1990*, Paris, Aubier, 1992, p.123.

⁵⁵ Pour Weber, l'Etat est le « monopole de la violence physique légitime » (Weber Max, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959, p.101.)

⁵⁶ Tilly Charles, « Reflections on the history of European State-making », *op. cit.*, p.76.

⁵⁷ Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident*, *op. cit.*, p. 39.

⁵⁸ Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident*, *op. cit.*, p. 34.

⁵⁹ Fox Edward Whiting, *op. cit.*, p.30.

⁶⁰ Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle. Les jeux de l'échange*, *op. cit.*, p. 661.

⁶¹ La création de la monnaie est un autre facteur déterminant, car il facilite le processus. Les surplus agricoles valent de l'argent, et cet argent sert à payer les services des guerriers. Fox Edward Whiting, *op. cit.*, p.29.

⁶² Fox Edward Whiting, *op. cit.*, p.30.

⁶³ On note cependant que de nombreux seigneurs locaux ne seront jamais totalement soumis à la monarchie. Il faudra attendre 1789 pour que cette étape du processus de centralisation soit franchie (Fox Edward Whiting, *op. cit.*, p.31).

⁶⁴ Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident*, *op. cit.*, p. 248.

⁶⁵ Anderson, *Lineage of the absolutist state*, New York, Verso, 1996, p. 19.

⁶⁶ Hobbes Thomas, *op. cit.*, p.8.

⁶⁷ Bean Richard, « War and the Birth of the Nation State », *The Journal of Economic History*, Vol. 33, No. 1, *The Tasks of Economic History* (Mars 1973), Cambridge University Press, p. 203. URL: <http://www.jstor.org/stable/2117151>

⁶⁸ Tilly Charles, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe. 990-1990*, *op. cit.*, pp.122-123.

⁶⁹ Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident*, *op. cit.*, p.300.

⁷⁰ Bean Richard, *op. cit.*, p.220.

⁷¹ Fox Edward Whiting, *op. cit.*, p.27.

⁷² Bean Richard, *op. cit.*, p.204. Voir également Robinson E. A. G., « The size of the nation and the cost of administration », in E. A. G. Robinson (dir.), *Economic Consequences of the Size of Nations*, Londres, MacMillan and Company, 1960, p.233.

⁷³ Defraigne Jean-Christophe, *De l'intégration nationale à l'intégration continentale*, L'Harmattan, Paris, 2004, p. 23.

⁷⁴ Parker Geoffrey, *The military revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, p.12.

⁷⁵ Parker Geoffrey, *Ibid.*

⁷⁶ Defraigne Jean-Christophe, *De l'intégration nationale à l'intégration continentale*, *op. cit.*, p.24.

⁷⁷ Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident*, *op. cit.* p.28.

⁷⁸ Le terme est sans doute trop économique, mais il donne une illustration supplémentaire du lien qui existe, selon Elias, entre les monopoles économiques que sont certaines multinationales et les monopoles politiques que sont les Etats.

⁷⁹ Machiavel Nicolas, *Le Prince* [1515], Québec, Les classiques des sciences sociales, 2007, 96 p. URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/machiavel_nicolas/le_prince/le_prince.pdf

⁸⁰ *Ibid.*, p.100.

⁸¹ *Ibid.*, p.97.

⁸² List Friedrich, *Système national d'économie politique* [1857], France, Gallica, 2005, p. 132. URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111146n/f535>

⁸³ *Ibid.*, p.157.

⁸⁴ Viner Jacob, *The Customs Union issue* [1950], Oxford, Oxford University Press, 2014, p.120.

⁸⁵ Gerbet Pierre, *La naissance du marché commun*, Bruxelles, Editions Complexe, p.15.

⁸⁶ Il cite ainsi un rapport du ministère des finances prussien, qui évalue le nombre d'hommes supplémentaires à 92.000, ce qui représente un apport non négligeable pour l'époque.

⁸⁷ Viner Jacob, *The Customs Unions Issue*, *op. cit.*, p.106.

⁸⁸ Gerbet Pierre, *op. cit.*, p.16.

⁸⁹ Mattli Walter, *The Logic of Regional Integration*, Cambridge University Press, 1999, Cambridge, p. 25.

⁹⁰ Voir en ce sens Pescatore Pierre, *Les relations extérieures des Communautés européennes : contribution à la doctrine de la personnalité des organisations internationales*, Leiden, Brill, pp. 76-80.

⁹¹ Ainsi, la Prusse obtient le droit de présider le Conseil Fédéral (créé en 1865), et ainsi de conclure des traités au nom des autres parties (*Ibid.*, p.76).

⁹² Voir en ce sens April Sylvie, *La IIème République et le Second Empire*, Paris, Pygmalio, 2000, 367 p. et Lentz Thierry, *Napoléon III*, Paris, Puf, 2003, 127 p.

⁹³ Gilpin Robert, *Global Political Economy. Understanding the International Economic Order*, *op. cit.*, p.356.

⁹⁴ Gilpin Robert, *Global Political Economy. Understanding the International Economic Order*, Princeton, Princeton University Press, 2001, p.357.

⁹⁵ On retrouve cet aspect dans la définition du marché national de Braudel : « cohérence économique acquise d'un espace politique donné, cet espace étant d'une certaine ampleur (...) dans ce cadre, la maturité politique a précédé la maturité économique » (Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle. Le temps du monde*, *op. cit.*, p.235).

⁹⁶ Viner Jacob, *The Customs Unions Issue*, *op. cit.*, p.120.

⁹⁷ Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle. Le temps du monde*, *op. cit.*, p.238.

⁹⁸ Fox Edward Whiting, *op. cit.*, p.32-37.

⁹⁹ Triffin R., « The size of the nation and its vulnerability to economic nationalism », in E. A. G. Robinson (dir.), *Economic Consequences of the Size of Nations*, Londres, MacMillan and Company, 1960, p.263.

¹⁰⁰ Selon elle, ce phénomène s'illustre, en France, par le contrôle de l'application des lois par les commissaires royaux, signe de la fin de l'autonomie locale en matière législative (Tilly Louise A., « La révolte frumentaire, forme de conflit politique en France », *Annales*, 1972, Vol. 27-3, p. 736. URL : <http://www.persee.fr/doc/ahess0395-26491972num273422534>).

¹⁰¹ Ainsi, Dockès montre qu'en France, chaque province avait ses propres lois, mais aussi parfois son propre système de mesure (Dockès Pierre, *L'espace dans la pensée économique*, Paris, Flammarion, 1969, p.42).

¹⁰² Ainsi, dans le Fédéraliste n°XXIII, Hamilton affirme que « [l]es principales fonctions de l'Union sont : de défendre tous ses membres, de garantir la paix publique aussi bien contre les convulsions intérieures que contre les attaques du dehors ; de régler le commerce avec les nations étrangères et entre les Etats ; de surveiller nos relations politiques et commerciales avec les pays étrangers ». Le commerce devient donc lui aussi l'une des principales fonctions de l'Etat (Hamilton Alexander in Hamilton Alexander, Jay John, Madison James, *op. cit.*, p.178).

¹⁰³ Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle. Le temps du monde*, *op. cit.*, p.242.

¹⁰⁴ Defraigne Jean-Christophe, Nouveau Patricia, *Introduction à l'économie européenne*, De Boeck, Louvain-la-Neuve, 2017, p. 28.

¹⁰⁵ Defraigne Jean-Christophe, *De l'intégration nationale à l'intégration continentale*, *op. cit.*, p. 28.

¹⁰⁶ Dockès cite ainsi sa circulaire du 9 mai 1680, où le passage suivant est assez éloquent : concernant les villes et ports, « les chemins qui y conduisent doivent toujours être mis au nombre des principaux chemins, parce que c'est toujours le lieu d'un grand transport et d'une grande consommation » (Dockès Pierre, *op. cit.*, p. 26).

¹⁰⁷ Voir en ce sens Clément Pierre, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, tome II partie 1, Paris, Imprimerie Impériale, 1863, 700 p.

¹⁰⁸ Defraigne Jean-Christophe, *De l'intégration nationale à l'intégration continentale*, *op. cit.*, p.28

¹⁰⁹ Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle. Les structures du quotidien : le possible et l'impossible* (Tome I), Paris, Librairie Armand Colin, 1970, p. 465.

¹¹⁰ Fox Edward Whiting, *op. cit.*, p. 44.

¹¹¹ Defraigne Jean-Christophe, Nouveau Patricia, *Introduction à l'économie européenne*, *op. cit.*, p. 29.

¹¹² Mitchell Brian (ed.), *International historical statistics. Europe, 1750-1993*, Macmillan, United Kingdom, 1998, pp. 671-730

¹¹³ *Ibid.*, pp. 671-730.

¹¹⁴ Commission Européenne, « Les réseaux transeuropéens ». URL :

https://ec.europa.eu/transport/road_safety/topics/infrastructure/trans-european_networks_fr, consulté le 23/06/2018.

- ¹¹⁵ Ainsi, par exemple, les premiers droits de douane communs au territoire français furent établis par pur hasard, par Philippe le Bel, en réaction aux pressions des drapiers du Languedoc (Dockès Pierre, *op. cit.*, p. 42).
- ¹¹⁶ Dockès Pierre, *op. cit.*, p. 42.
- ¹¹⁷ Norel Philippe, « Dynamique smithienne et création des institutions du capitalisme : une analyse des mondialisations antérieures à 1860 », in Beaujard Philippe, Berger Laurent, Norel Philippe (dir.), *Histoire globale, mondialisations et capitalisme*, Paris, La Découverte, 2009, p. 376. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00706169>
- ¹¹⁸ Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle. Le temps du monde*, *op. cit.*, p. 253.
- ¹¹⁹ Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident*, *op. cit.*, p. 25.
- ¹²⁰ Ardant Gabriel, *Histoire de l'impôt. De l'Antiquité au XVII^e siècle*, Paris, Fayard, 1971, p. 270.
- ¹²¹ *Ibid.*, p. 31.
- ¹²² Ardant Gabriel, *Histoire de l'impôt. Du XVIII^e au XXI^e siècle*, Paris, Fayard, 1972, p. 242.
- ¹²³ Bean Richard, *op. cit.*, p. 213.
- ¹²⁴ Ardant Gabriel, *Histoire de l'impôt. Du XVIII^e au XXI^e siècle*, *op. cit.*, p. 57.
- ¹²⁵ Defraigne Jean-Christophe, *De l'intégration nationale à l'intégration continentale*, *op. cit.*, p.25.
- ¹²⁶ Dans la France de l'Ancien Régime, les taxes sont prélevées par des personnes « privées », qui rendent ce service à l'Etat en l'échange d'un prélèvement d'environ 5% sur la somme totale. L'opération se fait plusieurs fois, et du niveau local à celui des fermiers généraux (derniers intermédiaires avant que l'impôt ne parvienne à l'Etat), la somme totale diminue chaque fois. Le manque de contrôles et de réelles sanctions favorise les abus, si bien que des taxes étant deux fois plus élevées en France, elles rapportent moins à l'Etat qu'en Angleterre (Paul Kennedy, *op. cit.*, p. 115).
- ¹²⁷ Parker estime que les temps de paix n'atteignaient jamais plus d'une année consécutive entre 700 et 1000, le 16^e siècle comptera moins de 10 ans de paix, moins de 4 pour le 17^e, tandis que le 18^e ne comptera que 16 années de paix au total en Europe (Parker Geoffrey, *op. cit.*, p. 1).
- ¹²⁸ Bean Richard, *op. cit.*, p. 212.
- ¹²⁹ Bonney Richard, *The European dynastic states, 1494-1660*, Oxford, Oxford University Press, 1991, p. 352.
- ¹³⁰ Arrighi Giovanni, Silver Beverly « Capitalisme et (dés-)ordre mondial » in Beaujard Philippe, Berger Laurent, Norel Philippe (dir.), *Histoire globale, mondialisations et capitalisme*, Paris, La Découverte, 2009, p. 237. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00706169>
- ¹³¹ Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIII^e siècle. Le temps du monde*, *op. cit.*, p.21.
- ¹³² Arrighi et Silver parlent d'« internalisation » des coûts de protection (*op. cit.*, p. 237).
- ¹³³ Ardant Gabriel, *Histoire de l'impôt. De l'Antiquité au XVII^e siècle*, *op. cit.*, p.38.
- ¹³⁴ Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle. Le temps du monde*, *op. cit.*, p. 270.
- ¹³⁵ Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident*, *op. cit.*, p. 9.
- ¹³⁶ Tilly Charles, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe. 990-1990*, *op. cit.*, p. 88.
- ¹³⁷ Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle. Le temps du monde*, *op. cit.*, p. 253.
- ¹³⁸ Gerbet Pierre, *op. cit.*, p. 11.
- ¹³⁹ Gilpin Robert, *Global Political Economy. Understanding the International Economic Order*, *op. cit.*, p. 357.
- ¹⁴⁰ Voir en ces sens Tilly Charles, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe. 990-1990*, *op. cit.*, p. 315 : les Etats « donnèrent à leurs voisins plus petits un choix difficile : mettre sur pied le même genre d'entreprise militaire à grand frais et résister, ou accepter la conquête, ou trouver un refuge plus sûr ».
- ¹⁴¹ En 2016, les USA étaient plus productifs que le Royaume-Uni, avec une productivité de 63,3 contre 47,9 \$ par heure, selon l'OCDE. On note que la productivité au Royaume-Uni est également plus faible que celle de pays comme la France, l'Allemagne, ou la Belgique Source : http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=PDB_LV&lang=fr
- ¹⁴² Peden Georges C., « Economic aspects of british perceptions of power », in Di Nolfo Ennio (dir.), *Power in Europe ? Volume II : Great Britain, France, Germany and Italy and the origins of the EEC. 1952-1957*, Berlin, De Gruyter, 1992, pp. 139-159.
- ¹⁴³ Arrighi Giovanni, Silver Beverly, *op. cit.*, p. 242.
- ¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 249.
- ¹⁴⁵ Kennedy Paul, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Paris, Fayot, 1991, p. 495.
- ¹⁴⁶ *Ibidem.*
- ¹⁴⁷ Santander Sebastian, « Les puissances émergentes, l'Europe et le monde », in Santander Sebastian (dir.), *Puissances émergentes : un défi pour l'Europe ?*, Paris, Ellipses, 2012, p. 15.
- ¹⁴⁸ *Ibidem.*
- ¹⁴⁹ Damgé Mathilde (11 juillet 2018), « La France n'est plus la sixième économie mondiale », *Le Monde* (Paris). URL : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/07/11/la-france-n-est-plus-la-sixieme-economie-mondiale_5329891_4355770.html
- ¹⁵⁰ Maddison Angus, *L'économie mondiale : 1820-1992: analyse et statistiques*, Paris, OCDE, p. 62.
- ¹⁵¹ *Ibid.*, p. 135.
- ¹⁵² Kennedy Paul, *op. cit.*, p. 284.
- ¹⁵³ Banque mondiale, « PIB en US dollars (courants) », URL : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/>, consulté le 03/06/2018.

¹⁵⁴ Cité par Kennedy Paul, *op. cit.*, p. 492.

¹⁵⁵ Après 1995, la tendance générale est à la diminution de ce personnel. Cependant, il faut noter ici le léger biais des données de la Banque Mondiale. Avec le phénomène de sous-traitance croissant dans les forces armées, le personnel militaire tend à ne comporter que les soldats de métier. Il faut donc relativiser cette diminution, qui prend de moins en moins compte la gestion de l'infrastructure militaire. Voir en ce sens : Avenue de l'Europe, *Défense, l'Europe serre les rangs*, présenté par Véronique Auger, diffusé sur France 3 le 7 mars 2018, 23h35, 59 minutes, URL : https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-3/avenue-de-l-europe/avenue-de-l-europe-le-mag-du-mercredi-14-mars-2018_2645366.html

¹⁵⁶ Banque Mondiale, « Personnel des forces armées, total ». URL : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/MS.MIL.TOTL.P1?locations=EU-FR-RU-US>, dernière consultation le 16/05/2018.

¹⁵⁷ Peden Georges C., *op. cit.*, p. 153.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 154-155.

¹⁵⁹ Cité par Bossuat Gérard, Girault René, *Europe brisée, Europe retrouvée. Nouvelles réflexions sur l'unité européenne au XXe siècle*, Paris, Editions de la Sorbonne, 1995, p. 259.

¹⁶⁰ Hauser Henri, *L'impérialisme américain*, Paris, Pages Libres, p. 9.

¹⁶¹ Santander Sebastian, « The EU and the shifts of power in the international order : challenges and responses », *European Foreign Affairs Review*, vol 19, issue 1, 2014, p. 71.

¹⁶² Santander cite ainsi Moravcsik, pour qui l'Europe est la « deuxième superpuissance dans un monde bipolaire », Santander Sebastian, « Les puissances émergentes, l'Europe et le monde », in Santander Sebastian (dir.), *Puissances émergentes : un défi pour l'Europe ?*, Paris, Ellipses, 2012, p. 21.

¹⁶³ Santander Sebastian, *Ibid.*, p. 20

¹⁶⁴ Santander Sebastian, « The EU and the shifts of power in the international order : challenges and responses », *op. cit.*, p. 74.

¹⁶⁵ *Ibidem.*

¹⁶⁶ Santander Sebastian, « L'UE, une puissance en construction dans un monde davantage décentralisé », p.360, pp.359-368, in Santander Sebastian (dir.), *Puissances émergentes : un défi pour l'Europe ?*, Paris, Ellipses, 2012, 382 p.

¹⁶⁷ Defraigne Jean-Christophe, *De l'intégration nationale à l'intégration continentale*, *op. cit.*, p.153.

¹⁶⁸ Pleven René, « Déclaration de René Pleven sur la création d'une armée européenne » [24 octobre 1950], *Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe*, Luxembourg, Université du Luxembourg, 2013, p. 2. URL : https://www.cvce.eu/content/publication/1997/10/13/4a3f4499-daf1-44c1-b313-212b31cad878/publishable_fr.pdf

¹⁶⁹ *Ibid.*, p.3

¹⁷⁰ Roth François, *L'invention de l'Europe : De l'Europe de Jean Monnet à l'Union Européenne*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 38.

¹⁷¹ Traité sur l'Union Européenne, signé à Lisbonne le 13 décembre 2007, article 42-2. URL : https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:2bf140bf-a3f8-4ab2-b506-fd71826e6da6.0002.02/DOC_1&format=PDF

¹⁷² Traité sur l'Union Européenne, article 42-7.

¹⁷³ Cité par Dumont Gérard-François et Verluise Pierre, *Géopolitique de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2014, p.287.

¹⁷⁴ Roth François, *op. cit.*, p.40.

¹⁷⁵ Elias Norbert, *Humana conditio*, Editions de l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), Paris, 2016, p.148.

¹⁷⁶ Maury Jean-Pierre, *La construction européenne, la sécurité et la défense*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p.121.

¹⁷⁷ Banque mondiale, « Parts du PIB consacrées à la défense ». URL : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/>, consultation le 03/06/2018.

¹⁷⁸ Stockholm International Peace Research Institute, *Global military spending remains high at \$1.7 trillion*, Stockholm, Stockholm International Peace Research Institute, 2018. URL: <https://www.sipri.org/media/press-release/2018/global-military-spending-remains-high-17-trillion>

¹⁷⁹ Parker Geoffrey, *op. cit.*, p.13.

¹⁸⁰ *Ibidem.*

¹⁸¹ Viner Jacob, *Power Versus Plenty as objectives of foreign policy in the seventeenth and eighteenth centuries* [1948], Cambridge, Cambridge University Press, 2015, p. 7. URL : <http://homes.ieu.edu.tr/~ibagdadi/INT230/Jacob%20Viner%20-20Power%20versus%20Plenty.pdf>

¹⁸² Kennedy Paul, *op. cit.*, p. 235.

¹⁸³ Un exemple particulièrement frappant est la bataille d'Omdurman (1898), où les anglais massacrent 11.000 derviches égyptiens en ne perdant que 48 hommes (exemple donné par Kennedy Paul, *op. cit.*, p. 187).

¹⁸⁴ Ainsi, de la seconde guerre mondiale à 1987, les bombardiers sont 200 fois plus chers ; les porte-avions, 20 fois plus ; les chars, 15 fois plus ; les sous-marins, près de 300 fois plus (*Ibid.*, p. 492).

¹⁸⁵ Kennedy Paul, *op. cit.*, p. 317.

¹⁸⁶ Waltz, Kenneth N., *Peace, Stability, and Nuclear Weapons*, Berkeley, University of California, 1995, pp. 5-14. URL: <http://escholarship.org/uc/item/4cj4z5g2>

¹⁸⁷ Kenneth N. Waltz, « The Origins of War in Neorealist Theory », *op. cit.*, p. 625.

- ¹⁸⁸ William James, « The Moral Equivalent of War », in Leon Bramson and George W. Goethals (eds.), *War: Studies from Psychology, Sociology, and Anthropology*, New York, 1968, p. 19.
- ¹⁸⁹ *Ibid.*, pp. 626-627.
- ¹⁹⁰ Delmotte Florence, « La sociologie historique de Norbert Elias », *Cahiers philosophiques*, 2012/1 (n° 128), pp. 42-58. URL : <http://www.cairn.info/revue-cahiers-philosophiques-2012-1-page-42.htm>
- ¹⁹¹ Même ses scénarios les plus positifs pour le futur reposent sur une monopolisation des moyens de coercition. Ainsi, même la mise en place d'une confédération mondiale des États, comme le préconise Kant, ne peut amener la paix qu'en « reposant sur leur union volontaire et possédant des organes efficaces chargés de résoudre les conflits internationaux et de punir ceux qui rompent la paix ». On note le scepticisme d'Elias quant à la mise en place d'une telle union sur une base volontaire (Elias Norbert, *Humana conditio* [1985], Editions de l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), Paris, 2016, p. 146).
- ¹⁹² Linklater Andrew, « Process Sociology and International Relations », *The Sociological Review*, Juin 2011, Vol. 59, p. 55. URL : <https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.2011.01978.x>
- ¹⁹³ Voir en ce sens Dumoulin André et Wasinski Christophe, « Justifier l'arme nucléaire : le cas français pendant les années 1990 », *Études internationales*, vol. 41, n° 1, 2010, pp. 79-90.
- ¹⁹⁴ Cité par Kennedy Paul, *op. cit.*, p. 492.
- ¹⁹⁵ Tilly Charles, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe. 990-1990*, *op. cit.*, p. 209.
- ¹⁹⁶ Kennedy Paul, *op. cit.*, p. 189.
- ¹⁹⁷ Smith Adam, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* [1776], livre II, Québec, Les classiques des sciences sociales, 2002, p. 53. URL : http://classiques.ugac.ca/classiques/Smith_adam/richeesse_des_nations/livre_2/richeesse_des_nations_2.pdf
- ¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 60.
- ¹⁹⁹ Kennedy Paul, *op. cit.*, p. 495.
- ²⁰⁰ Maury Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 71.
- ²⁰¹ *Ibid.*, p. 70.
- ²⁰² Cité par Kennedy Paul, *op. cit.*, p. 462.
- ²⁰³ Aron Raymond, *Paix et guerre entre les nations* [1962], Paris, Calmann-Lévy, 2001, p. 249.
- ²⁰⁴ Robert, *Global Political Economy. Understanding the International Economic Order*, *op. cit.*, p. 360.
- ²⁰⁵ Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle. Le temps du monde*, *op. cit.*, pp. 242-243.
- ²⁰⁶ Ainsi, pour Deblock, le courant fonctionnaliste s'inscrit particulièrement dans cette logique en réduisant l'État à un rôle de « producteur de normes et de facilitateur d'une intégration qui passe par les seules voies du marché ». Deblock Christian, *Régionalisme économique et mondialisation : que nous apprennent les théories ?*, Montréal, Centre Études Internationales et Mondialisation, 2005. URL : <http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/RegionalismeEcodialisa.pdf>
- ²⁰⁷ Dumont Gérard-François et Verluise Pierre, *op. cit.*, p. 133.
- ²⁰⁸ Ainsi, pour Viner, les unions douanières sont « a strange phenomenon which unites free-traders and protectionists in the field of commercial policy ». Viner Jacob, *The Customs Union issue*, *op. cit.*, p. 51.
- ²⁰⁹ Voir également en ce sens : Devillé Hervé, *Economie de l'intégration des espaces économiques*, Bruylant-Academia, 2003, Belgique (Louvain), p. 126-130.
- ²¹⁰ McCallum John, « National Borders Matter : Canada-U.S. Regional Trade Patterns », *The American Economic Review*, Juin 1995, Vol. 85 (3), p. 615. URL : <https://www.jstor.org/stable/2118191>
- ²¹¹ Tableau construit à partir des données de McCallum, *op. cit.*, p. 616.
- ²¹² Siroën Jean-Marc, Yucer Avcil, « The impact of Mercosur on trade of Brazilian states », *Review of World Economics*, 2012, Vol. 148 (3), p. 554. URL : <https://doi.org/10.1007/s10290-012-0127-0>
- ²¹³ *Ibid.*, p.555.
- ²¹⁴ Écrivant dans les années 1950, l'auteur pense notamment au Brésil, mais aussi aux USA durant une longue partie de leur histoire. Edwards C. D., « Size of Markets, scale of Firms and the character of Competition », in E. A. G. Robinson (dir.), *Economic Consequences of the Size of Nations*, Londres, MacMillan and Company, 1960, pp.117-131.
- ²¹⁵ Pelkmans Jacques, *The internal markets of North America. Fragment and Integration in the U.S. and Canada*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes 1988, p.546.
- ²¹⁶ *Ibidem.*
- ²¹⁷ Elias Norbert, Elias Norbert, « Les transformations de l'équilibre « nous-je » » [1987], in *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991, p. 216.
- ²¹⁸ Egger Peter H. et Pfaffermayr Michael, « The Pure Effects of European Integration on Intra- EU Core and Periphery Trade », *World Economy*, Juin 2013, Vol. 36 (6), p. 710. URL : <https://doi.org/10.1111/twec.12065>
- ²¹⁹ *Ibidem.*
- ²²⁰ *Ibid.* p. 709.
- ²²¹ Balassa Bela, *The theory of economic integration*, Royaume-Uni, Taylor Garnett Evans Watford, 1961, p.185.
- ²²² Balassa Bela, *Comparative advantage, Trade policy and Economic Development*, *op. cit.*, p. 109.
- ²²³ United States Census Bureau, *Top Trading Partners - December 2017*. URL : <https://www.census.gov/foreign-trade/statistics/highlights/top/top1712yr.html>, consulté le 17/02/2018.
- ²²⁴ Balassa Bela, *Comparative advantage, Trade policy and Economic Development*, *op. cit.*, p. 109.

- ²²⁵ *Ibid.*, p. 112.
- ²²⁶ *Ibid.*, p. 110.
- ²²⁷ Waites Bernard (ed.), *Europe and the wider world*, Routledge, New York, 1993, p. 178.
- ²²⁸ Eurostat, « Principaux partenaires commerciaux de l'UE en 2015: les États-Unis pour les exportations, la Chine pour les importations », mars 2016, 6 p. URL : <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7224429/6-31032016-BP-FR.pdf/7a5c284e-7e8e-4736-b3af-9e5023419eca>, consultation le 19/02/2018.
- ²²⁹ Baldwin Richard, Jaimovich David, *Are free trade agreements contagious ?*, Genève, WTO Workshop, 2008, p. 2. URL : https://www.wto.org/english/res_e/reser_e/gtdw_e/wkshop08_e/baldwin_autumn_e.pdf
- ²³⁰ Mattli Walter, *op. cit.*, p. 81.
- ²³¹ Baldwin Richard, « A domino Theory of Regionalism », in *NBER Working Paper Series*, Massachusetts, C.E.P.R. Discussion paper, 1993, p. 13. URL : <http://www.nber.org/papers/w4465.pdf>
- ²³² C'est en tout cas la critique que Deblock fait de Baldwin, dont le raisonnement serait typiquement propre au fonctionnalisme : « prenant appui sur la rationalité économique, le fonctionnalisme instrumentalise le politique et en réduit le rôle à celui de producteur de normes et de facilitateur d'une intégration qui passe par les seules voies du marché » (Deblock, *op. cit.*, p. 5).
- ²³³ Balassa Bela, *The theory of economic integration*, *op. cit.*, p.29.
- ²³⁴ On retrouve ici un trait caractéristique du réalisme, par rapport à l'analyse libérale : si la position commerciale d'un bloc s'améliore au niveau mondial, il n'apparaît pas essentiel de savoir si elle est due à des effets de création ou diversion de commerce
- ²³⁵ Il propose ainsi une analyse « protectionniste » des unions douanières : « The protectionist (...) is certain to regard the substitution of trade between the member countries for trade with third countries as the major beneficial feature of customs union and to be unenthusiastic about or even to regard as a drawback – at least for the importing country – the wholly new trade which results from the customs union. » (Viner Jacob, *The Customs Union issue*, *op. cit.*, p.55).
- ²³⁶ Kuznets Simon, « Economic Growth of Small Nations », in E. A. G. Robinson (dir.), *Economic Consequences of the Size of Nations*, Londres, MacMillan and Company, 1960, p. 18.
- ²³⁷ Marcy G., « How far can Foreign trade and Customs agreements confer upon Small Nations the advantages of Large Nations ? », in E. A. G. Robinson (dir.), *Economic Consequences of the Size of Nations*, Londres, MacMillan and Company, 1960, p. 267.
- ²³⁸ *Ibid.* p. 267.
- ²³⁹ Kuznets Simon, « Economic Growth of Small Nations », *op. cit.*, p. 22.
- ²⁴⁰ Triffin R., « The size of the nation and its vulnerability to economic nationalism », *op. cit.*, p. 248.
- ²⁴¹ Eurostat, « Principaux partenaires commerciaux de l'UE en 2015: les États-Unis pour les exportations, la Chine pour les importations », *op. cit.*, p. 2.
- ²⁴² Statistisches Bundesamt, « Foreign trade : Ranking of Germany's trading partners in foreign trade », juillet 2018. URL : https://www.destatis.de/EN/FactsFigures/NationalEconomyEnvironment/ForeignTrade/Tables/OrderRankGermanyTradingPartners.pdf;jsessionid=E2FE9949D93988CFBE93FB80C1528736.InternetLive2?_blob=publicationFile, consulté le 22/03/2018.
- ²⁴³ Defraigne Jean-Christophe, *De l'intégration nationale à l'intégration continentale*, *op. cit.*, p. 80.
- ²⁴⁴ La relation économique entre les USA et le Canada est bien plus asymétrique que celle de l'Autriche et de l'Allemagne : les USA représentent 76,2% des exportations et 52,2% des importations canadiennes. Pour les USA, le Canada ne compte que pour 18,3% de ses exportations et 12,6% de ses importations (Source : Organisation Mondiale du Commerce, « Country Profile ». URL : http://stat.wto.org/CountryProfiles/US_e.htm et http://stat.wto.org/CountryProfiles/CA_e.htm, consultés le 11/03/2018.
- ²⁴⁵ Capobianco Antonio, Davies John, Ennis Sean F., « Implications of Globalisation for Competition Policy: The Need for International Cooperation in Merger and Cartel Enforcement », *E15Initiative*, Geneva, International Centre for Trade and Sustainable Development (ICTSD) and World Economic Forum, 2015. 30 p. Url : www.e15initiative.org/
- ²⁴⁶ Marcy G., « How far can Foreign trade and Customs agreements confer upon Small Nations the advantages of Large Nations ? », *op. cit.*, p. 271.
- ²⁴⁷ C'est d'ailleurs l'une des grandes motivations lors de la création du Mercosur, dont l'objectif était de diminuer une relation commerciale asymétrique vis-à-vis des Etats-Unis (en seulement 5 ans, le commerce intrarégional sera multiplié par 4). Voir en ce sens l'analyse extrêmement fine de Danese : Danese Sérgio, « A Diplomacia no Processo de Formação Nacional do Brasil », *Política Externa*, vol. 8, n° 1, 1999, pp. 98-117.
- ²⁴⁸ Kuznets Simon, « Economic Growth of Small Nations », *op. cit.*, p. 22.
- ²⁴⁹ McNamara Kathleen R., Meunier Sophie, « Between national sovereignty and international power : what external voice for the euro », in *International Affairs*, Octobre 2002, Vol. 78 (4), p. 858. URL : <https://www.jstor.org/stable/3095760>
- ²⁵⁰ Kenneth N. Waltz, « The Origins of War in Neorealist Theory », *op. cit.*, p. 624.
- ²⁵¹ Chauprade Aymeric, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire*, Ellipses, 2003, Paris, p. 813.
- ²⁵² Bussière Éric, « L'intégration économique de l'Europe au XXe siècle : processus et acteurs », *Entreprises et histoire*, 2003/2 (n° 33), p. 10. URL : <https://www.cairn.info/revue-entreprises-et-histoire-2003-2-page-12.htm>
- ²⁵³ *Ibid.*, p. 18.

- ²⁵⁴ Mouric Joël, *Raymond Aron et l'Europe*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2013, p. 133.
- ²⁵⁵ Gilpin Robert, *Global Political Economy. Understanding the International Economic Order*, *op. cit.*, p. 348.
- ²⁵⁶ *Ibidem*.
- ²⁵⁷ Griffiths R., Lynch F., « L'échec de la « Petite Europe » : les négociations Fritelux/Finebel, 1949-1950 », *Revue historique*, Juillet 1985, Vol. 0 (555), p. 190. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34349205q/date1985>
- ²⁵⁸ *Ibid.*, p. 166.
- ²⁵⁹ Maury Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 147.
- ²⁶⁰ Griffiths R., Lynch F., *op. cit.*, p. 173.
- ²⁶¹ *Ibidem*.
- ²⁶² Maury Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 108.
- ²⁶³ Torbiörn Kjell, *Destination Europe : The political and economic growth of a continent*, Manchester University Press Royaume-Uni, 2003. 317 p.
- ²⁶⁴ Modèle économique qui analyse principalement ainsi la relation entre les flux commerciaux, la taille économique (généralement exprimée en termes de PIB) et la distance géographique entre les grandes villes d'un pays. Il présente l'intérêt d'analyser différentes variables, et donc de voir si les changements de flux commerciaux peuvent être attribués à d'autres facteurs que les arrangements commerciaux.
- ²⁶⁵ Sapir André, « Domino effects in western European regional trade, 1960–1992 », *European Journal of Political Economy* Vol. 17, Belgique, Université Libre de Bruxelles, 1999, pp. 377-388. URL : https://ac.els-cdn.com/S0176268001000325/1-s2.0-S0176268001000325-main.pdf?_tid=817487c7-e4b0-4bc2-ac6c-8a7588a83a3e&acdnat=1524752463_56552dec74edc8417a09639bad223bf4
- ²⁶⁶ *Ibid.*, p. 387.
- ²⁶⁷ *Ibid.*, p. 381.
- ²⁶⁸ *Ibid.*, p. 387.
- ²⁶⁹ Aron Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, *op. cit.*, p. 452.
- ²⁷⁰ *Ibid.*, p.453.
- ²⁷¹ *Ibidem*.
- ²⁷² Balassa Bela, *Comparative advantage, Trade policy and Economic Development*, *op. cit.*, p.120.
- ²⁷³ Aron Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, *op. cit.*, p. 453.
- ²⁷⁴ Firdmuk Jan, *European Union : Basic facts*, Londres, Brunel University, 2015. URL : <http://slideplayer.com/slide/5693225/>
- ²⁷⁵ Loué Jean-François, Messerlin Patrick, « Le Grand marché et le commerce extérieur », *Revue de l'OFCE*, Vol. n° 43(1), janvier 1993, p. 212. URL : https://www.persee.fr/doc/ofce_0751-6614_1993_num_43_1_1304
- ²⁷⁶ Calcul réalisé à partir des données d'Eurostat. Le Liechtenstein n'a pas fourni de calcul son PIB depuis 2014 et n'est donc pas compris dans les données. Son PIB oscille entre 5 et 6 milliards d'euro entre 2008 et 2014 (Gouvernement du Liechtenstein : <https://www.liechtenstein.li/en/search/>, consultation le 15/02/2018).
- ²⁷⁷ Eurostat, « Produit intérieur brut, prix courants ». URL : <http://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&plugin=0&language=fr&pcode=teina010&tableSelection=1>, consultation le 15/02/2018.
- ²⁷⁸ Association Européenne de Libre-Échange, « 57th Annual Report of the European Free Trade Association », 2018, 77 p. URL : <http://www.efta.int/sites/default/files/publications/annual-report/Annual-Report-2017.pdf>, consultation le 09/04/2018.
- ²⁷⁹ Commission Européenne, « European Union, Trade in goods with EFTA (European Free Trade Association) », Avril 2018, 10 p. URL : http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2006/september/tradoc_113481.pdf, consultation le 09/04/2018.
- ²⁸⁰ De Tocqueville Alexis, *De la Démocratie en Amérique, Tome I* [1835], Québec, Les classiques des sciences sociales, 2002, p.219 URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/De_tocqueville_alexis/democratie_1/democratie_t1_2.pdf
- ²⁸¹ Delmas Claude, *L'Europe et le monde*, Editions Uga, Belgique, 1968, p. 45.
- ²⁸² Hauser Henri, *op. cit.*, p. 9.
- ²⁸³ Hauser Henri, *op. cit.*, p. 117.
- ²⁸⁴ Cité par Bussière Éric, *op. cit.*, p. 13.
- ²⁸⁵ Cité par Mattli Walter, *op. cit.*, p. 135.
- ²⁸⁶ Coudenhove-Kalergi, « Vers la Paneurope » [1927], in Dumoulin Michel et Stelandre Yves, *L'idée européenne dans l'entre-deux guerres*, Académia, Louvain-la-Neuve, 1992, p. 73.
- ²⁸⁷ *Ibidem*.
- ²⁸⁸ *Ibid.* p.74.
- ²⁸⁹ Yves Le Trocquer, « La nécessité d'un front économique européen en face de l'union américaine » [1929], in Dumoulin Michel et Stelandre Yves, *L'idée européenne dans l'entre-deux guerres*, Académia, Louvain-la-Neuve, 1992, p.90.
- ²⁹⁰ Ainsi, il s'offusque de constater qu'« En face des 48 Etats de la République américaine, où toutes les marchandises circulent sans entraves et sans payer de droits sur un territoire de 7.837.000 kilomètres carrés, l'Europe représente en tout 5 millions de kilomètres divisés en 34 Etats séparés par des barrières douanières de plus en plus infranchissables » (*Ibid.*, p.91).

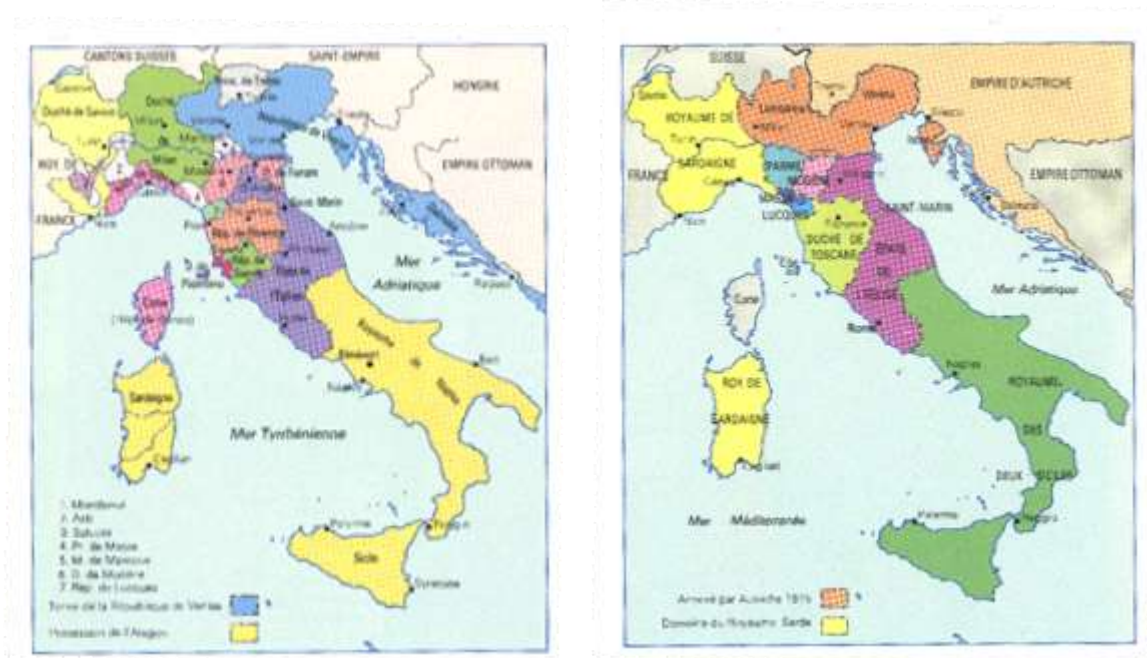
- ²⁹¹ De Rougemont Denis, *Unie ou colonisée*, Suisse, Editions de la Baconnière, 1948, p.104.
- ²⁹² *Ibidem*.
- ²⁹³ Delors Jacques, Arnaud Jean-Louis (contr.), *Mémoires*, Paris, Plon, 2004, 511 p.
- ²⁹⁴ Delors Jacques, « L'Europe entre Renouveau et déclin », in *Tribune : notre Europe*, Institut Jacques Delors, p. 1
URL : <http://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2018/01/renouveaudeclin-delors-ne-ijd-juin13.pdf>
- ²⁹⁵ Gerbet Pierre, *op. cit.*, p.42.
- ²⁹⁶ Defraigne Jean-Christophe, Nouveau Patricia, *Introduction à l'économie européenne*, *op. cit.*, p.78.
- ²⁹⁷ Entretien mené le 11/05/2018 via Skype à Liège.
- ²⁹⁸ Gerbet Pierre, *op. cit.*, p.136.
- ²⁹⁹ Defraigne Jean-Christophe, Nouveau Patricia, *Introduction à l'économie européenne*, *op. cit.*, p. 94.
- ³⁰⁰ *Ibid.*, p.95.
- ³⁰¹ Ferrari Lorenzo, *Sometimes speaking with a single voice: the European Community as an international actor, 1969-1979*, Bruxelles, Peter Lang, p.32.
- ³⁰² Ainsi, selon Ferrari, l'Angleterre, craignait de passer pour un « cheval de troie » américain en ne se distançant pas assez de la position américaine (*Ibid.*, p.33).
- ³⁰³ Torbiörn Kjell, *op. cit.*, p. 80.
- ³⁰⁴ Badie Bertrand et Smouts Marie-Claude, *Le retournement du monde*, Paris Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1999, p. 189.
- ³⁰⁵ *Ibidem*.
- ³⁰⁶ Mattli Walter, *op. cit.*, p.185.
- ³⁰⁷ Devin Guillaume, *op. cit.*, p.314.
- ³⁰⁸ Defraigne Jean-Christophe, Nouveau Patricia, *Introduction à l'économie européenne*, *op. cit.*, pp.31-32.
- ³⁰⁹ *Ibid.*
- ³¹⁰ Balassa Bela, *The theory of economic integration*, *op. cit.*, p.5.
- ³¹¹ On remarque ainsi que les Etats européens exportent en moyenne pour 43,2% de leur PIB. Mais en ne prenant en compte que le commerce extra-communautaire, de la même façon qu'on ne prend en compte que le commerce extra-national pour un Etat, cette moyenne passe à 10,58%, ce qui est très proche des Etats-Unis (11,89%) (voir annexe 15).
- ³¹² Vaulont Nikolaus, *op. cit.*, p. 27.
- ³¹³ Traité instituant la Communauté Economique Européenne, signé à Rome le 25 mars 1957, article 19. URL : http://www.m-pep.org/IMG/pdf/Acte_final_traite_de_Rome.pdf
- ³¹⁴ On note en particulier les Dispositions d'Application en 1993, le Code des Douanes Modernisées en 2008 et le Code des douanes de l'Union en 2013.
- ³¹⁵ Radu Ghenadie, « L'Union douanière européenne : bilan et perspectives d'avenir », *Revue internationale de droit économique*, 2014/4 (t. XXVIII), p.410.. URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-droiteconomique-2014-4-page-409.htm>, *op. cit.*, p. 423.
- ³¹⁶ *Ibid.*, p. 426.
- ³¹⁷ *Ibidem*.
- ³¹⁸ *Ibid.*, p.410.
- ³¹⁹ Medeiros Marcelo, *La genèse du Mercosud: Dynamisme interne, influence de l'Union Européenne et insertion internationale*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 92.
- ³²⁰ Le Trocquer Yves, *op. cit.*, p.92.
- ³²¹ Oliveira Amâncio Jorge, Onuki Janina, « Coalizões e coesão: MERCOSUL e BRICS na ONU », in *Geopolítica(s)* 2013, vol. 4, núm. 1, São Paulo, Centro de Estudos das Negociações Internacionais/USP, 2013, p. 96. URL : <https://revistas.ucm.es/index.php/GEOP/article/viewFile/40537/41949>
- ³²² McNamara Kathleen R., Meunier Sophie, *op. cit.*, p. 852.
- ³²³ *Ibidem*.
- ³²⁴ Cooper C., Steinberg J., Shires M., *The Evolution of the European Economy: Implications for Transatlantic Relations*, Los Angeles, Rand Corporation, 1992, p. 95.
- ³²⁵ Friedman David, « A Theory of the Size and Shape of Nations », *Journal of Political Economy*, 1^{er} février 1977, Vol. 85 (1), p. 60. URL : <http://www.jstor.org/stable/1828329>
- ³²⁶ Defraigne Jean-Christophe, Nouveau Patricia, *Introduction à l'économie européenne*, *op. cit.*, p.35.
- ³²⁷ Smith Adam, *op. cit.*, p. 17.
- ³²⁸ Norel Philippe, « Dynamique smithienne et création des institutions du capitalisme : une analyse des mondialisations antérieures à 1860 », in Beaujard Philippe, Berger Laurent, Norel Philippe (dir.), *Histoire globale, mondialisations et capitalisme*, Paris, La Découverte, 2009, p. 381. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00706169>
- ³²⁹ Balassa Bela, *The theory of economic integration*, Royaume-Uni, Taylor Garnett Evans Watford, 1961, 304 p., p.127.
- ³³⁰ Hobson J. A., *Imperialism : A Study* [1902] New York, James Spott & Company, p.31.
- ³³¹ *Ibid.*, p.91.
- ³³² *Ibid.*, p.94.
- ³³³ Charles-Albert Michalet, « Que reste-t-il de Keynes pour comprendre la mondialisation ? », *L'Économie politique*, 2006/3 (no 31), p.61. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2006-3-page-59.htm>

- ³³⁴ Hobson, *op. cit.*, pp. 72-73.
- ³³⁵ Mackinder Halford John, « The geographical pivot of history », *Geographical Journal*, vol 23, n°6, avril 1904, p.441. URL: <https://www.jstor.org/stable/1775498>
- ³³⁶ Cité par Norel Philippe (juillet 1985), « Les colonies furent-elles rentables... et pour qui? », *Le monde Diplomatique* (Paris), p.22. URL : <https://www.monde-diplomatique.fr/1985/07/NOREL/38639>
- ³³⁷ *Ibidem.*
- ³³⁸ Douglas A. Irwin, « Multilateral and bilateral trade policies in the world trading system : an historical perspective », in De Melo Jaime, Panagariya Arvind (dir.) *New dimensions in regional integration*, Cambridge, Cambridge university press, 1993, p. 92.
- ³³⁹ Chauprade Aymeric, *op. cit.*, p. 810.
- ³⁴⁰ Schwalbach Joachim, « Economies of scales and intra-community trade », in Communautés Européennes, Commission, *Recherche sur le coût de la non-Europe. Volume 2 : Studies on the economics of integration*, Luxembourg, Office des publications officielles des communautés européennes, 1988, p. 171.
- ³⁴¹ *Ibidem.*
- ³⁴² Voir en particulier Nerb Gernot, Commission des Communautés Européennes (contr.), « The completion of the internal market : A survey of European industry's perception of the likely effects », in Commission des Communautés Européennes, *Research on the « Cost of non-Europe ». Volume 3 : Basic findings*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés Européennes, 1988, p. 3.
- ³⁴³ Defraigne Jean-Christophe, Nouveau Patricia, *Introduction à l'économie européenne, op. cit.*, p. 98.
- ³⁴⁴ *Ibid.*, p.127.
- ³⁴⁵ *Ibid.*, p.129.
- ³⁴⁶ Defraigne Jean-Christophe, *De l'intégration nationale à l'intégration continentale, op. cit.*, p. 215.
- ³⁴⁷ Mariller Roseline, *Quelle stratégie pour l'Europe de la défense*, Economica, Paris, 2006, p. 186.
- ³⁴⁸ Traité instituant la Communauté Economique Européenne, article 223, par b : http://www.m-pep.org/IMG/pdf/Acte_final_traite_de_Rome.pdf
- ³⁴⁹ Guay Terrence R., « Integration and Europe's Defense Industry », in *Policy Studies Journal*, Septembre 1996, Vol. 24 (3), p. 404. URL : <https://doi.org/10.1111/j.1541-0072.1996.tb01637.x>
- ³⁵⁰ Maury Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 14.
- ³⁵¹ *Ibid.*, p. 405.
- ³⁵² *Ibid.*, p. 406
- ³⁵³ Mariller Roseline, *op. cit.*, p. 184.
- ³⁵⁴ Guay Terrence R., « Integration and Europe's Defense Industry », in *Policy Studies Journal*, Septembre 1996, Vol. 24 (3), p. 404. URL : <https://doi.org/10.1111/j.1541-0072.1996.tb01637.x>
- ³⁵⁵ *Ibid.*, p. 412.
- ³⁵⁶ *Ibid.*, p. 415.
- ³⁵⁷ *Ibid.*, p. 414.
- ³⁵⁸ Friedman David, *op. cit.*, p. 60.
- ³⁵⁹ Thucydide, *Histoire de la Guerre du Péloponnèse*, Tome I [début du IV^e siècle ACN], Paris, Librairie Garnier Frères, 1950, p. 8. URL : <http://ugo.bratelli.free.fr/Thucydide/GuerrePeloponneseT1.pdf>
- ³⁶⁰ Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident, op. cit.*, p. 316.

Annexes :

Annexe 1 : Division politique de l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne avant leur unification par un centre de pouvoir unique :

L'Italie en 1454 et à la première moitié du 19^e siècle (Vercauteren F., Atlas historique et culturel de l'Europe, Bruxelles, Meddens, 1962, p. 128) :



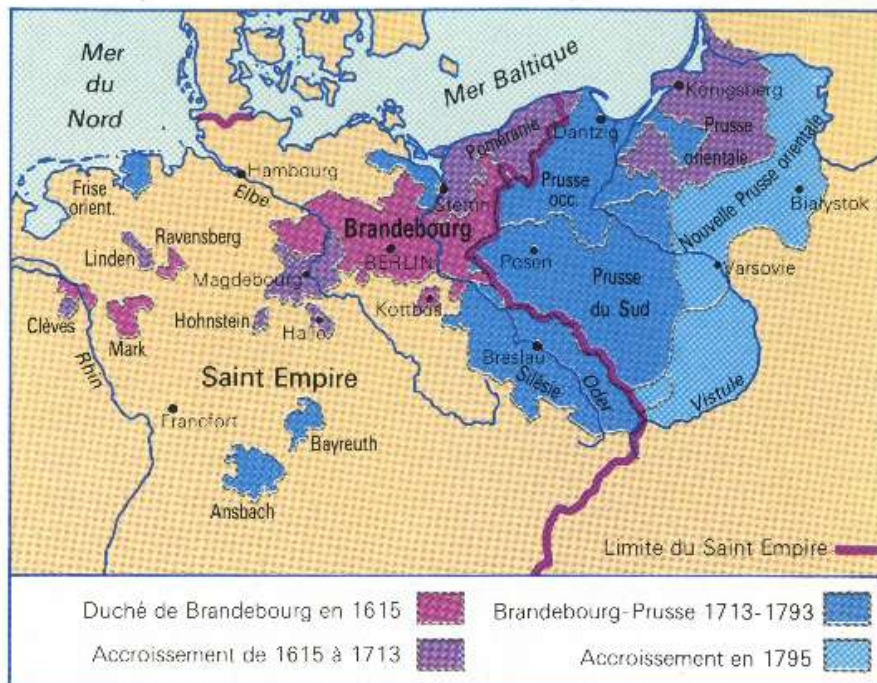
Affirmation de la Castille comme centre de pouvoir en Espagne (Vercauteren parle de « castellanisation » de la péninsule ibérique ; *Ibid.*, p. 129) :



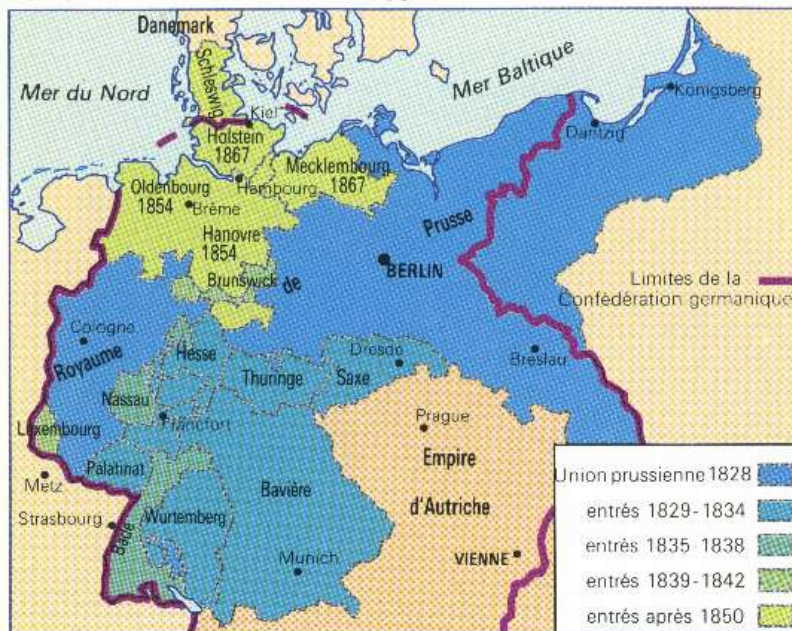
On observe que le Royaume d’Aragon, lui, se tourne vers la méditerranée et absorbe entre autres la Sardaigne et la Sicile (*Ibid.*, p. 130) :



Du 17^e siècle à la fin du 18^e, on observe une croissance spectaculaire du territoire de la Prusse (*Ibid.*, p. 133) :

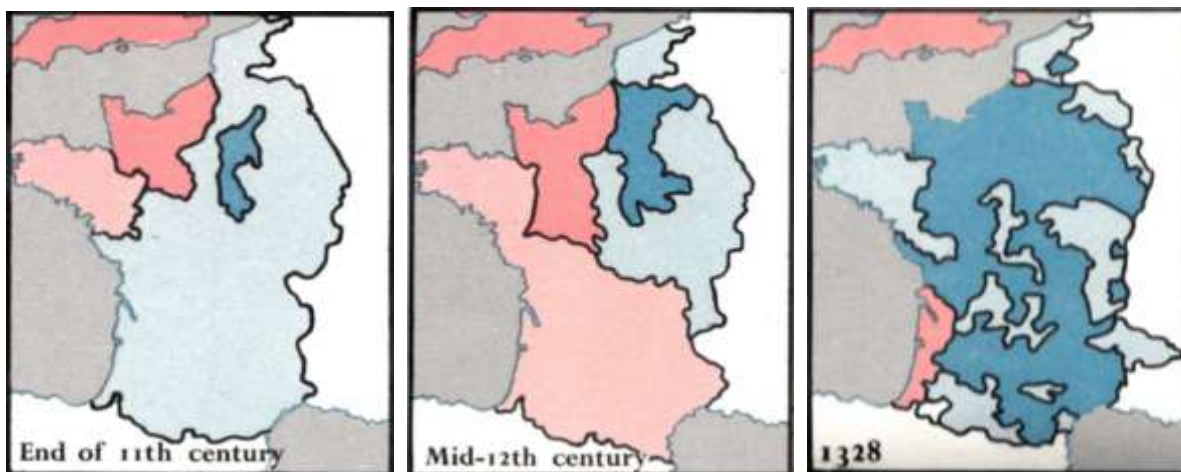


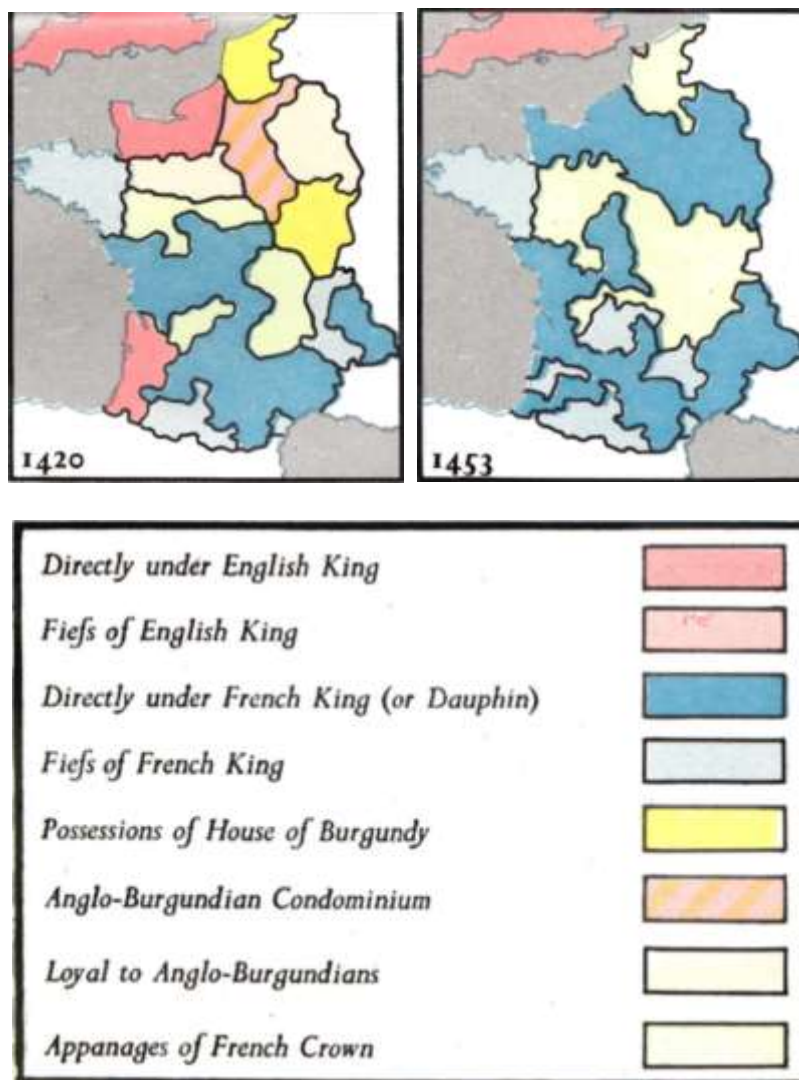
Expansion du Zollverein allemand de 1820 à 1867 (*Ibid.*, p. 134) :



Annexe 2 : Les territoires contrôlés par le Roi de France, ses vassaux et ses rivaux (Fox Edward Whiting, Atlas of European History, Oxford, Oxford University Press, 1964, pp. 16-17) :

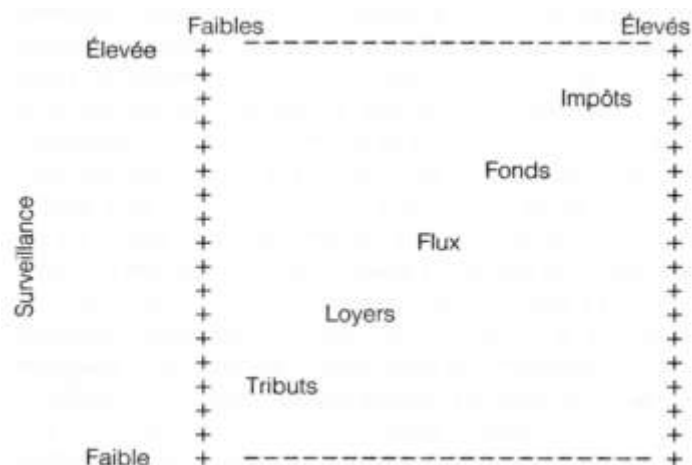
Les cartes fournies par Fox montrent deux phénomènes de longue durée. Tout d’abord, le nombre de territoires directement sous la domination du Roi de France tendent à augmenter, tandis que les fiefs au nom de ses vassaux diminuent. On note que les territoires du Roi de France sont plus petits que ceux du roi Anglais, et que le nombre de vassaux de ce dernier sont plus élevés lors de la seconde moitié du 12^e siècle. La France aurait très bien pu ne jamais exister, et être divisée entre les rois français anglais, voire de la maison de Bourgogne. Le mouvement d’augmentation des territoires directement sous tutelle royale n’est cependant pas linéaire. Entre 1328 et 1420, on observe une contre-tendance, avec l’arrivée de la Bourgogne comme concurrent important et le retour de l’Angleterre. Enfin, il faut noter qu’une fois la prédominance des Rois de France assurée, les seigneurs locaux conservent une autonomie très large, qui va diminuer jusqu’à la Révolution Française. Il n’y a donc jamais eu d’*unification* de la France, mais bien la construction de la France, construction qui a commencé par les conquêtes de ses Rois.





*Annexe 3 : Rapport entre le type de redevance et les capacités de surveillance de l'Etat (Tilly Charles, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe, 990-1990*, Paris, Aubier, 1992, p. 151)*

Le graphique suivant, élaboré par Tilly, montre le lien entre la forme de la redevance et les capacités de surveillance de l'entité qui le perçoit. Ainsi, la généralisation de l'impôt et l'abandon du tribut dans les Etats européens témoigne d'une augmentation du pouvoir de contrôle de l'Etat.



Annexe 4 : Parts relatives de la production industrielle mondiale de 1750 à la Seconde Guerre mondiale (Kennedy Paul, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Paris, Fayot, 1991, pp. 189, 240 et 323.) :

1750-1900 :

	1750	1800	1830	1860	1880	1900
Royaume-Uni	1,9	4,3	9,5	19,9	22,9	18,5
France	4	4,2	5,2	7,9	7,8	5,8
Etats allemands/Allemagne	2,9	3,5	3,5	4,9	8,5	13,2
Etats italiens/Italie	2,4	2,5	2,3	2,5	2,5	2,5
Etats-Unis	0,1	0,8	2,4	7,2	14,7	23,6
Chine	32,8	33,3	29,8	19,7	12,5	6,2
Europe	23,2	28,1	34,2	53,2	61,3	62
Tiers-monde	73	67,7	60,5	36,6	20,9	11

1900-1938 :

	1900	1913	1928	1938
Angleterre	18,5	13,6	9,9	10,7
Etats-Unis	23,6	32	39,3	31,4
Allemagne	13,2	14,8	11,6	12,7
France	6,8	6,1	6	4,4
Russie	8,8	8,2	5,3	9
Italie	2,5	2,4	2,7	2,8

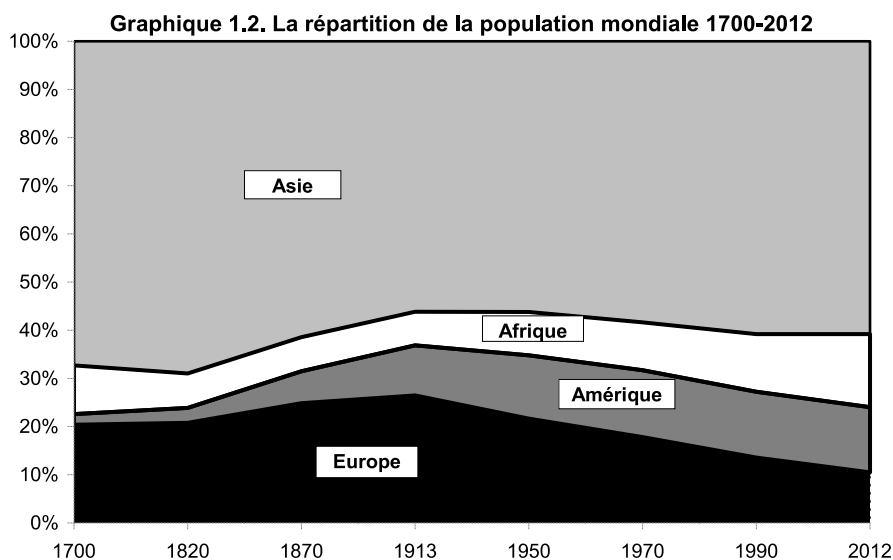
Indices mondiaux de la production industrielle :

	1913	1920	1925
Monde	100	93,6	121,6
Europe	100	77,3	103,5
URSS	100	12,8	70,1

Etats-Unis	100	122,2	148
Reste du monde	100	109,5	138,1

Annexe 5 : répartition de la population mondiale de 1700 à 2012 (Piketty Thomas, Le capital au XXI^e Siècle, Paris, Seuil, 2013, p. 106) :

L'Europe a vu sa part dans la population mondiale diminuer relativement au reste du monde à partir de 1913, qui constitue un sommet. De 26% en 1913, elle passe à 10% en 2012.



Annexe 6 : Personnel militaire de 1816 à la Première Guerre mondiale : (Kennedy Paul, op. cit., pp. 191 et 242) :

Pour rappel, le nombre d'hommes engagés dans les combats décuple entre 1500 et 1700 selon Parker. Cette tendance à l'augmentation des effectifs militaires se poursuit, comme le montrent les tableaux suivants :

	1816	1830	1860	1880
Royaume-Uni	255	140	347	248
France	132	259	608	544
Russie	800	826	862	909
Prusse/Allemagne	130	130	201	430
Etats-Unis	16	11	26	36

	1880	1890	1900	1910	1914
Royaume-Uni	367	420	624	571	532

France	543	542	715	769	910
Russie	791	677	1.162	1.285	1.352
Allemagne	426	504	524	694	891
Etats-Unis	34	39	96	127	164
Italie	216	284	255	322	345
Japon	71	84	234	271	306

Annexe 7 : pourcentage du PIB consacré à la défense et dépenses militaires totales pour les grandes puissances en 1955 (Peden Georges C., « Economic aspects of british perceptions of power », in Di Nolfo Ennio (dir.), Power in Europe ? Volume II : Great Britain, France, Germany and Italy and the origins of the EEC. 1952-1957, Berlin, De Gruyter, 1992, p.153) :

	Pourcentage du PIB consacré à la défense	Dépenses en milliards de dollars
USA	10	41
URSS	13	19-31
Royaume-Uni	8	5-7
France	7	2-4
Allemagne de l'Ouest	4	2-3
Canada	7	2-3

On remarque qu'il est intenable pour les quatre derniers Etats de se mettre au niveau des USA et de l'URSS, alors qu'ils figurent parmi les plus puissants de la planète.

Annexe 8 : Dépenses militaires des grandes puissances de 1930 à 2015 :

Dépenses militaires des grandes puissances en millions de dollars (Kennedy Paul, *op. cit.*, p. 340) :

	Etats-Unis	URSS	Allemagne	France	Royaume-Uni
1930	699	722	162	498	512
1935	806	5.517	1.607	867	646
1938	1.131	5.429	7.415	919	1.863

Dépenses militaires des grandes puissances en *milliard de dollars* (Kennedy Paul, *op. cit.*, p. 431).
Le « projet européen » est la somme des dépenses des pays des CEE, CE ou de l'UE :

	Etats-Unis	URSS	Allemagne/ RFA	France	Royaume- Uni	<i>Projet européen</i> ¹
1930	0,69	0,72	0,16	0,49	0,51	
1935	0,80	5,51	1,60	0,86	0,64	
1938	1,13	5,42	7,41	0,91	1,86	
1948	10,9	13,1		0,9	3,4	
1950	14,5	15,5		1,4	2,3	
1955	40,5	29,5	1,7	2,9	4,3	
1960	45,3	36,9	2,9	3,8	4,6	17
1965	51,8	62,3	5	5,1	5,8	23,2
1970	77,8	72	6,1	5,9	5,8	27,3

Dépenses allouées à la défense en milliards de dollars (Banque Mondiale, prix courants de 2017).
URL : <https://donnees.banquemondiale.org> :

	Etats-Unis	Russie	Allemagne/ RFA	France	Royaume- Uni	<i>Projet européen</i> ¹
1975	88,4		15,2	13,02	11,5	60,2
1980	138,1		26,5	26,4	25,3	117,6
1985	258,1		19,9	20,7	23,2	97,4
1990	306,1	21,6 (année 1992)	42,1	42,4	38,9	197,7
1995	278,8	16	40,9	47,7	34,1	196,2
2000	301,6	9	28,08	33,8	35,2	165,5
2005	503,3	26,7	38,05	52,9	54,9	252,8
2010	698,1	58,7	46,1	61,7	58	288,7
2015	596,1	66,7	39,4	55,3	53,6	246,9

Annexe 9 :

Diminution des dépenses militaires mondiales depuis les années 60 en pourcentage du PIB (Banque Mondiale : <https://donnees.banquemondiale.org>).



Annexe 10 :

Part du budget du gouvernement central consacré à la défense pour les 50 dernières années (Banque Mondiale : <https://donnees.banquemondiale.org>) :

	1975	1985	1995	2005	2015
Monde	17,6	17,5	9,9	10,1	8,6
Etats-Unis	26,9	26,8	17,7	18,6	14,5
Russie			35,1	17,9	15,8
France	10,7	9	6,2	5,2	4,6
Allemagne	12,7	10,5	4,1	4,3	4,2
Royaume-Uni	13,08	13,2	7,2	5,9	4,8
Union Européenne	10,9	9,6	5,1	5,01	4,1

Annexe 11 : Les frontières économiques de l'Europe :

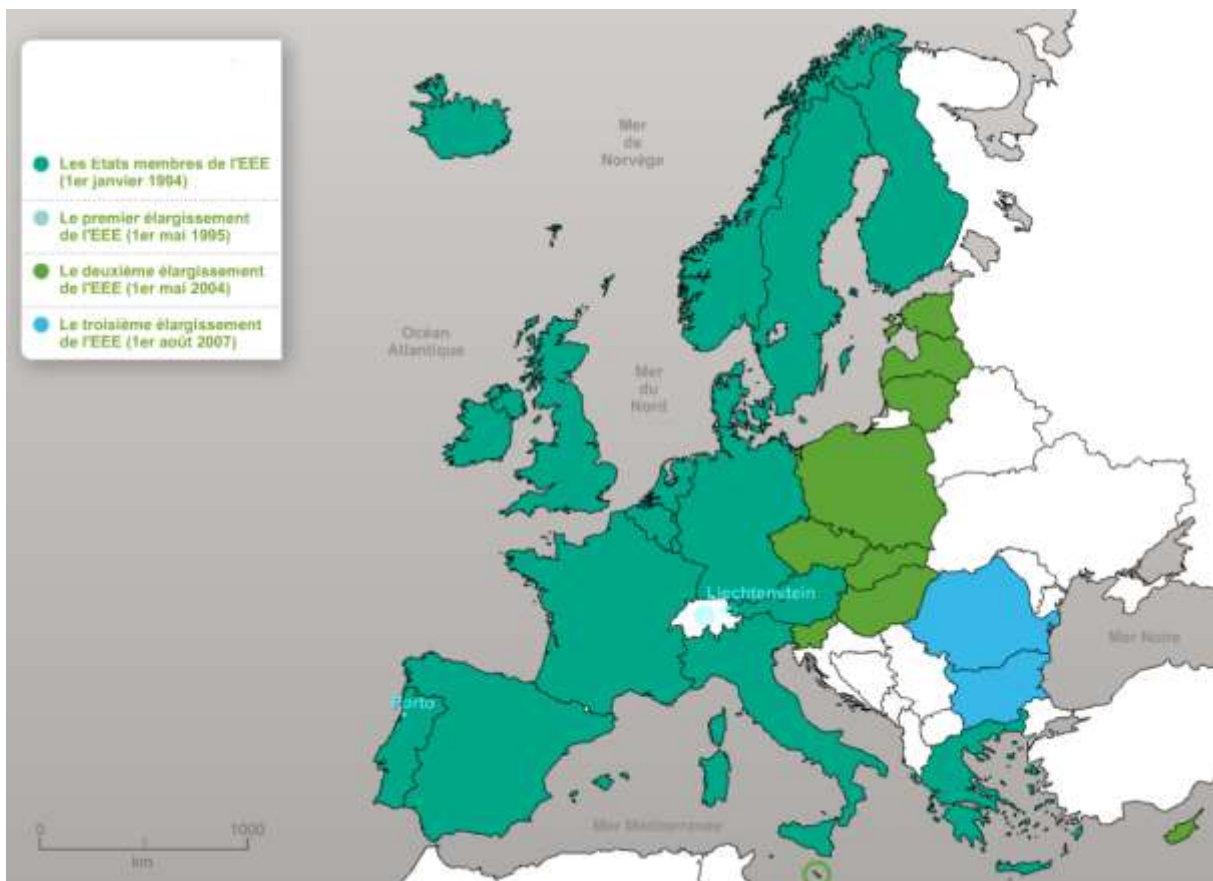
Première carte : l'Union Européenne (Toute l'Europe, « Les élargissements européens ». URL : <https://www.touteleurope.eu/fileadmin/TLEv3/Comparatifs/carte-elargissement.pdf>).

Deuxième carte : Espace Schengen (Toute l'Europe, « L'espace Schengen ». URL : https://www.touteleurope.eu/fileadmin/TLEv3/immigration_asile_schengen/carte-espace-schengen.pdf).

Troisième carte : l'Espace Economique Européen (CVCE (*Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe*, Université du Luxembourg), « L'Espace Economique Européen et l'Union Européenne ». URL : https://www.cvce.eu/obj/l_espace_economique_europeen_1994_2015-fr-557f5cad-9508-4204-a8e1-916e2fe1c636.html); on note que la Croatie n'est pas reprise sur la carte.

Quatrième carte : la zone Euro (Toute l'Europe, « Zone Euro ». URL : <https://www.touteurope.eu/fileadmin/TLEv3/economie/carte-zone-euro.pdf>).







Annexe 12 : les principaux centres économiques aux Etats-Unis et au Canada (McCallum John, « National Borders Matter : Canada-U.S. Regional Trade Patterns », The American Economic Review, Juin 1995, Vol. 85 (3), pp.615-623. URL : <https://www.jstor.org/stable/2118191>, p.618) :

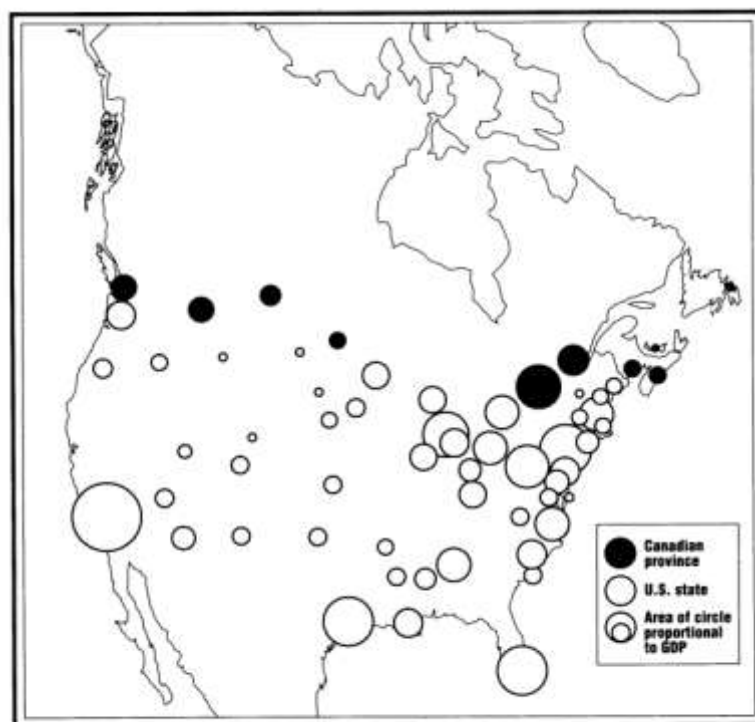


FIGURE 1. ECONOMIC MAP OF NORTH AMERICA

Annexe 13 : Effets du passage d'une union douanière brésilienne à une union douanière du Cône Sud (Mercosur) sur la création et la diversion de commerce (Siroën Jean-Marc, Yucer Avcil, « The impact of Mercosur on trade of Brazilian states », Review of World Economics, 2012, Vol. 148 (3), p. 573. URL : <https://doi.org/10.1007/s10290-012-0127-0>) :

Siroën et Yucer offrent une vue générale et détaillée des effets du Mercosur sur le commerce des Etats fédérés brésiliens. On note les pertes commerciales importantes du nord et du Nordeste, mais également les immenses gains générés par São Paulo (du fait de sa taille économique) et que les Etats du sud sont les principaux gagnants.

Table 3 Predicted values of MERCOSUR's total trade impact (summed over 1997–1999; millions US \$)

Exporting/ importing state	Impact of MERCOSUR on export			Impact of MERCOSUR on imports		
	Preference erosion	Trade creation	Trade diversion	Preference erosion	Trade creation	Trade diversion
Center-West	-2,337.812	383.400	259.691	-4,483.815	633.623	543.940
Distrito Federal (DF) ^a	-182.361	28.858	21.686	-1,216.634	174.214	156.382
Goiás (GO)	-1,109.548	142.455	104.109	-1,745.721	186.309	163.833
Mato Grosso do Sul (MS)	-529.010	103.251	52.887	-697.542	110.079	75.361
Mato Grosso (MT)	-492.350	101.558	74.374	-754.645	144.702	128.600
Acre (AC) ^a	-24.543	7.279	6.635	-69.273	18.319	19.765
North	-2,101.739	480.080	509.474	-1,902.731	392.705	496.491
Amazonas (AM) ^a	-1,345.395	332.523	352.767	-732.921	165.954	208.228
Amapá (AP)	-18.093	4.053	4.518	-46.758	9.714	12.816
Pará (PA)	-599.715	110.172	120.304	-718.793	127.855	165.795
Rondônia (RO) ^a	-76.188	20.838	19.058	-210.710	51.980	56.411
Roraima (RR) ^a	-4.730	1.307	2.886	-30.395	7.679	21.795
Tocantins (TO) ^a	-57.618	11.187	9.942	-163.154	29.523	31.445
North-East	-4,361.834	670.700	694.969	-7,403.411	1,204.384	1,522.388
Alagoas (AL) ^a	-194.913	29.978	29.842	-403.587	64.440	76.916
Bahia (BA)	-1,595.928	231.154	210.238	-2,223.963	324.301	354.493
Ceará (CE)	-693.676	112.804	122.729	-1,093.550	187.974	244.206
Maranhão (MA) ^a	-227.563	44.000	47.619	-516.184	95.824	123.522
Paraíba (PB)	-282.889	36.788	38.912	-511.353	75.755	96.075
Pernambuco (PE)	-1,025.317	151.798	157.193	-1,667.913	265.957	329.623
Piauí (PI) ^a	-55.524	9.629	9.958	-280.184	48.720	60.127
Rio Grande do Norte (RN) ^a	-169.493	29.017	31.427	-461.406	81.051	105.299
Sergipe (SE) ^a	-116.532	25.535	47.051	-245.272	60.361	132.127
South	-12,453.186	4,729.838	1,254.800	-11,804.762	3,956.879	1,216.952
Paraná (PA)	-4,879.291	1,173.775	347.419	-4,974.053	978.637	346.404
Rio Grande do Sul (RS)	-4,176.804	2,437.390	572.761	-3,955.360	2,107.777	572.570
Santa Catarina (SC)	-3,397.091	1,118.673	334.620	-2,875.349	870.466	297.978
South-East	-36,827.541	6,085.777	3,914.900	-32,487.394	4,856.079	3,791.366
Espírito Santo (ES)	-1,707.642	228.326	173.556	-1,890.234	239.132	218.506
Minas Gerais (MG)	-7,913.272	811.761	585.369	-6,907.651	645.520	559.091
Río de Janeiro (RJ)	-4,255.867	442.507	302.232	-7,603.289	641.619	528.413
São Paulo (SP)	-22,950.760	4,603.183	2,853.743	-16,086.220	3,329.809	2,485.356
BRAZIL (BRZ)	-58,082.112	12,349.795	6,633.834	-58,082.113	11,043.670	7,571.137

Impacts of MERCOSUR on exports and imports are calculated in dollar terms by authors and based on the predictions of the estimation Model 3

^a Unfortunately, due to the lack of data, preference erosion numbers for indexed states are measured by summing bilateral impacts only over 15 partner states instead of 26

Annexe 14 : Application de la théorie de l'« effet domino » de Baldwin par Mattli (Mattli Walter, *The Logic of Regional Integration*, Cambridge University Press, 1999, Cambridge, p. 82) :

Mattli remarque que lors de la première année d'adhésion, les taux de croissance sont généralement plus hauts que ceux des Etats déjà membres, et de façon plus marquée pour les pays moins avancés. En ce qui concerne la Norvège, il explique le refus de la population de rejoindre l'Union Européenne de par l'impression de pouvoir faire mieux (le pays connaît de nombreuses années de croissance supérieure à celle des 6 pays fondateurs).

	Année de demande d'adhésion	Différence de taux de croissance du pays avec les 6 membres fondateurs des CEE	Nombres d'années en-dessous de la croissance des CE avant adhésion	Différence du taux de croissance du pays avec les 6 membres fondateurs après adhésion
Royaume-Uni	1961	Inférieur (6,1%)	3	Supérieur
	1967	Inférieur (1,5%)	3	
	1970	Inférieur (7,1%)	6	
Autriche	1989	Inférieur (0,2%)	3	Egal
Espagne	1977	Inférieur (1,9%)	1	Inférieur
Suède	1991	Inférieur (2,7%)	3	Supérieur
Norvège	1961	Inférieur (5,5%)	3	Pas d'adhésion
	1967	Supérieur(0,2%)	0	
	1970	Inférieur (3,9%)	2	
	1992	Inférieur (0,2%)	5	

Les données de Mattli¹ sont convaincantes, et cet auteur est l'un des rares à appliquer l'« effet domino » au sens où l'entendait Baldwin. Cependant, sa démarche rencontre par conséquent les mêmes limites que celles de Baldwin : une logique utilitaire qui ne tient pas compte des autres facteurs et un déterminisme économique trop poussé. En outre, sur les 11 pays qu'il analyse, 2 ne rejoindront jamais le projet européen (Suisse et Norvège), et seulement 5 connaîtront des taux de croissance supérieurs à ceux des 6 membres fondateurs (Royaume-Uni, Irlande, Suède, Finlande et Portugal), tandis que 2 connaîtront des taux de croissance inférieurs (Espagne et Danemark) et 2 autres des taux égaux à ces des six fondateurs (Autriche et Grèce). Les analyses de Mattli sont donc convaincantes pour montrer l'*influence* du facteur économique, de l'« effet domino de Baldwin », mais sans pouvoir en conclure qu'il s'agit du seul facteur déterminant.

Annexe 15 : Actualisation des théories de Kuznets à partir des données de la Banque Mondiale (Kuznets Simon, *Modern Economic Growth*, Yale University Press, USA, 1966, 430 p.) :

Pour démontrer la dépendance des petites nations au commerce, Kuznets divise la valeur des exportations totales par le nombre d'habitants d'un Etat. Ses conclusions sont que « the larger the gross national product, the smaller the foreign trade proportion tends to be », sauf dans le cas des

pays moins développés, pour lesquels la productivité basse empêche des exportations et l'accessibilité aux marchés mondiaux.

Ses affirmations se vérifient aujourd'hui lorsque l'on compare la valeur des exportations par tête des plus grands pays avec celles des plus petits. Pour les USA, un Américain exporte en moyenne pour une valeur de 4.499\$, tandis que pour la France, ce nombre double presque (7.496\$). La Belgique monte à 35.101\$ par tête (performance particulièrement exceptionnelle) et le Luxembourg à 27,109\$. Le critère du développement est également important. Ainsi, la Pologne n'exporte que 5.333\$ par tête ; la Slovaquie, encore moins peuplée, pour 444\$. Or Europe, l'exemple du Congo est intéressant en tant que pays sous-développé très peuplé : avec 79 millions d'habitants, le Congo tombe à seulement 71\$ exportés par tête.

Le tableau suivant se base sur les données de la banque mondiale en 2016 :

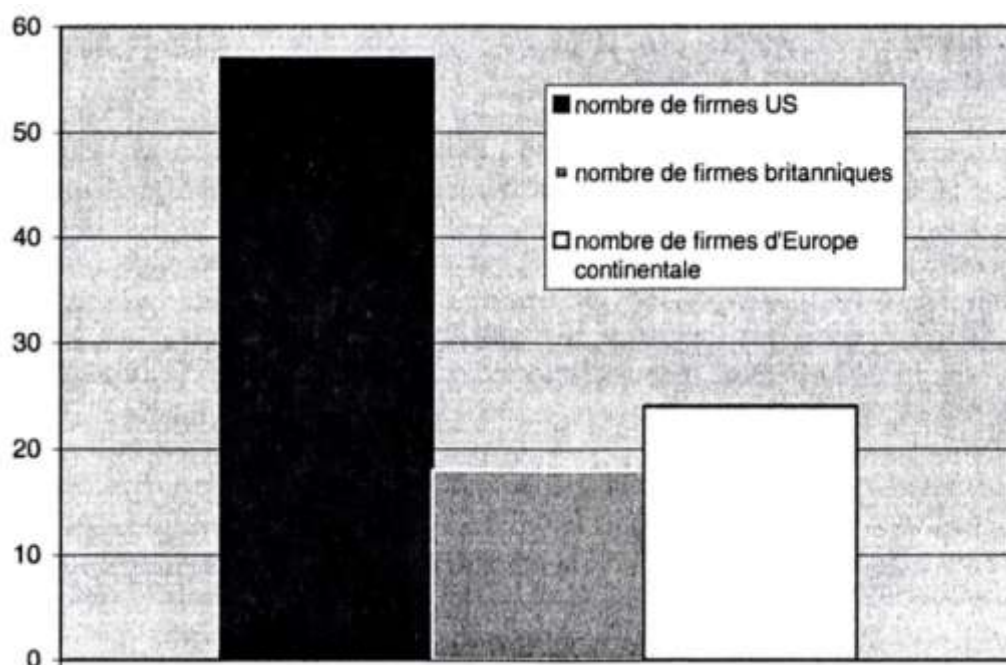
	Exportations totales (millions de dollars à prix courants)	Population (millions)	Exportations en dollars par tête	Exportations en pourcentage du PIB
USA	1.454 (milliards)	323,127	4.499	11,89
Chine	2.137 (milliards)	1.379	1.549	19,64
Congo	5.605	78,736	71	27,21
France	501.434	66,892	7.496	30,15
Pays-Bas	570.912	17,03	33.523	82,44
Belgique	397.977	11,338	35.101	82,86
Luxembourg	15.778	0,582	27,109	221,26
Pologne	202.515	37,970	5.333	52,26
Slovaquie	7.567	5,430	444	94,62
Malte	3.146	0,437	7.199	139,58
<i>Union Européenne (somme des pays)</i>	<i>7.255 (milliards)</i>	<i>511,360</i>	<i>14.187</i>	<i>43,2</i>
<i>Union Européenne (bloc économique)</i>	<i>1.745 (milliards)¹</i>	<i>511,360</i>	<i>3.412</i>	<i>10,58</i>

Annexe 16 : Comparaison des PIB et des taux de croissance des USA et de l'Union Européenne, ainsi que du PIB des pays de l'ALENA (Banque Mondiale, « PIB en dollars, prix courants de 2016, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP>) :

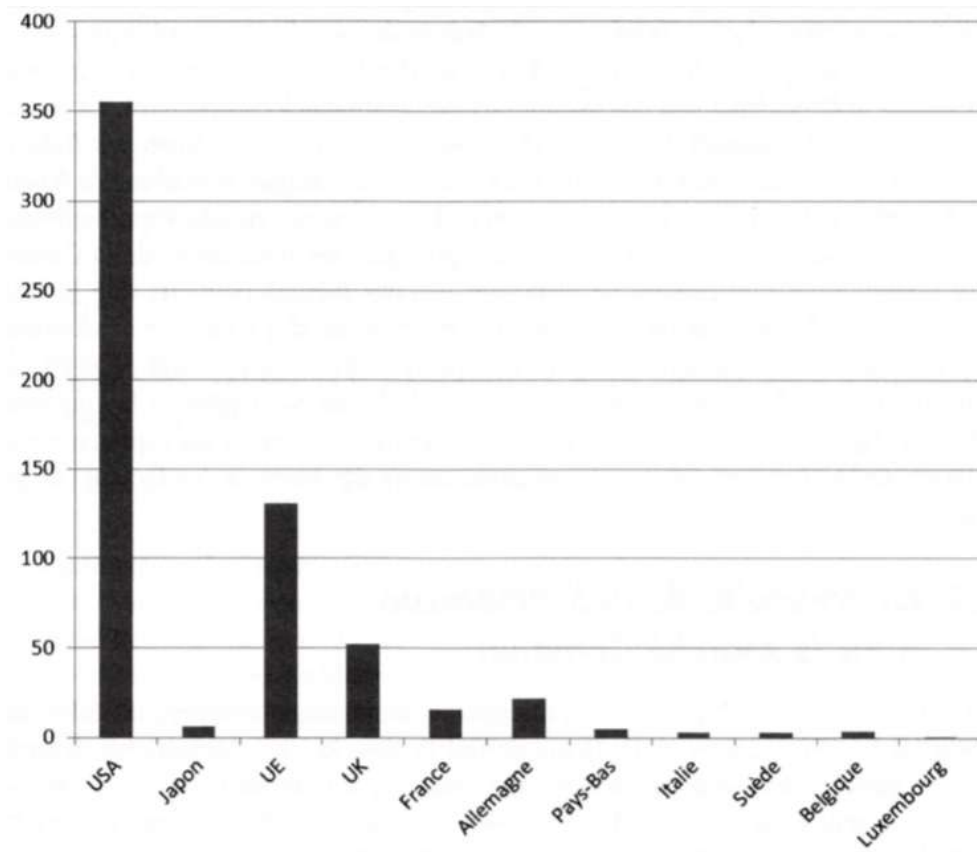
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	2016
PIB Européen	4.337	5.366	5.986	6.112	7.579	7.866	8.571	7.815	8.299	16.491
Taux de croissance	2,66%	2,93%	4,4%	3,72%	2,97%	1,42%	1,06%	-0,1%	2,83%	1,95%
PIB des USA	7.956	8.232	8.578	8.894	9.064	9.058	9.38	9.637	10.026	18.624
Taux de croissance	3,51%	3,46%	4,2%	4,68%	1,91%	-0,07%	3,55%	2,74%	4,03%	1,48%
PIB de l'ALENA									11.829	21.207

Annexe 17 : Origine des 500 plus grandes firmes mondiales :

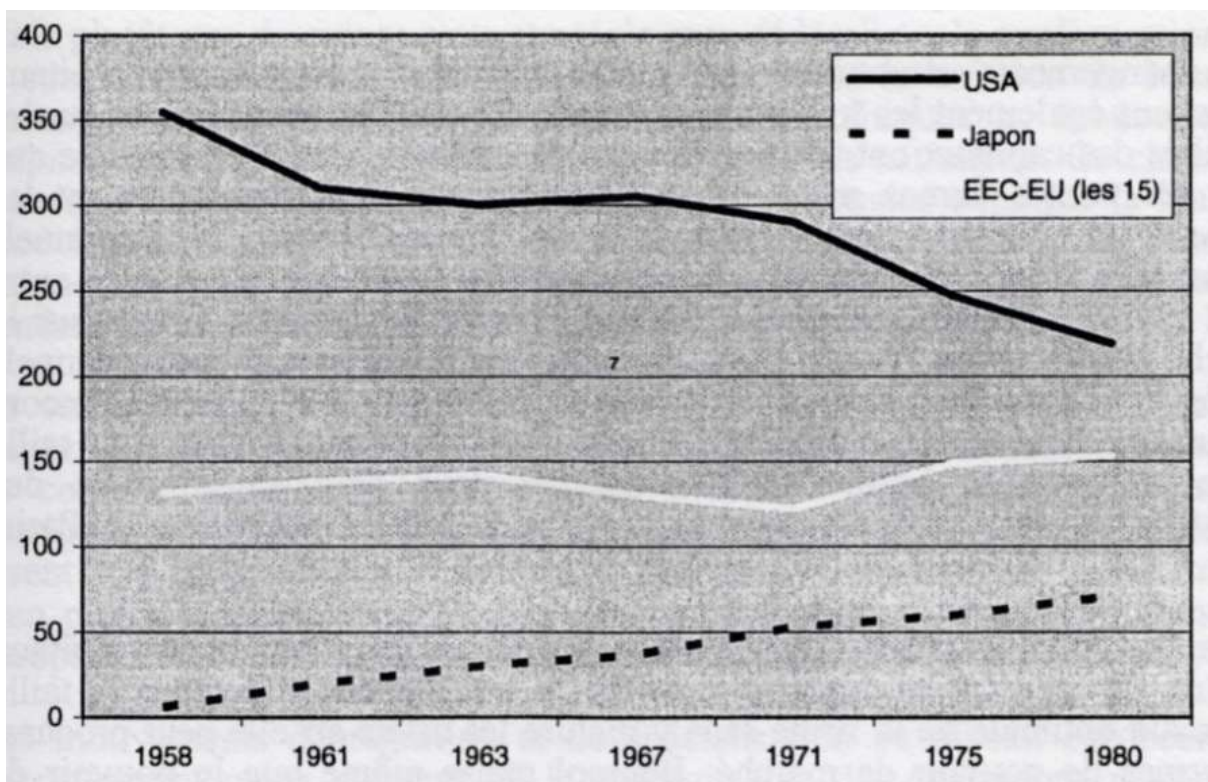
Origine des 500 plus grandes firmes mondiales en 1912 (pourcentage) (Defraigne Jean-Christophe, *De l'intégration nationale à l'intégration continentale*, L'Harmattan, Paris, 2004, p. 72) :



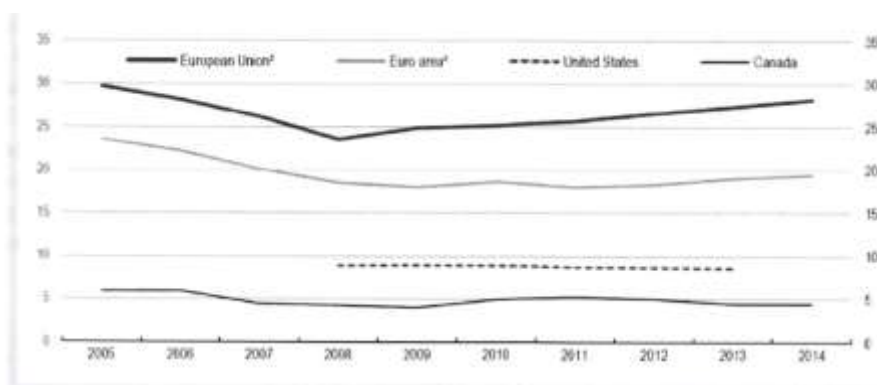
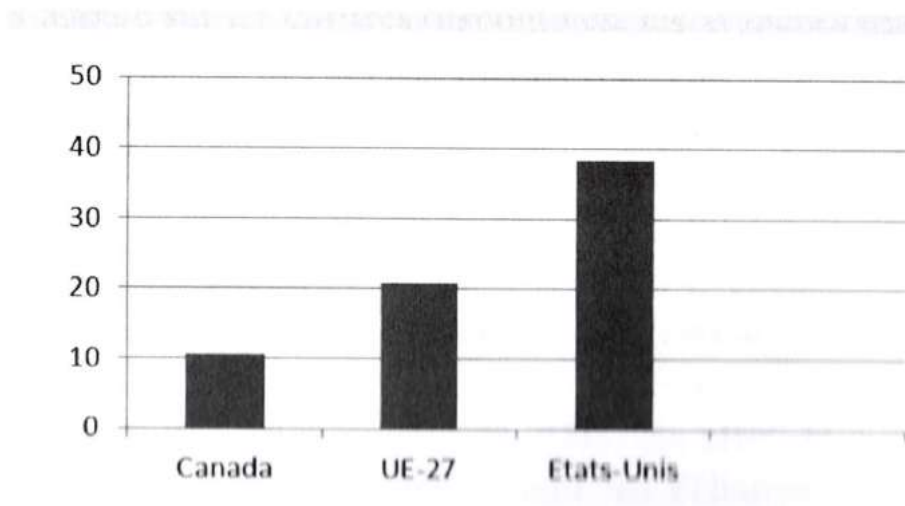
Les 500 plus grandes firmes mondiales en 1958 (Defraigne Jean-Christophe, *Nouveau Patricia, Introduction à l'économie européenne*, De Boeck, Louvain-la-Neuve, 2017, p. 96) :



Evolution de l'origine des 500 plus grandes firmes mondiales à partir de 1958 (Defraigne Jean-Christophe, *op. cit.*, p. 189) :



Annexe 18 : Echanges interétatiques de biens manufacturés en pourcentage du PIB et taux de convergence des prix (Defraigne Jean-Christophe, Nouveau Patricia, Introduction à l'économie européenne, De Boeck, Louvain-la-Neuve, 2017, pp. 154-155) :



Comparaison en termes de convergence des prix dans l'UE, aux États-Unis et au Canada entre 2005 et 2014:
Coefficient de variation du niveau général des prix en % à l'intérieur de chaque zone

Bibliographie :

Ouvrages :

Ouvrages au format papier :

Anderson Perry, *Lineage of the absolutist state*, New York, Verso, 1996, 573 p.

April Sylvie, *La IIème République et le Second Empire*, Paris, Pygmalio, 2000, 367 p.

Ardant Gabriel, *Histoire de l'impôt. De l'Antiquité au XVIIIe siècle*, Paris, Fayard, 1971. 634p.

Ardant Gabriel, *Histoire de l'impôt. Du XVIIIe au XXIe siècle*, 1972. 870 p.

Aron Raymond, *Paix et guerre entre les nations* [1962], Paris, Calmann-Lévy, 2001, 794 p.

Badie Bertrand et Smouts Marie-Claude, *Le retournement du monde*, Paris Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1999, 238 p.

Balassa Bela, *The theory of economic integration*, Royaume-Uni, Taylor Garnett Evans Watford, 1961, 304 p.

Balassa Bela, *Comparative advantage, Trade policy and Economic Development*, Londres, Wheatsheaf, 1989, 335 p.

Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle. Les structures du quotidien : le possible et l'impossible* (Tome I), Paris, Librairie Armand Colin, 1970, 544p.

Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle. Les jeux de l'échange* (Tome II), Paris, Librairie Armand Colin, 1970, 600 p.

Braudel Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle. Le temps du monde* (Tome III), Paris, Librairie Armand Colin, 1979, 606p.

Braudel Fernand, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud, 1985, 120 p.

Beaud Olivier, *La puissance de l'Etat*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, 512 p.

Bodin Jean, *Les Six livres de la République* [1576], Paris, Librairie générale française, 1993, 607 pp.

Bonney Richard, *The European dynastic states, 1494-1660*, Oxford, Oxford University Press, 1991, 658 p.

Bossuat Gérard, Girault René, *Europe brisée, Europe retrouvée. Nouvelles réflexions sur l'unité européenne au XXe siècle*, Paris, Editions de la Sorbonne, 1995, 431p.

Chauprade Aymeric, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire*, Ellipses, 2003, Paris, 960 p.

Chevalier Louis, *Démographie générale*, Paris, Dalloz, 1951, 559 p.

Clément Pierre, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, tome II partie 1, Paris, Imprimerie Impériale, 1863, 700 p.

Clément Pierre, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, tome II partie 2, Paris, Imprimerie Impériale, 1863, 930 p.

Defraigne Jean-Christophe, *De l'intégration nationale à l'intégration continentale*, L'Harmattan, Paris, 2004, 316 p.

Defraigne Jean-Christophe, Nouveau Patricia, *Introduction à l'économie européenne*, De Boeck, Louvain-la-Neuve, 2017, 736 p.

Delmas Claude, *L'Europe et le monde*, Editions Uga, Belgique, 1968, 163 p.

Delors Jacques, Arnaud Jean-Louis (contr.), *Mémoires*, Paris, Plon, 2004, 511 p.

Delzescaux Sabine, *Norbert Elias : distinction, conscience et violence*, Paris, Armand Colin, 2016, 281 p.

Devillé Hervé, *Economie de l'intégration des espaces économiques*, Bruylant-Academia, 2003, Belgique (Louvain), 206 p.

Dockès Pierre, *L'espace dans la pensée économique*, Paris, Flammarion, 1969, 450 p.

Dumont Gérard-François et Verluise Pierre, *Géopolitique de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2014, 362 p.

Elias Norbert, *Civilisation des mœurs* [1963], Paris, Calmann-Lévy, 1973. 447 p.

Elias Norbert, *La dynamique de l'Occident* [1969], Paris, Calmann-Lévy, 1975, 320 p.

Elias Norbert, « La société des individus » [1939] et « Les transformations de l'équilibre « nous-je » » [1987], in *La société des individus*, Paris, Fayard, 1991, pp. 37-107 et pp. 205-301.

Elias Norbert, *Humana conditio* [1985], Editions de l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), Paris, 2016. 190 p.

Ferrari Lorenzo, *Sometimes speaking with a single voice: the European Community as an international actor, 1969-1979*, Bruxelles, Peter Lang, 245 p.

Fletcher Jonathan, *Violence and Civilization*, Polity Press, Cambridge, 1997, 217 p.

Fox Edward Whiting, *History in geographic perspective: the other France*, Londres, New York, W. W. Norton, 1971, 190 p.

Gerbet Pierre, *La naissance du marché commun*, Bruxelles, Editions Complexe, 189 p.

Gilpin Robert, *Global Political Economy. Understanding the International Economic Order*, Princeton, Princeton University Press, 2001, 436 p.

Hamilton Alexander, Jay John, Madison James, *Le Fédéraliste*, Paris, Economica, 1957, 788 p.

Hauser Henri, *L'impérialisme américain*, Paris, Pages Libres, 124 p.

Herz John H., *Political realism and political idealism*, The University of Chicago Press, 1951, Chicago, 287 p.

Hobson J. A., *Imperialism : A Study* [1902] New York, James Spott & Company, 408 p.

Kennedy Paul, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Paris, Fayot, 1991, 726 p.

Kuznets Simon, *Modern Economic Growth*, Yale University Press, USA, 1966. 430 p.

Lentz Thierry, *Napoléon III*, Paris, Puf, 2003, 127 p.

Mariller Roseline, *Quelle stratégie pour l'Europe de la défense*, Paris, Economica, 2006, 237 p.

Marx Karl, *Le Capital* [1867], Livre I, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, 1008 p.

Marx Karl, *Le Capital* [1864-1879], Livres II et III, Paris, Gallimard, 1968, 1694 p.

Maury Jean-Pierre, *La construction européenne, la sécurité et la défense*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 329 p.

Mattli Walter, *The Logic of Regional Integration*, Cambridge University Press, 1999, Cambridge, 205 p.

Medeiros Marcelo, *La genèse du Mercosud: Dynamisme interne, influence de l'Union Européenne et insertion internationale*, Paris, L'Harmattan, 2000, 500 p.

Mitchell Brian (ed.), *International historical statistics. Europe, 1750-1993*, Macmillan, United Kingdom, 1998, 959 p.

Mouric Joël, *Raymond Aron et l'Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013. 368 p.

Ohmae Kenichi, *De l'Etat-Nation aux Etats-Régions*, Paris, Dunon, 1996, 213 p.

Parker Geoffrey, *The military revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988. 234 p.

Pescatore Pierre, *Les relations extérieures des Communautés européennes : contribution à la doctrine de la personnalité des organisations internationales*, Leiden, Brill, 246 p.

Piketty Thomas, *Le capital au XXI^e Siècle*, Paris, Seuil, 2013, 970 p.

Roth François, *L'invention de l'Europe : De l'Europe de Jean Monnet à l'Union Européenne*, Paris, Armand Colin, 2005, 209 p.

Torbiörn Kjell, *Destination Europe, The political and economic growth of a continent*, Manchester, Manchester University Press, 2003. 317 p.

Tilly Charles, *Contrainte et capital dans la formation de l'Europe, 990-1990*, Paris, Aubier, 1992, 431 p.

Viner Jacob, *The Customs Union issue [1950]*, Oxford, Oxford University Press, 2014, 198 p.

Waites Bernard (ed.), *Europe and the wider world*, Routledge, New York, 1993, p. 224.

Weber Max, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959, 185 p.

Wolff Jacques, *Histoire économique de l'Europe. 1000-2000*, Paris, Economica, 1995. 629 p.

Ouvrages au format électronique :

De Tocqueville Alexis, *De la Démocratie en Amérique, Tome I [1835]*, Québec, Les classiques des sciences sociales, 2002, 219 p. URL :

http://classiques.uqac.ca/classiques/De_tocqueville_alexis/democratie_1/democratie_t1_2.pdf

Hobbes Thomas, *Léviathan [1651]*, livre I, Québec, Les classiques des sciences sociales, 2003, 137 p. URL:

http://classiques.uqac.ca/classiques/hobbes_thomas/leviathan/leviathan_partie_1/leviathan_1e_partie.pdf

List Friedrich, *Système national d'économie politique [1857]*, France, Gallica, 2005, 572 p. URL :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111146n/f535>

Machiavel Nicolas, *Le Prince [1515]*, Québec, Les classiques des sciences sociales, 2007, 96 p.

URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/machiavel_nicolas/le_prince/le_prince.pdf

Smith Adam, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations [1776]*, livre I, Québec, Les classiques des sciences sociales, 2002, 214 p. URL :

http://classiques.uqac.ca/classiques/Smith_adam/richeesse_des_nations/livre_1/richeesse_des_nations_1.pdf

SMITH Adam, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* [1776], livre II, Québec, Les classiques des sciences sociales, 2002. URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/Smith_adam/richeesse_des_nations/livre_2/richeesse_des_nations_2.pdf

Thucydide, *Histoire de la Guerre du Péloponnèse*, Tome I [début du IV^{ème} siècle ACN], Paris, Librairie Garnier Frères, 1950, 203 p. URL : <http://ugo.bratelli.free.fr/Thucydide/GuerrePeloponneseT1.pdf>

Vaulont Nikolaus, *L'union douanière de la Communauté Economique Européenne*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1980, 105p. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3332057j>

Articles :

Articles au format papier

Ardant Gabriel, « Financial policy and Economic infrastructure of modern States and Nations », in Tilly Charles (dir.), *The formation of National States in Western Europe*, New Jersey, Princeton University Press, 1975, pp. 164-242.

Braun Rudolf, « Taxation in Britain and Prussia », in Tilly Charles (dir.), *The formation of National States in Western Europe*, New Jersey, Princeton University Press, 1975, pp. 243-327.

Cooper C., Steinberg J., Shires M., *The Evolution of the European Economy: Implications for Transatlantic Relations*, Los Angeles, Rand Corporation, 1992, 40 p.

Coudenhove-Kalergi, « Vers la Paneurope » [1927], in Dumoulin Michel et Stelandre Yves, *L'idée européenne dans l'entre-deux guerres*, Académia, Louvain-la-Neuve, 1992, pp. 71-81.

Danese Sérgio, « A Diplomacia no Processo de Formação Nacional do Brasil », *Política Externa*, vol. 8, n° 1, 1999, pp. 98-117.

De Rougemont Denis, *Unie ou colonisée*, Suisse, Editions de la Baconnière, 1948, 170 p.

Douglas A. Irwin, « Multilateral and bilateral trade policies in the world trading system : an historical perspective », in De Melo Jaime, Panagariya Arvind (dir.) *New dimensions in regional integration*, Cambridge, Cambridge university press, 1993, pp. 90-127.

Dumoulin André et Wasinski Christophe, « Justifier l'arme nucléaire : le cas français pendant les années 1990 », *Études internationales*, vol. 41, n° 1, 2010, pp. 79-96.

Edwards C. D., « Size of Markets, scale of Firms and the character of Competition », in E. A. G. Robinson (dir.), *Economic Consequences of the Size of Nations*, Londres, MacMillan and Company, 1960, pp.117-131.

Finer Samuel E., « State and Nation-Building in Europe: the role of the Military », in Tilly Charles (dir.), *The formation of National States in Western Europe*, New Jersey, Princeton University Press, 1975, pp. 84-163.

Kuznets Simon, « Economic Growth of Small Nations », in E. A. G. Robinson (dir.), *Economic Consequences of the Size of Nations*, Londres, MacMillan and Company, 1960, pp. 14-33.

Le Trocquer Yves, « La nécessité d'un front économique européen en face de l'union américaine » in Dumoulin Michel et Stelandre Yves, *L'idée européenne dans l'entre-deux guerres*, Académia, Louvain-la-Neuve, 1992, pp. 92-101.

Michel Quentin, *De Rome à Lisbonne: Evolution article par article des traits institutionnels de l'Union Européenne*, Liège, Presses Universitaires de Liège, 2014, 796 p.

Nerb Gernot, Commission des Communautés Européennes (contr.), « The completion of the internal market : A survey of European industry's perception of the likely effects », in Commission des Communautés Européennes, *Research on the « Cost of non-Europe ». Volume 3 : Basic findings*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés Européennes, 1988.

Maddison Angus, *L'économie mondiale : 1820-1992: analyse et statistiques*, Paris, OCDE, 274 p.

Marcy G., « How far can Foreign trade and Customs agreements confer upon Small Nations the advantages of Large Nations ? », in E. A. G. Robinson (dir.), *Economic Consequences of the Size of Nations*, Londres, MacMillan and Company, 1960, pp. 265-281.

Peden Georges C., « Economic aspects of british perceptions of power », in Di Nolfo Ennio (dir.), *Power in Europe ? Volume II : Great Britain, France, Germany and Italy and the origins of the EEC. 1952-1957*, Berlin, De Gruyter, 1992, pp. 139-159.

Pelkmans, Pelkmans Jacques, *The internal markets of North America. Fragment and Integration in the U.S. and Canada*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes 1988, 176 p.

Robinson E. A. G., « The size of the nation and the cost of administration », in E. A. G. Robinson (dir.), *Economic Consequences of the Size of Nations*, Londres, MacMillan and Company, 1960, pp. 223-240.

Rokkan Stein, « Dimensions of state-formation and nation-building : a possible paradigm for research on variations within Europe », in Tilly Charles (dir.), *The formation of National States in Western Europe*, New Jersey, Princeton University Press, 1975, pp. 562-600.

Santander Sebastian, « Les puissances émergentes, l'Europe et le monde », p.15, pp.9-22, in Santander Sebastian (dir.), *Puissances émergentes : un défi pour l'Europe ?*, Paris, Ellipses, 2012, pp.9-22.

Santander Sebastian, « L'UE, une puissance en construction dans un monde davantage décentralisé », p.360, in Santander Sebastian (dir.), *Puissances émergentes : un défi pour l'Europe ?*, Paris, Ellipses, 2012, pp.359-368.

Santander Sebastian, « The EU and the shifts of power in the international order : challenges and responses », *European Foreign Affairs Review*, Vol. 19, issue 1, 2014, pp.65-81.

Schwalbach Joachim, « Economies of scales and intra-community trade », in Commission des Communautés Européennes, *Research on the « Cost of non-Europe ». Volume 2 : Studies on the economics of integration*, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés Européennes, 1988, pp.167-204.

Spiers Edward, « British perceptions of military problems in the fifties », in Di Nolfo Ennio (dir.), *Power in Europe ? Volume II : Great Britain, France, Germany and Italy and the origins of the EEC. 1952-1957*, Berlin, De Gruyter, 1992, pp. 235-237.

Tilly Charles, « Reflections on the history of European State-making », in Tilly Charles (dir.), *The formation of National States in Western Europe*, New Jersey, Princeton University Press, 1975, pp. 3-83.

Tilly Charles, « The geography of European Statemaking and capitalism since 1500 », in Eugene D. Genovese, Leonard Hochberg (dir.), *Geographic perspectives in history*, Basil Blackwell, Angleterre, 1989, pp. 158-182.

Triffin R., « The size of the nation and its vulnerability to economic nationalism », in E. A. G. Robinson (dir.), *Economic Consequences of the Size of Nations*, Londres, MacMillan and Company, 1960, pp.247-264.

Articles au format électronique :

Arrighi Giovanni, Silver Beverly « Capitalisme et (dés-)ordre mondial » in Beaujard Philippe, Berger Laurent, Norel Philippe (dir.), *Histoire globale, mondialisations et capitalisme*, Paris, La Découverte, 2009, pp.227-260. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00706169>

Baldwin Richard, « A domino Theory of Regionalism », in *NBER Working Paper Series*, Massachusetts, C.E.P.R. Discussion paper, 1993, 23 p. URL : <http://www.nber.org/papers/w4465.pdf>

Baldwin Richard, Jaimovich David, *Are free trade agreements contagious ?*, Genève, WTO Workshop, 2008, 27 p. URL : https://www.wto.org/english/res_e/reser_e/gtdw_e/wkshop08_e/baldwin_autumn_e.pdf

Barbiche Bernard, « *Les administrations et juridictions financières* », in Barbiche Bernard (dir.), *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne. XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, « Quadrige », 2012, p. 359-382. URL : <https://www.cairn.info/les-institutions-de-la-monarchie-francaise-a-l-epo--9782130606789-page-359.htm>

Bean Richard, « War and the Birth of the Nation State », *The Journal of Economic History*, Vol. 33, No. 1, *The Tasks of Economic History* (Mars 1973), Cambridge University Press, pp. 203-221. URL: <http://www.jstor.org/stable/2117151>

Bussière Éric, « L'intégration économique de l'Europe au XX^e siècle : processus et acteurs », *Entreprises et histoire*, 2003/2 (n° 33), p. 12-24. URL : <https://www.cairn.info/revue-entreprises-et-histoire-2003-2-page-12.htm>

Capobianco Antonio, Davies John, Ennis Sean F., « Implications of Globalisation for Competition Policy: The Need for International Cooperation in Merger and Cartel Enforcement », *E15 Initiative*, Geneva, International Centre for Trade and Sustainable Development (ICTSD) and World Economic Forum, 2015. 30 p. URL : www.e15initiative.org/

Deblock Christian, *Régionalisme économique et mondialisation : que nous apprennent les théories ?*, Montréal, Centre Études Internationales et Mondialisation, 2005, pp. 248-260. URL : <http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/RegionalismeEcodialisa.pdf>

Delzescaux Sabine, *Norbert Elias : distinction, conscience et violence*, Paris, Armand Colin, 2016, 281 p.

Delmotte Florence, « La sociologie historique de Norbert Elias », *Cahiers philosophiques*, 2012/1 (n° 128), pp. 42-58. URL: <http://www.cairn.info/revue-cahiers-philosophiques-2012-1-page-42.htm>

Delors Jacques, « L'Europe entre Renouveau et déclin », in *Tribune : notre Europe*, Institut Jacques Delors, 10 p. URL : <http://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2018/01/renouveaudeclin-delors-ne-ijd-juin13.pdf>

Devin Guillaume, « Norbert Elias et l'analyse des relations internationales », *Revue française de science politique*, 45^e année, n°2, 1995, pp. 305-327. URL : http://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1995_num_45_2_403522

Egger Peter H. et Pfaffermayr Michael, « The Pure Effects of European Integration on Intra- EU Core and Periphery Trade », *World Economy*, Juin 2013, Vol. 36 (6), pp. 701-7012. DOI : <https://doi.org/10.1111/twec.12065>

Eurostat, « Principaux partenaires commerciaux de l'UE en 2015: les Etats-Unis pour les exportations, la Chine pour les importations », mars 2016, 6 p. URL : <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7224429/6-31032016-BP-FR.pdf/7a5c284e-7e8e-4736-b3af-9e5023419eca>, consultation le 19/02/2018.

Friedman David, « A Theory of the Size and Shape of Nations », *Journal of Political Economy*, 1^{er} février 1977, Vol. 85 (1), pp. 59-77. URL : <http://www.jstor.org/stable/1828329>

Griffiths R., Lynch F., « L'échec de la « Petite Europe » : les négociations Fritalux/Finebel, 1949-1950 », *Revue historique*, Juillet 1985, Vol. 0 (555), pp.159-193. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34349205q/date1985>

Guay Terrence R., « Integration and Europe's Defense Industry », in *Policy Studies Journal*, Septembre 1996, Vol. 24 (3), pp. 404-419. URL : <https://doi.org/10.1111/j.1541-0072.1996.tb01637.x>

Hoffmann Stanley, Keohane Robert O., « Back to the Future, Part II: International Relations Theory and Post-Cold War Europe », *International Security*, Vol. 15, No. 2 (automne 1990), MIT Press, pp. 191-199. URL: <https://www.jstor.org/stable/2538869>.

Loué Jean-François, Messerlin Patrick, « Le Grand marché et le commerce extérieur », *Revue de l'OFCE*, Vol. n° 43(1), janvier 1993, pp.243-272. URL : https://www.persee.fr/doc/ofce_0751-6614_1993_num_43_1_1304

Linklater Andrew, « Process Sociology and International Relations », *The Sociological Review*, Juin 2011, Vol. 59, pp.48-64. URL : <https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.2011.01978.x>

Mackinder Halford John, « The geographical pivot of history », *Geographical Journal*, vol 23, n°6, avril 1904, pp. 421-437. URL: <https://www.jstor.org/stable/1775498>

McCallum John, « National Borders Matter : Canada-U.S. Regional Trade Patterns », *The American Economic Review*, Juin 1995, Vol. 85 (3), pp.615-623. URL : <https://www.jstor.org/stable/2118191>

McNamara Kathleen R., Meunier Sophie, « Between national sovereignty and international power : what external voice for the euro », in *International Affairs*, Octobre 2002, Vol. 78 (4), pp. 849-868. URL : <https://www.jstor.org/stable/3095760>

Mearsheimer John, « Back to the Future : Instability in Europe after the Cold War », : *International Security*, Vol. 15, No. 1 (été 1990), MIT Press, pp. 5-56. URL : <http://www.jstor.org/stable/2538981>

Michalet Charles-Albert, « Que reste-t-il de Keynes pour comprendre la mondialisation ? », *L'Économie politique*, 2006/3 (no 31), p. 59-70. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2006-3-page-59.htm>

Norel Philippe, « Dynamique smithienne et création des institutions du capitalisme : une analyse des mondialisations antérieures à 1860 », in Beaujard Philippe, Berger Laurent, Norel Philippe (dir.), *Histoire globale, mondialisations et capitalisme*, Paris, La Découverte, 2009, pp. 374-402. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00706169>

Oliveira Amâncio Jorge, Onuki Janina, « Coalizões e coesão: MERCOSUL e BRICS na ONU », in *Geopolítica(s)* 2013, vol. 4, núm. 1, São Paulo, Centro de Estudos das Negociações Internacionais/USP, 2013, pp. 87-106. URL : <https://revistas.ucm.es/index.php/GEOP/article/viewFile/40537/41949>

Pasat Octavian, « Customs duties. Customs Tariff », in *Perspectives of Business Law Journal*, Volume 2, Issue 1, novembre 2013, pp. 165-174. URL : <http://businesslawconference.ro/revista/articole/an2nr1/24%20Pasat%20Octavian%20En.pdf>

Radu Ghenadie, « L'Union douanière européenne : bilan et perspectives d'avenir », *Revue internationale de droit économique*, 2014/4 (t. XXVIII), p. 409-429. URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-droiteconomique-2014-4-page-409.htm>

Sapir André, « Domino effects in western European regional trade, 1960–1992 », *European Journal of Political Economy* Vol. 17, Belgique, Université Libre de Bruxelles, 1999. URL: https://ac.els-cdn.com/S0176268001000325/1-s2.0-S0176268001000325-main.pdf?_tid=817487c7-e4b0-4bc2-ac6c-8a7588a83a3e&acdnat=1524752463_56552dec74edc8417a09639bad223bf4

Siroën Jean-Marc, Yucer Avcil, « The impact of Mercosur on trade of Brazilian states », *Review of World Economics*, 2012, Vol. 148 (3), pp.553-582. URL : <https://doi.org/10.1007/s10290-012-0127-0>

Stockholm International Peace Research Institute, *Global military spending remains high at \$1.7 trillion*, Stockholm, Stockholm International Peace Research Institute, 2018. URL:

<https://www.sipri.org/media/press-release/2018/global-military-spending-remains-high-17-trillion>

Tilly Louise A., « La révolte frumentaire, forme de conflit politique en France », *Annales*, Année 1972, Vol. 27-3, pp. 731-757. URL : <http://www.persee.fr/doc/ahess0395-26491972num273422534>

Viner Jacob, *Power Versus Plenty as objectives of foreign policy in the seventeenth and eighteenth centuries* [1948] , Cambridge, Cambridge University Press, 2015, pp. 1-29. URL :

<http://homes.ieu.edu.tr/~ibagdadi/INT230/Jacob%20Viner%20-20Power%20versus%20Plenty.pdf>

Waltz Kenneth N., « The Origins of War in Neorealist Theory », *The Journal of Interdisciplinary History*, Vol. 18, No. 4, *The Origin and Prevention of Major Wars*, (Printemps 1988), The MIT Press, pp. 615-628. URL: <http://www.jstor.org/stable/204817>

Waltz, Kenneth N., *Peace, Stability, and Nuclear Weapons*, Berkeley, University of California, 1995, p.6. URL: <http://escholarship.org/uc/item/4cj4z5g2>

William James, « The Moral Equivalent of War », in Leon Bramson and George W. Goethals (eds.), *War: Studies from Psychology, Sociology, and Anthropology*, New York, 1968, pp. 17-26.

URL : http://psycnet.apa.org/doiLanding?doi=10.1207%2Fs15327949pac0101_4

Articles de presse :

Damgé Mathilde « La France n'est plus la sixième économie mondiale », in *Le Monde*, 11 juillet 2018, Paris. URL : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/07/11/la-france-n-est-plus-la-sixieme-economie-mondiale_5329891_4355770.html

Jenkins Simon, « We can leave the EU, but not Europe. Isolation is no longer splendid », *The Guardian*, 8 février 2018, Londres. URL :

<https://www.theguardian.com/commentisfree/2018/feb/08/britain-brexiteu-europe-history-free-trade-colonies-single-market>

Norel Philippe, « Les colonies furent-elles rentables... et pour qui? », in *Le monde Diplomatique*, juillet 1985, Paris. URL : <https://www.monde-diplomatique.fr/1985/07/NOREL/38639>

Emissions de télévision :

Avenue de l'Europe, *Défense, l'Europe serre les rangs*, présenté par Véronique Auger, diffusé sur France 3 le 7 mars 2018, 23h35, 59 minutes, URL : https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-3/avenue-de-l-europe/avenue-de-l-europe-le-mag-du-mercredi-14-mars-2018_2645366.html

Déclarations officielles :

Pleven René, « Déclaration de René Pleven sur la création d'une armée européenne » [24 octobre 1950], *Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe*, Luxembourg, Université du Luxembourg, 2013, 5 p. URL : https://www.cvce.eu/content/publication/1997/10/13/4a3f4499-daf1-44c1-b313-212b31cad878/publishable_fr.pdf

Sources officielles :

Banque mondiale, URL : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/>, dernière consultation le 07/08/2018.

Eurostat. URL : <http://ec.europa.eu/eurostat/>, dernière consultation le 07/05/2018.

Gouvernement du Liechtenstein. URL : <https://www.liechtenstein.li/en/economy/state-budget/>, consulté le 02/03/2018.

Organisation Mondiale du Commerce. URL : <http://stat.wto.org/>, consulté le 11/03/2018.

Organisation de Coopération et de Développement Economiques. URL : <http://stats.oecd.org/>, consulté le 29/03/2018.

Traités internationaux :

Convention concernant les droits et devoirs des Etats, signée à Montevideo le 26 décembre 1933. URL :

http://danielturpqc.org/upload/Convention_concernant_les_droits_et_devoirs_des_Etats_Convention_de_Monte_video_1933.pdf, consulté le 13/02/2018.

Traité instituant la Communauté Economique Européenne, signé à Rome le 25 mars 1957. URL : http://www.m-pep.org/IMG/pdf/Acte_final_traite_de_Rome.pdf, consulté le 30/03/2018.

Traité sur l'Union Européenne, signé à Lisbonne le 13 décembre 2007. URL : https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:2bf140bf-a3f8-4ab2-b506-fd718226e6da6.0002.02/DOC_1&format=PDF, consulté le 15/03/2018.

Atlas :

Black C. F., Greengrass Mark, Howarth David, Lawrance Jeremy, Mackenny Richard, Rady Martin, Welch Evelyn, *Atlas de la Renaissance*, Espagne, Brepols, 1993, 240 p.

Fox Edward Whiting, *Atlas of European History*, Oxford, Oxford University Press, 1964, 80 p.

Vercauteren F., *Atlas historique et culturel de l'Europe*, Bruxelles, Meddens, 1962, 245 p.

Colloques :

CEFIR - colloque international : « Concurrences régionales dans un monde multipolaire émergent », Salle Académique, Place du XX Août, Université de Liège, 13 novembre 2015.

Encyclopédies :

Le Larousse (en ligne). URL :

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/int%C3%A9grer/43537>, consulté le 09/07/2018.

Rey-Debove Josette, Rey Alain, *Le nouveau petit Robert*, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1993.

Sites internet :

CVCE (*Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe*, Université du Luxembourg), « L'Espace Economique Européen et l'Union Européenne ». URL :

https://www.cvce.eu/obj/l_espace_economique_europeen_1994_2015-fr-557f5cad-9508-4204-a8e1-916e2fe1c636.html, consultation le 10/03/2018.

Toute l'Europe, « Les élargissements européens ». URL :

<https://www.touteleurope.eu/fileadmin/TLEv3/Comparatifs/carte-elargissement.pdf>, consultation le 10/03/2018.

Toute l'Europe, « L'espace Schengen ». URL :

https://www.touteleurope.eu/fileadmin/TLEv3/immigration_asile_schengen/carte-espace-schengen.pdf, consultation le 10/03/2018.

Toute l'Europe, « Zone Euro ». URL :

<https://www.touteleurope.eu/fileadmin/TLEv3/economie/carte-zone-euro.pdf>, consultation le 10/03/2018.

Expositions :

Musée Art et Histoire (org.), 07/10/2017, *Porte de Hal, Collections permanentes*, Exposition permanente, Bruxelles, Porte de Hal

Morel-Deledalle Myriame (Commissaire), 24/03/2018, *Connectivités : la Méditerranée de Fernand Braudel*, du 29 novembre 2017 au 31 décembre 2020, Marseille, Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM)